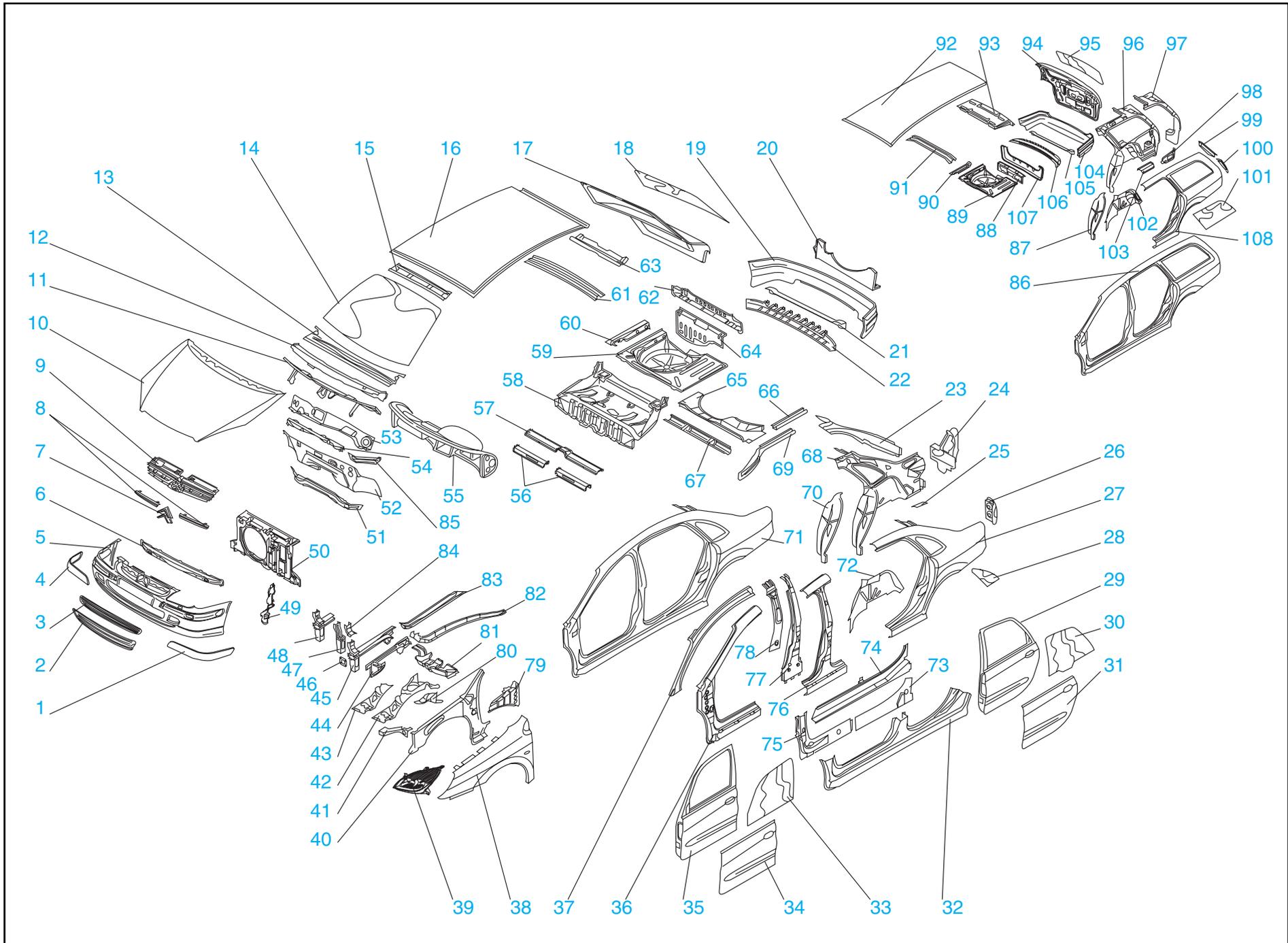


COMPOSITION DE LA CARROSSERIE



CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

Nomenclature

- (1) Bandeau G de bouclier AV
- (2) Cache inférieure de bouclier AV
- (3) Grille de bouclier AV
- (4) Bandeau D de bouclier AV
- (5) Bouclier AV
- (6) Traverse de bouclier AV
- (7) Monogramme Citroën
- (8) Enjoliveur de calandre
- (9) Calandre
- (10) Capot AV
- (11) Doublure de traverse inférieure de baie de pare-brise
- (12) Traverse inférieure de baie de pare-brise
- (13) Grille d'auvent
- (14) Pare-brise
- (15) Traverse AV de pavillon
- (16) Pavillon
- (17) Hayon
- (18) Lunette AR
- (19) Bouclier AR
- (20) Déflecteur de bouclier AR
- (21) Armature de bouclier AR
- (22) Renfort de bouclier AR
- (23) Pied de volet AR
- (24) Tôle de feu AR
- (25) Tôle inf. d'aile AR
- (26) Feu AR
- (27) Aile AR
- (28) Vitre de custode
- (29) Porte AR
- (30) Vitre de porte AR
- (31) Panneau de porte AR
- (32) Bas de caisse
- (33) Vitre de porte AV
- (34) Panneau de porte AV
- (35) Porte AV
- (36) Pied AV
- (37) Doublure de montant de pare-brise
- (38) Aile AV
- (39) Phare AV
- (40) Doublure d'aile AV
- (41) Appui de traverse AV
- (42) Passage de roue AV
- (43) Partie avant de passage de roue AV
- (44) Fermeture latérale de longeron AV
- (45) Longeron AV
- (46) Façade de longeron AV
- (47) Renfort embout de longeron AV
- (48) Longeron de réparation AV
- (49) Cloison de façade AV
- (50) Façade AV
- (51) Traverse inf. de tablier
- (52) Tablier inf.
- (53) Tablier sup.
- (54) Traverse sup. de tablier
- (55) Planche de bord
- (56) Traverses avant de sièges AV
- (57) Traverse arrière de sièges AV
- (58) Partie avant de plancher AR
- (59) Partie arrière de plancher AR (Plancher de coffre)
- (60) Renfort lat. de plancher de coffre
- (61) Traverse centrale de pavillon
- (62) Doublure de jupe AR
- (63) Traverse AR de pavillon
- (64) Jupe AR
- (65) Traverse avant de plancher AR
- (66) Longeron AR de réparation
- (67) Traverse siège AR
- (68) Doublure assemblée d'aile AR
- (69) Longeron AR
- (70) Partie avant de passage de roue AR
- (71) Côté de caisse assemblé
- (72) Partie arrière de passage de roue AR
- (73) Renfort AR de bas de caisse
- (74) Doublure de bas de caisse
- (75) Renfort AV de bas de caisse
- (76) Pied milieu
- (77) Renfort de pied milieu
- (78) Doublure de pied milieu
- (79) Renfort de doublure d'aile AV
- (80) Renfort passage de roue AV
- (81) Tôle de liaison de longeron AV
- (82) Longeron sous plancher AV
- (83) Fermeture de longeron sous plancher AV
- (84) Support embout de longeron AV
- (85) Tôle lat. d'auvent
- (86) Coté de caisse assemblé
- (87) Partie avant de passage de roue AR
- (88) Jupe AR
- (89) Partie arrière de plancher AR (Plancher de coffre)
- (90) Renfort lat. de plancher de coffre
- (91) Traverse centrale de pavillon
- (92) Pavillon
- (93) Traverse AR de pavillon
- (94) Hayon
- (95) Lunette AR
- (96) Doublure assemblée d'aile AR
- (97) Pied de volet AR
- (98) Renfort inf. d'aile AR
- (99) Feu AR supérieur
- (100) Feu AR inférieur
- (101) Vitre de custode
- (102) Partie arrière de passage de roue AR
- (103) Fermeture inf. d'aile AR
- (104) Bouclier AR
- (105) Armature de bouclier AR
- (106) Cache entrée hayon AR
- (107) Doublure de jupe AR
- (108) Aile AR

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

Pour toutes les opérations, il est impératif de respecter les consignes de sécurité et de propreté.

Bouclier avant

DÉPOSE

Déposer :

- les vis de fixation de la grille de calandre,
- la vis de fixation intérieure au niveau du pare-boue (de chaque côté).

Sous le bouclier avant (Fig.Car.1) :

- Chasser l'axe central des pions plastique (4).
- Déposer :
 - les pions plastique (4),
 - les pions (3) (1/4 de tour),
 - le bouclier avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Attention à bien engager les pattes du pare-chocs dans les encoches de l'aile.

Façade avant

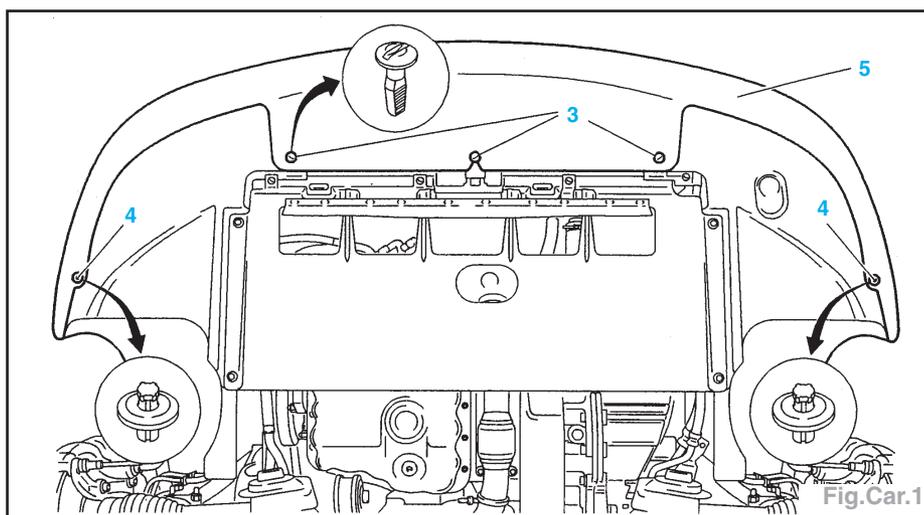


Fig.Car.1

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - les pare-boue avant,
 - le bouclier avant,
 - la poutre métallique avant.
- Déposer (Fig.Car.2) :
 - les projecteurs (1) et (7),
 - la tubulure de remplissage (3),

- le conduit d'aération (5),
- le couvercle du boîtier des connecteurs (8),
- le câble d'ouverture de capot (4),
- les vis (2), (6) et (10).
- Déclipper le circuit de refroidissement de direction assistée (11) (en «a» et «b»).
- Desserrer les vis (9) et (12).
- Débrancher les 4 connecteurs du boîtier (8).
- Déposer la façade avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Enjoliveur de bas de pare-brise (Fig.Car.3)

DÉPOSE

- Déposer :
 - le cache (2),
 - la vis (3).
- Dégager :
 - l'ergot «c» de l'empreinte «f» (suivant Y),
 - l'ergot «b» de l'empreinte «e» (suivant X),
 - le bossage «a» du puits «d».
- Déposer l'enjoliveur de joint de pare-brise.

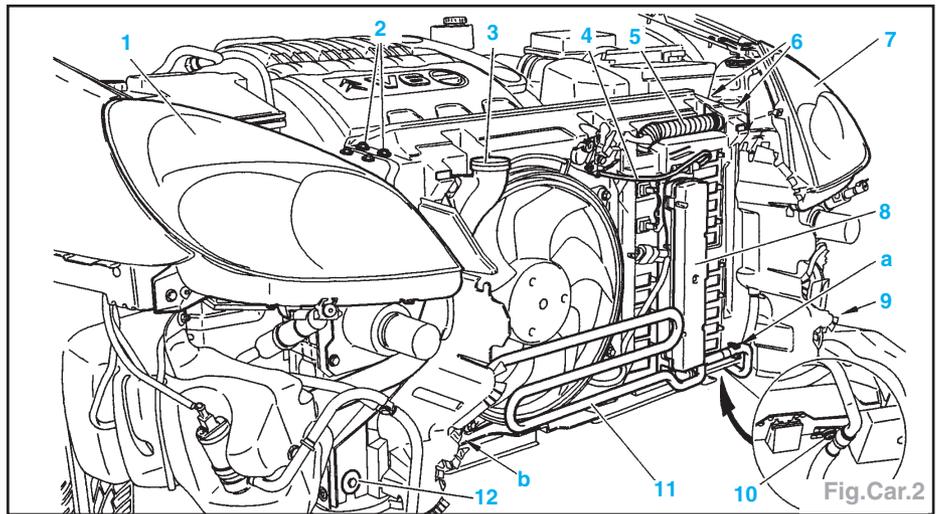


Fig.Car.2

REPOSE

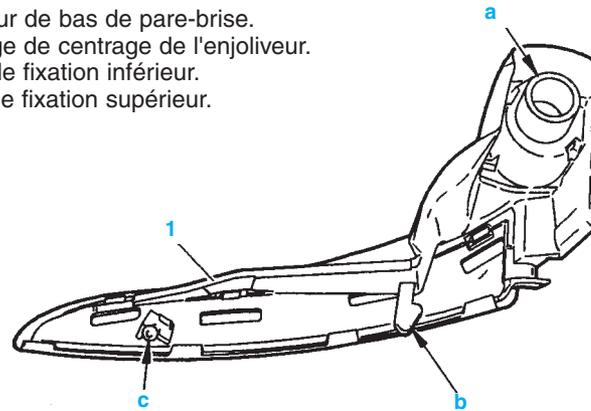
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Capot moteur

DÉPOSE

- Désaccoupler le tuyau de lave-vitre.
- Dégrafer les vérins stabilisateurs de capot.
- Si dépose capot seul :
 - déposer les vis de charnières sur capot.
- Si dépose capot avec charnières :
 - déposer l'enjoliveur de joint de pare-brise,
 - les vis de charnières sur auvent.

- (1) : enjoliveur de bas de pare-brise.
- «a» : bossage de centrage de l'enjoliveur.
- «b» : ergot de fixation inférieur.
- «c» : ergot de fixation supérieur.



DESHABILLAGE

- Déposer (Fig.Car.4) :
 - les gicleurs de lave-vitre (14),
 - les clips (12),
 - l'enjoliveur de capot (15),
 - les cales latérales (11),
 - le joint d'étanchéité (13),
 - les butées caoutchouc (7),
 - les agrafes (8).
- Relever les languettes (10).
- Déposer la garniture de capot (9).

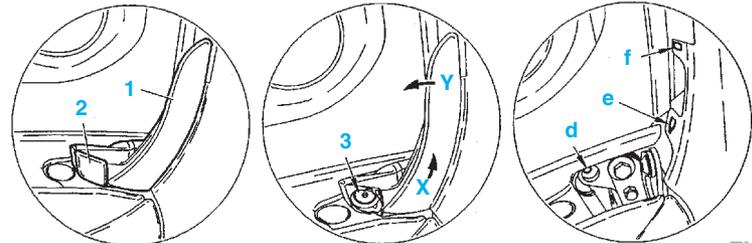


Fig.Car.3

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Attention à bien respecter les jeux et affleurements.

Aile avant

DÉPOSE

- Déposer :
 - le bouclier avant,
 - le bloc optique,
 - le pare-boue avant,
 - l'enjoliveur de bas de caisse, partie avant,
 - l'enjoliveur inférieur de pare-brise.

- Opérations suivant vue (Fig.Car.5) :
- Ecarter l'enjoliveur de pare-brise.

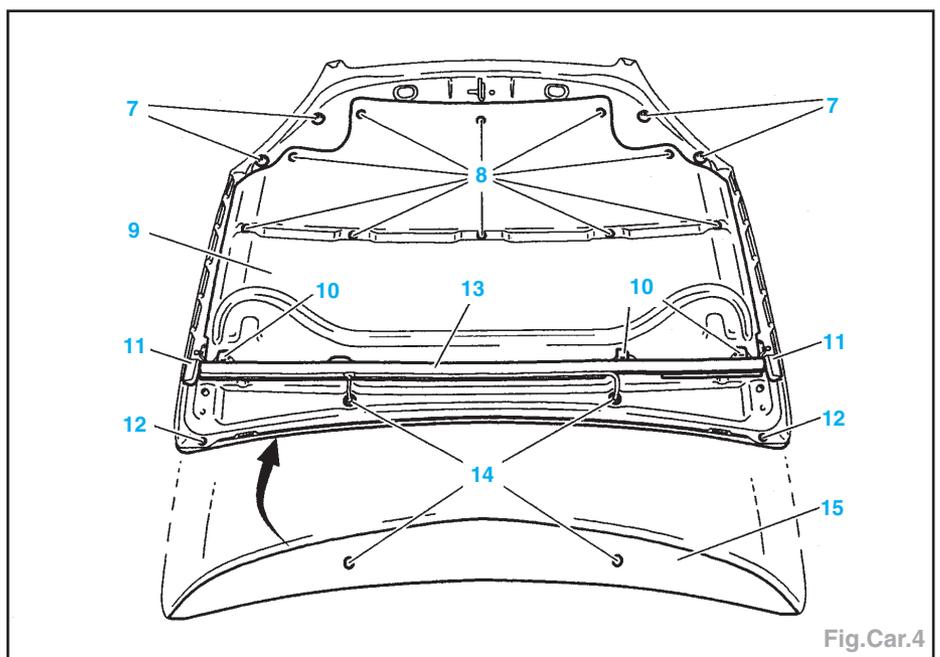


Fig.Car.4

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Desserrer la vis (2).
- Déposer :
 - l'agrafe (4),
 - l'enjoliveur supérieur d'aile avant (3),
 - la vis (5),
 - le clignotant d'aile (6),
 - la vis (7),
 - l'agrafe (8),
 - le col d'entrée d'air (9).
- Desserrer la vis sur bas de caisse.
- Découper à l'aide d'un outil coupant les cordons d'étanchéité.
- Déposer :
 - les 3 vis de fixation supérieure d'aile,
 - les 2 vis de fixation sur façade avant,
 - l'aile avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Apporter une attention particulière à l'étanchéité des cordons.

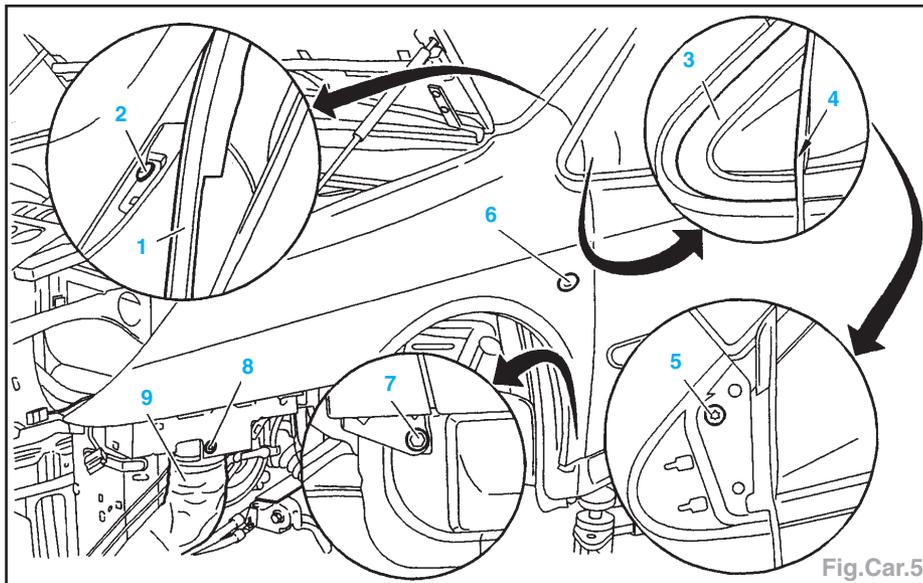


Fig.Car.5

PORTE AVANT

DÉPOSE

Déposer les vis (3) (Fig.Car.6).

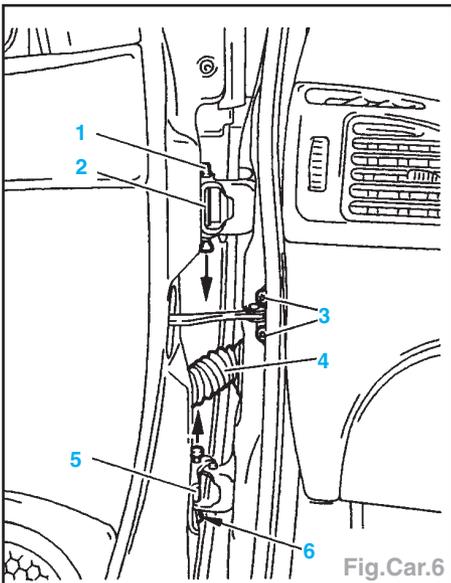


Fig.Car.6

- Déclipper et débrancher le faisceau (4).
- Déposer :
 - l'agrafe (1),
 - l'agrafe (6),
 - les axes de charnières (2) et (5) à l'aide de l'outil référencé Citroën (8602-T),
 - la porte avant.

DESHABILLAGE

Outillage préconisé (Fig.A-B) :

- [1], pince pour dépose des pions plastiques 7504-T.
- [2], outil de démontage baguettes latérales 8205-T.E.
- Déposer :
 - l'enjoliveur de poignée de commande intérieure d'ouverture,
 - l'enjoliveur de poignée intérieure de porte,
 - le bouton de lève-vitre,
 - le gousset intérieur de rétroviseur,

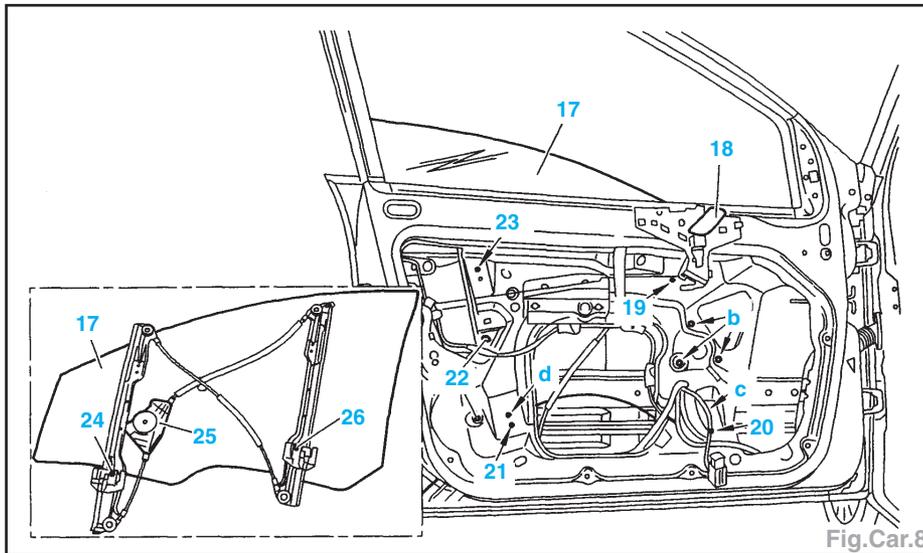


Fig.Car.8

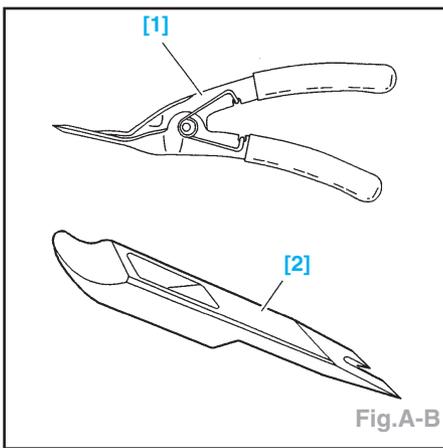


Fig.A-B

- les 2 vis de poignée intérieure de porte,
- la vis de poignée de commande intérieure d'ouverture,
- Dégager la garniture de porte en la soulevant pour la dégager du lèche-vitre.
- Déconnecter :
 - le haut-parleur,
 - l'éclairage de bas de marche,
 - le connecteur (15) (Fig.Car.7),
 - le connecteur (14).
- Dégrafer le faisceau électrique du rétroviseur extérieur «a».
- Déposer :

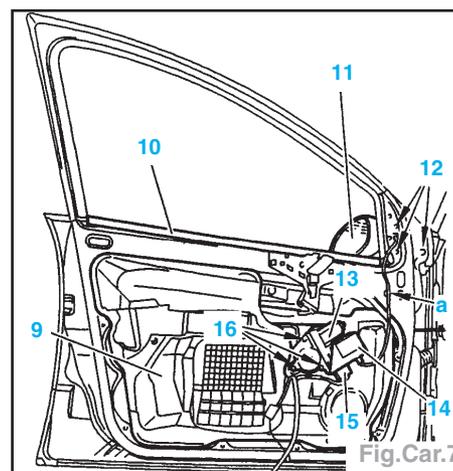


Fig.Car.7

- les vis (12),
- le rétroviseur extérieur (11),
- les vis (16),
- le module de porte (13),
- le lèche-vitre intérieur (10),
- la feuille d'étanchéité (9).
- Descendre la vitre de porte de façon à faire correspondre les ergots (24) et (26) du lève-vitre avec les trous «c» et «d» de la doublure de porte.
- Déclipper la vitre (17) (Fig.Car.8) et la sortir par l'extérieur de la porte avant.

- A l'aide d'un forêt Ø 6 mm, percer les têtes de rivet (19), (20), (21) et (23).
- Déclipper en «b» le support de module de porte (25).
- Déposer :
 - le lève-vitre de porte avant,
 - la commande de poignée intérieure (18),
 - les clips (22),
 - l'absorbeur de choc intérieur (40),
 - les vis (27), (33) et (37) (Fig.Car.9),
 - le protecteur anti-effraction (34),
 - les écrous (31),
 - l'étrier (32),
 - la tringle de liaison serrure poignée intérieure (35).
- Débrancher le connecteur (30).
- Déposer :
 - les vis (29),
 - la serrure (28),
 - la platine du rétroviseur extérieur,
 - le lèche-vitre extérieur,
 - la coulisse de vitre,
 - la commande de poignée extérieure,
 - la baguette de protection latérale,
 - l'absorbeur de chocs extérieur de porte.

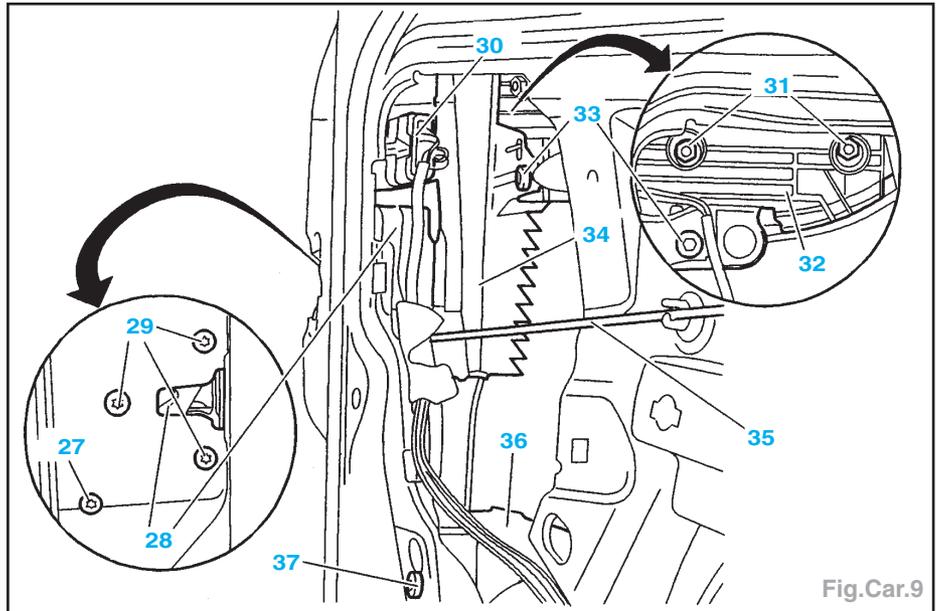


Fig.Car.9

Eléments de serrure de porte avant :
(dessin ci-contre)

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- Régler (Fig.Car.10) :
 - les jeux de la porte avant par vis (7) et (9),
 - le désaffleurement par vis (8) et (10).

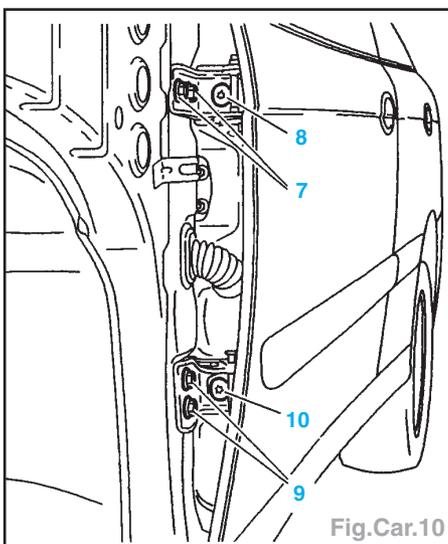
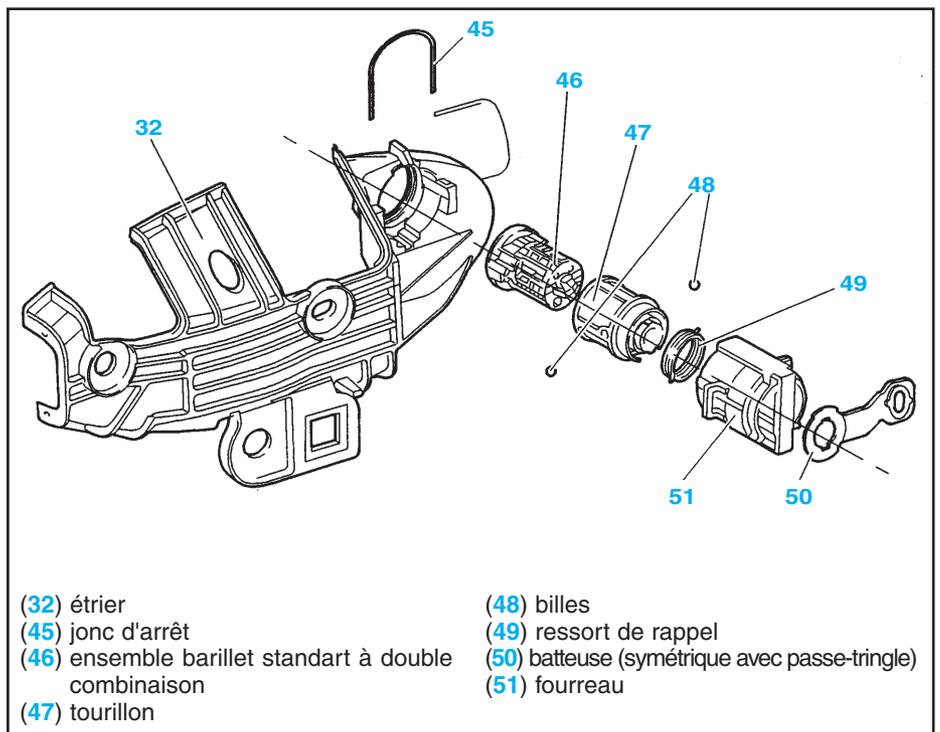


Fig.Car.10

Porte arrière

DÉPOSE

- Déposer les vis (4) (Fig.Car.11).
- Déclipper et débrancher le faisceau (3).
- Déposer :
 - l'agrafe (1),
 - l'agrafe (6),
 - les axes de charnières (2) et (5) à l'aide de l'outil référencé Citroën (8602-T),
 - la porte arrière.



- (32) étrier
- (45) jonc d'arrêt
- (46) ensemble barillet standard à double combinaison
- (47) tourillon

- (48) billes
- (49) ressort de rappel
- (50) batteuse (symétrique avec passe-tringle)
- (51) fourreau

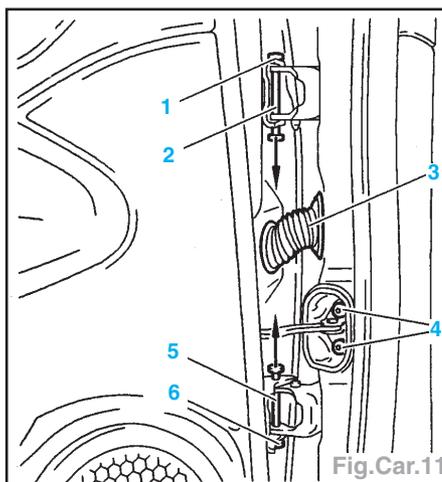


Fig.Car.11

DESHABILLAGE

Outillage préconisé identique à la porte avant.

- Déposer :
 - le gousset enjoliveur intérieur sur cadre de vitre,
 - le bouton de lève-vitre électrique (suivant version),
 - la poignée de lève-vitre (suivant version),
 - l'obturateur de vis de poignée de commande intérieure d'ouverture,
 - la vis de poignée de commande intérieure d'ouverture,
 - l'enjoliveur de poignée de commande intérieure d'ouverture,
 - l'enjoliveur de poignée intérieure de porte,
 - les deux vis de poignée intérieure de porte,
 - le haut-parleur,
- Dégrafer la garniture de porte en commençant par le bas, puis la soulever pour la dégager du lèche-vitre intérieur.
- Dégrafer la tringle de commande intérieure (12), en «b» (Fig.Car.12).
- Déposer la commande d'ouverture (16).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Percer les rivets (13) et (15) à l'aide d'un foret Ø 5 mm.
- Déposer le cache anti-effraction (14).
- Déclipper la tringle de commande intérieure (12), en «a».
- Déposer :
 - la feuille d'étanchéité (17),
 - la vis (23) (Fig.Car.13),
 - le cache anti-effraction (24),
 - le lèche-vitre intérieur (20),
 - la coulisse de vitre (21),
 - les vis (19) et (26),
 - le guide vitre.
- Descendre la vitre de façon à amener la goupille de retenue de la vitre sur le mécanisme en face de l'ouverture «c».
- Chasser la goupille de retenue.
- Sortir la vitre par l'extérieur de la porte arrière.

Lève-vitre manuel :

- Percer les rivets (22), (33) et (32) à l'aide d'un foret Ø 5 mm.

Lève-vitre électrique :

- Débrancher le connecteur (27).
- Percer les rivets (22), (29) et (33) à l'aide d'un foret Ø 5 mm.
- Déposer le lève-vitre (28).
- Déposer :
 - les vis (18),
 - le faisceau électrique (31),
 - le joint (25).
- Dégrafer la commande d'ouverture (37), en «d» (Fig.Car.14).

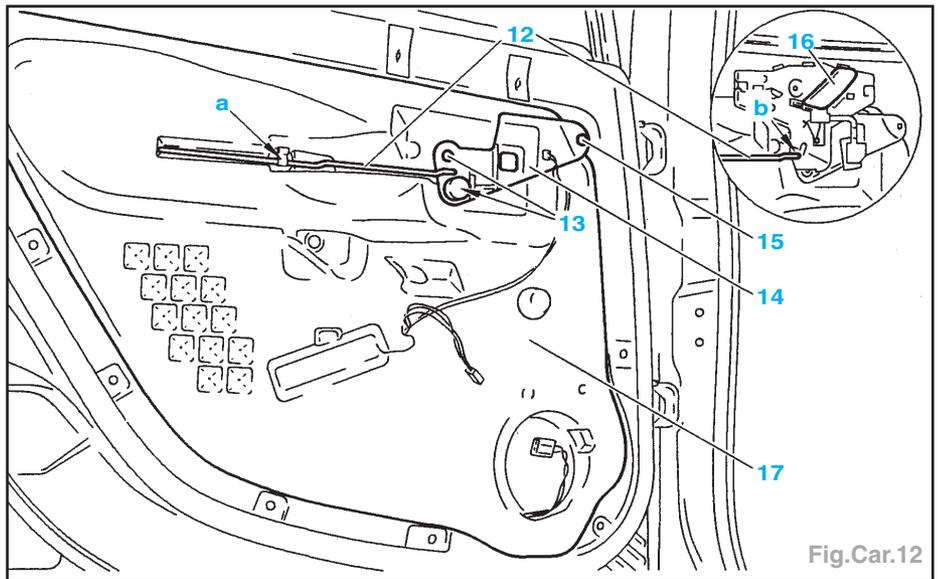


Fig.Car.12

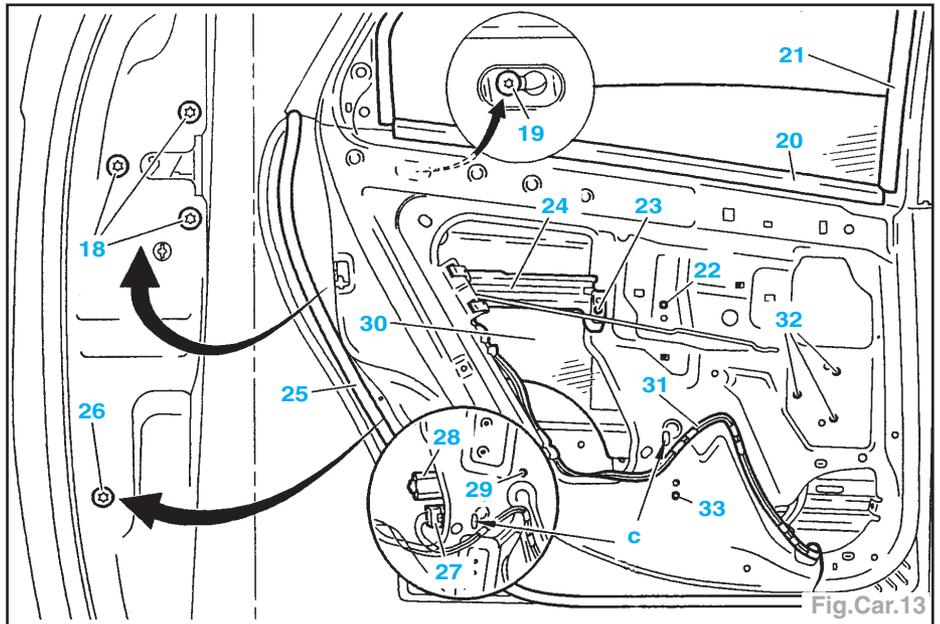


Fig.Car.13

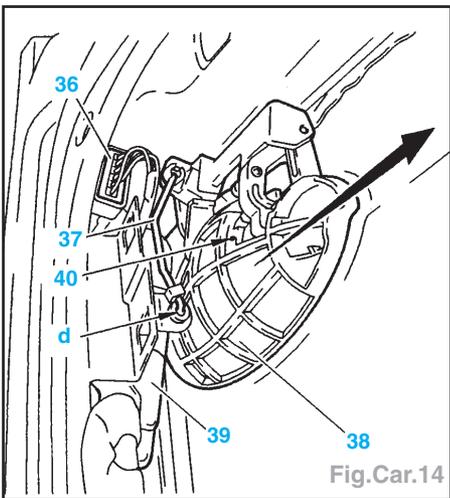


Fig.Car.14

- Débrancher le connecteur (36).
- Déposer la serrure (39).
- Déclipper le pion (40).
- Faire glisser l'étrier (38) de fixation de poignée extérieure.
- Déposer :
 - l'encadrement extérieur de vitre,
 - le lèche-vitre extérieur,
 - les 2 vis de fixation de gousset extérieur sur cadre de vitre,
 - la poignée extérieure,
 - la baguette de protection latérale.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- Régler (Fig.Car.15) :
 - les jeux de la porte arrière par vis (8), (9) et (11),
 - le désaffleurement par vis (7) et (10).

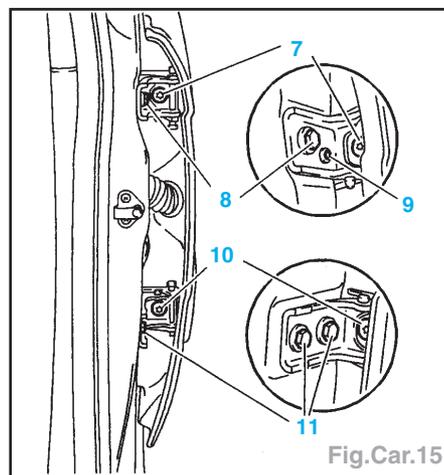


Fig.Car.15

- La vis (9) est fixée à l'intérieur du pied central.

Hayon (Berline)

DÉPOSE

- Opération nécessitant deux opérateurs.
- Déclipper les stabilisateurs de chaque côté.

Charnières restant sur le véhicule :

- Déposer (Fig.Car.16) :
 - les vis (2) et (5),
 - le hayon (1).

Charnières restant sur le hayon :

- Dégager légèrement la garniture de pavillon (3).
- Déposer :
 - les écrous (4) de chaque côté,
 - le hayon (1).

DESHABILLAGE

- Déposer (Fig.Car.17 à 21) :
 - les pions rivet (1),
 - le protecteur de faisceau (2),
 - les pions rivet (4),
 - le 3^{ème} feu stop (6),

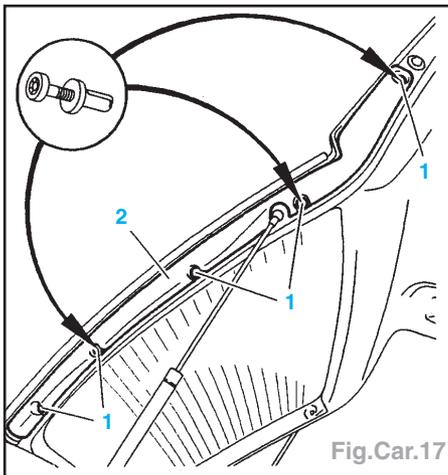


Fig.Car.17

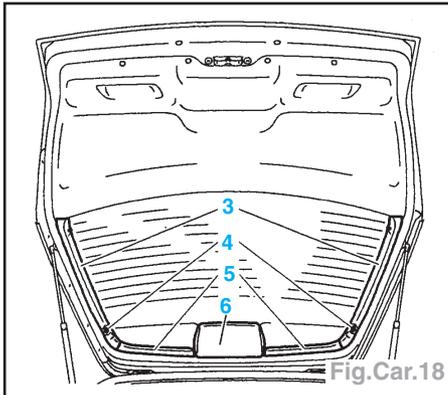


Fig.Car.18

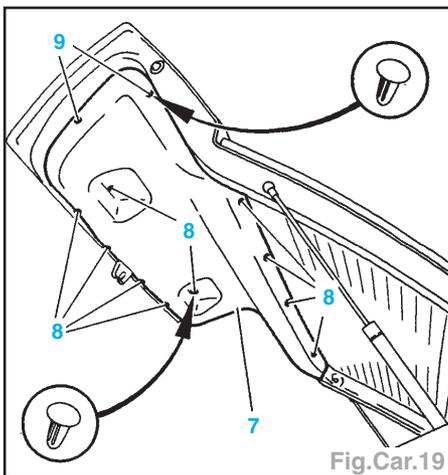


Fig.Car.19

- Dégrafer :
- les montants latéraux (3),
- les garnitures supérieures (5).
- Déposer :
- les agrafes (8),
- les agrafes (9) de chaque côté,
- la garniture de hayon (7),
- les feuilles d'étanchéité (13) et (16).
- Débrancher :
- le connecteur du 3^{ème} feu stop (12),
- les connecteurs de lunette arrière chauffante (10),
- le connecteur d'éclaireur de plaque de police (15) de chaque côté,
- le connecteur du contacteur d'ouverture du coffre (19),
- le connecteur de serrure du coffre (17).
- Déposer :
- les éclaireurs de plaque de police (15) en pinçant les languettes en «a»,
- l'écrou (14) de chaque côté,
- les écrous (20),

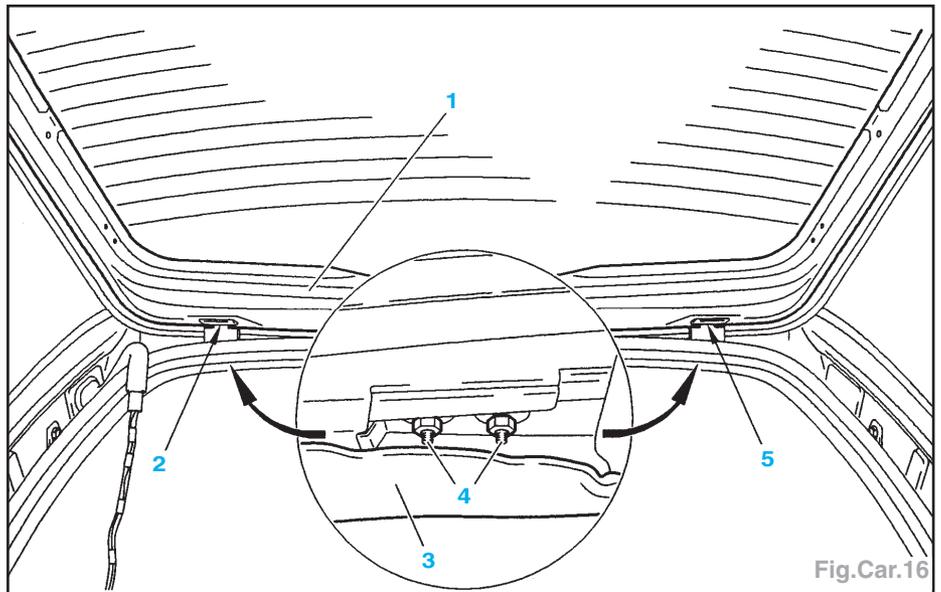


Fig.Car.16

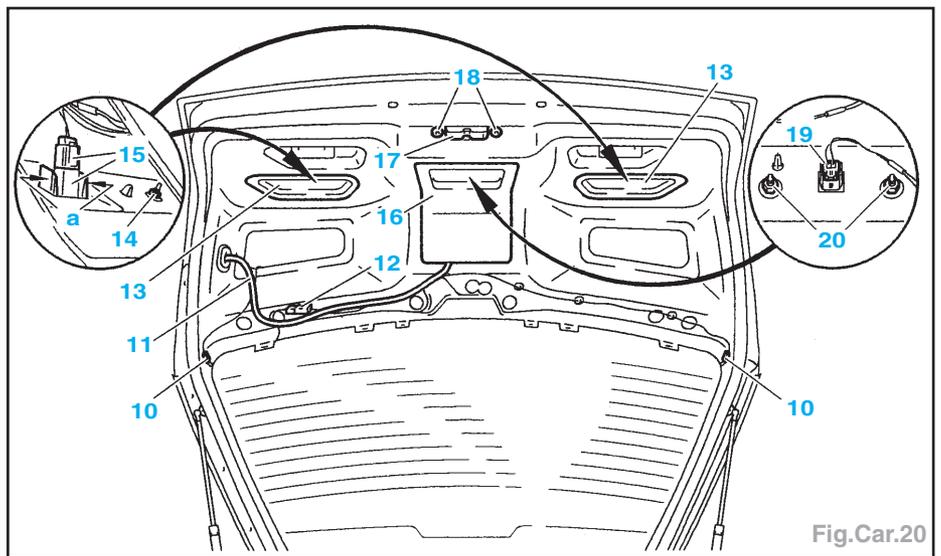


Fig.Car.20

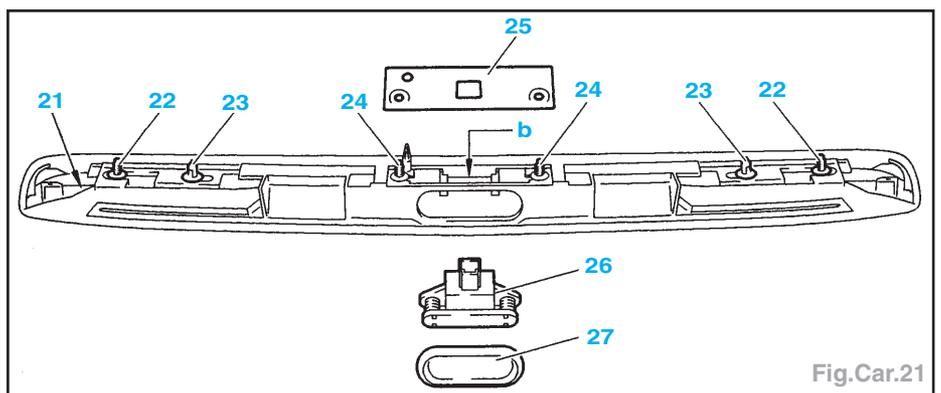


Fig.Car.21

- les vis (18),
- la serrure (17),
- le faisceau électrique (11),
- l'enjoliveur de plaque de police,
- les vis (22) et (24),
- l'agrafe (23),
- l'élément d'étanchéité (25),
- l'élément de finition (27),
- le contacteur d'ouverture (26) en le pressant légèrement pour le sortir par l'ouverture «b»,
- la lunette arrière.

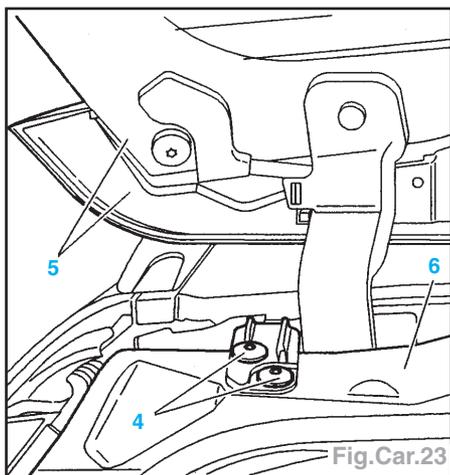
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Hayon (Break)

DÉPOSE

- Le faisceau électrique est clippé sous le support tablette.
- Déconnecter le faisceau électrique (1) du hayon (Fig.Car.22).
- Déposer l'enjoliveur central de charnière (2).
- Déclipper les équilibreurs de hayon (3) de chaque côté.
- Fermer le hayon (6) (Fig.Car.23).



- Relever la vitre de hayon (5).

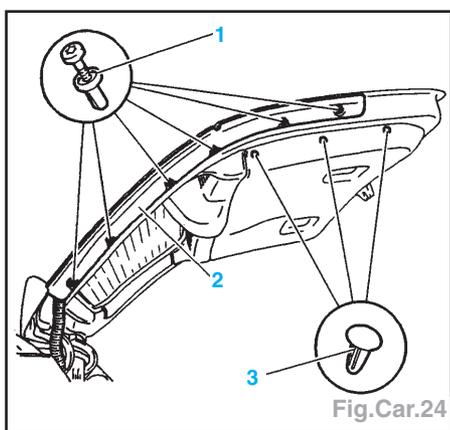
Opération nécessitant deux opérateurs :

- Déposer :
 - les vis (4) de chaque côté,
 - le hayon (6).

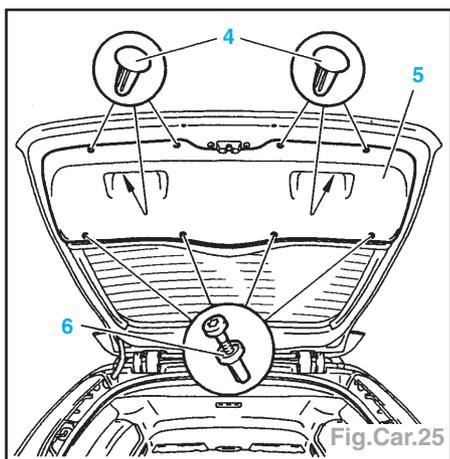
DESHABILLAGE

Opérations suivant vues (Fig.Car.24,25, 26,27,28 et 29).

- Déposer :
 - les pions rivet (1),
 - la garniture (2) du faisceau électrique,
 - les agrafes (3) de chaque côté,



- les agrafes (4),
- les pions rivet (6),
- la garniture du hayon (5).



- Déclipper la garniture supérieure (7) de hayon.

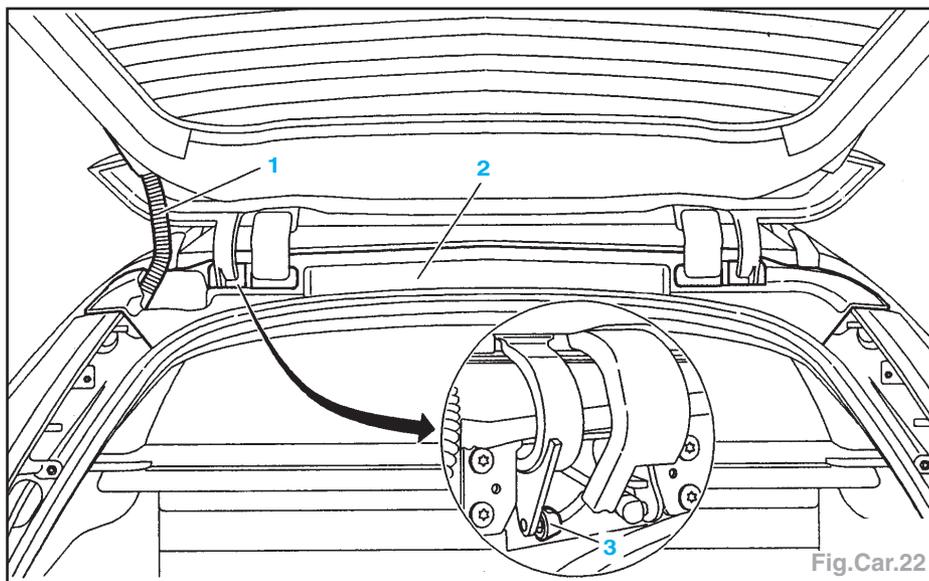


Fig.Car.22

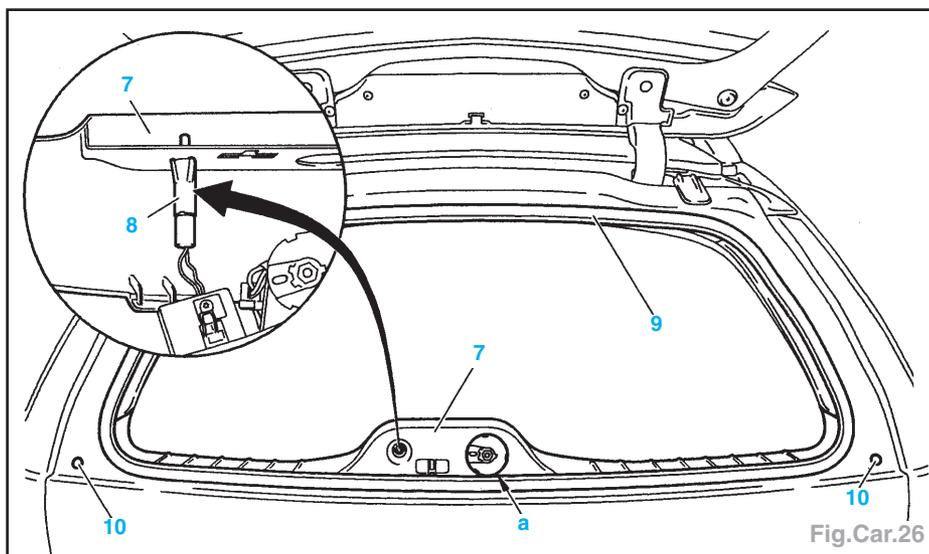


Fig.Car.26

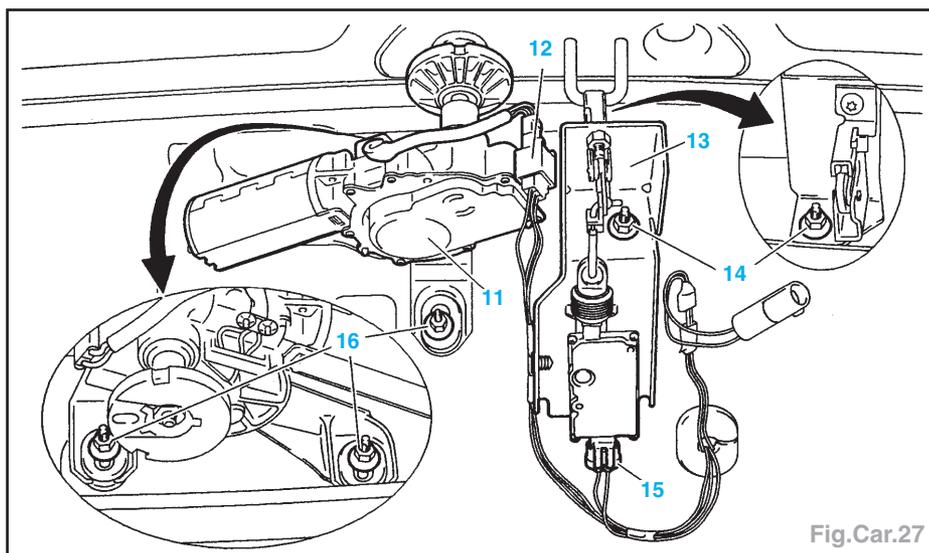


Fig.Car.27

Attention : Dégager la garniture supérieure de hayon du mécanisme d'essuie-vitre en «a».

Déconnecter le témoin (8) de fermeture de vitre.

- Déposer :
 - la garniture supérieure (7),
 - le joint de vitre (9),
 - les butées caoutchouc (10).

- Débrancher le connecteur (12).
- Déposer :
 - les écrous (16),
 - l'ensemble du mécanisme d'essuie-vitre arrière (11).
- Débrancher le connecteur (15).
- Déposer :
 - les écrous (14),
 - l'ensemble de serrure (13) de hayon,

- les montants latéraux (20),
- les feuilles d'étanchéité (17), (18) et (19).

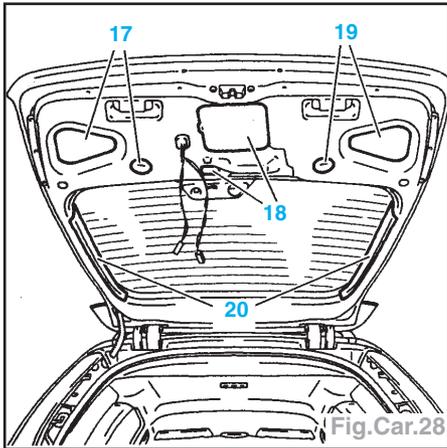


Fig.Car.28

- Débrancher :
 - le connecteur (23) de chaque côté,
 - le connecteur (22),
 - le connecteur de serrure de hayon,
- Déposer :
 - les écrous (25) en passant par l'ouverture «b»,

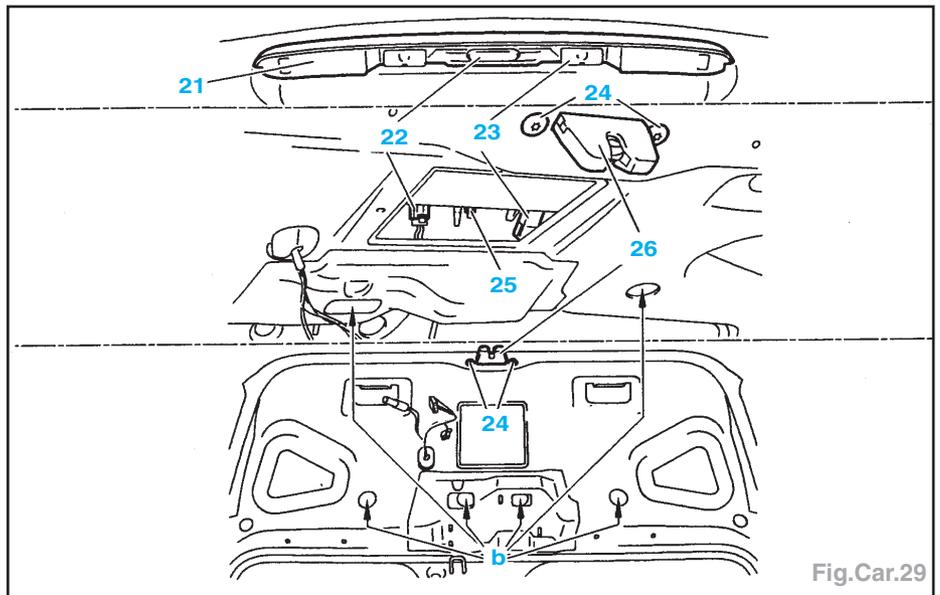


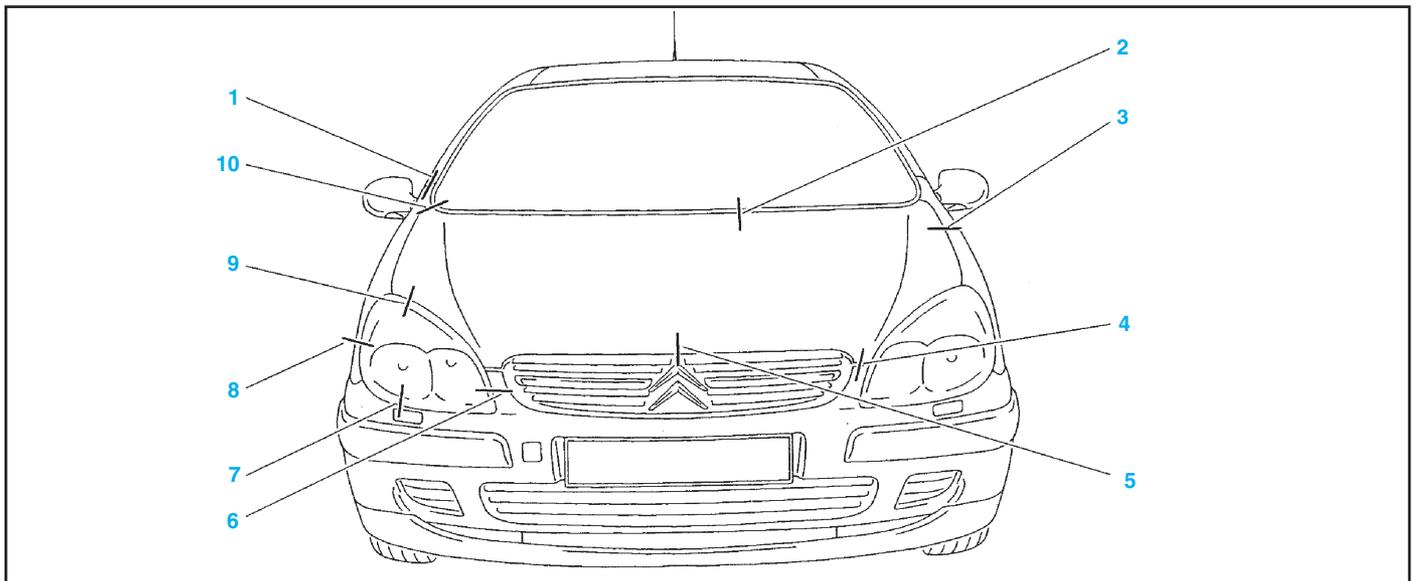
Fig.Car.29

- l'enjoliveur (21),
- les vis (24),
- la serrure (26).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

jeux et affleurements



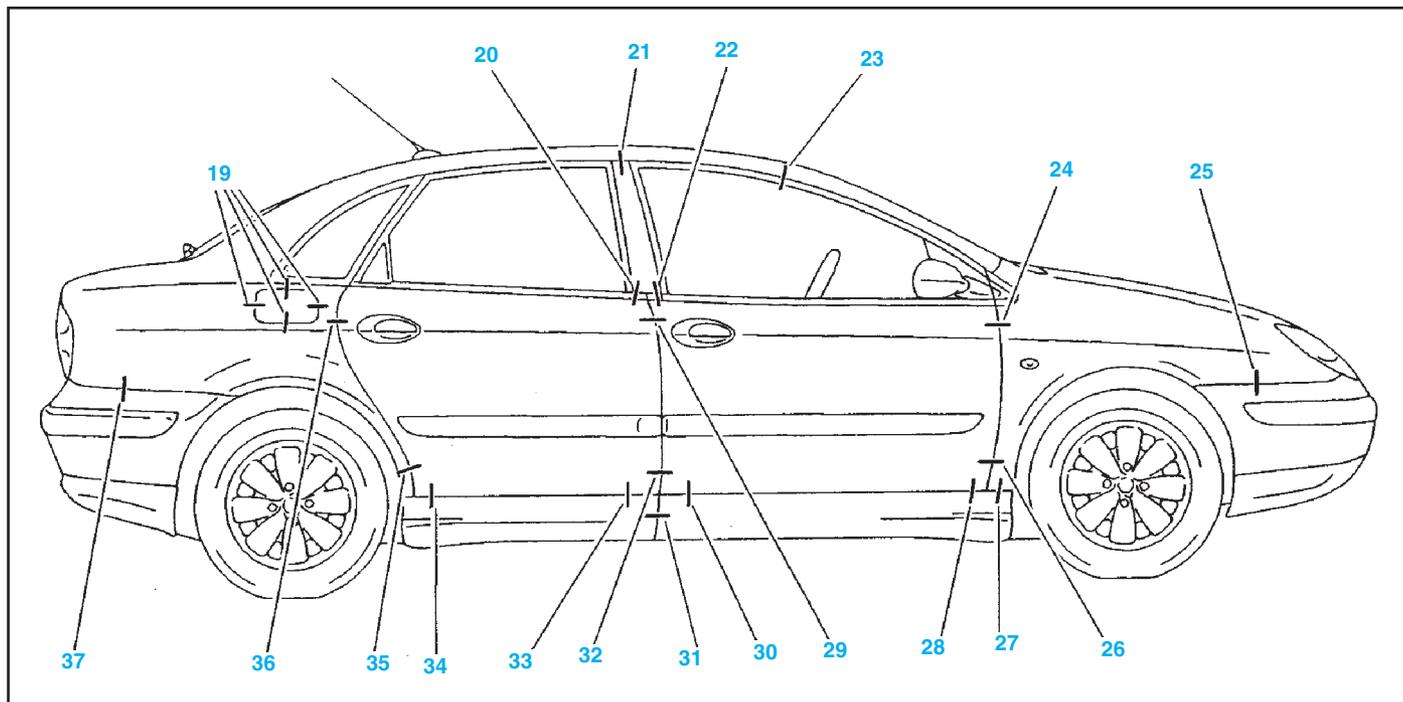
Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
1	Montant de baie / aile avant	2,5 ± 1,5	0 ± 1,5	1
2	Enjoliveur de capot / capot	3,4 ± 0,6	0,2 ± 1	
3	Aile avant / capot	3,5 ± 1,5	1,5 ± 1,5	
4	Capot / pare-chocs avant	5,5 ± 2,2	1,3 ± 2,1	
5	Capot / chevron supérieur	7,2 ± 2		
6	Pare-chocs avant / projecteur	3 ± 2,2	1 ± 2	0,3 ± 2
7	Pare-chocs avant / projecteur	2,7 ± 2,2		
8	Aile avant / projecteur	2,5 ± 2	0,2 ± 2	
9	Projecteur / capot	5 ± 2,5	0,4 ± 2	2
10	Enjoliveur de montant de baie de pare-brise / enjoliveur de capot	5,7 ± 2,2	4 ± 2,2	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

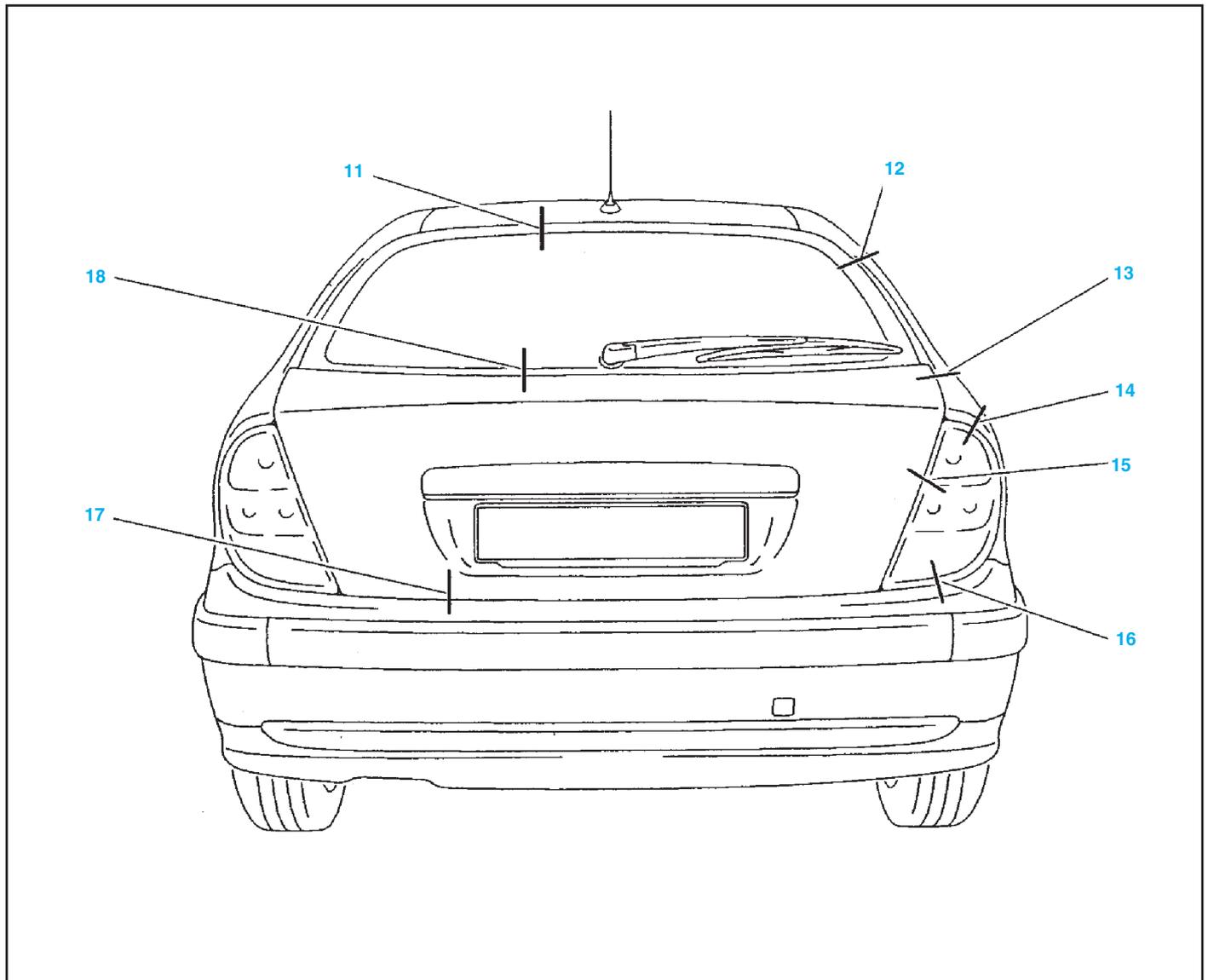
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
19	Trappe à carburant / côté habitacle	2,5 ± 1	0,5 ± 1	
20	Porte arrière	5,3 ± 2		
21	Côté habitacle / enjoliveur de pied milieu	1 ± 1		
22	Porte avant	5,4 ± 2		
23	Côté habitacle / enjoliveur de pavillon	1,5 ± 1	1,5 ± 1	1
23	Enjoliveur de pavillon / pavillon	1,5 ± 1	1,5 ± 1	1
24	Porte avant / aile avant	4,5 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1,5
25	Aile avant / pare-chocs avant	1,5 ± 1	0,2 ± 1,5	1,5
26	Porte avant / aile avant	4,5 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1,5
27	Aile avant / bas de caisse	4,6 ± 2		
28	Porte avant / bas de caisse	5 ± 1,5		1,5
29	Porte avant / porte arrière	4,5 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1,5
30	Porte avant / bas de caisse	5 ± 1,5		1,5
31	Bas de caisse avant / bas de caisse arrière	4,5 ± 1,5	0 ± 1	1,5
32	Porte arrière / porte avant	4,5 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1,5
33	Porte arrière / bas de caisse	5 ± 1,5		1,5
34	Porte arrière / bas de caisse	5 ± 1,5		1,5
35	Porte arrière / côté habitacle	4 ± 1,5	0 ± 1,5	1,5
36	Côté habitacle / porte arrière	4 ± 1,5	0 ± 1,5	1,5
37	Côté habitacle / pare-chocs arrière	1,5 ± 1	0 ± 1,5	1

ARRIÈRE BERLINE



Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
11	Pavillon / lunette arrière	$7 \pm 2,5$	3 ± 2	2,5
12	Côté habitacle / lunette arrière	6 ± 2		
13	Côté habitacle / volet arrière	$3,5 \pm 1,5$	$1,5 \pm 1,5$	1,5
14	Côté habitacle / feu arrière	$2,5 \pm 2$	$2 \pm 1,5$	2
15	Feu arrière / volet arrière	$4 \pm 2,5$	$0,5 \pm 1,5$	2
16	Feu arrière / pare-chocs arrière	2 ± 2		
17	Volet arrière / pare-chocs arrière	6 ± 2		
18	Lunette arrière / volet arrière	0		

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

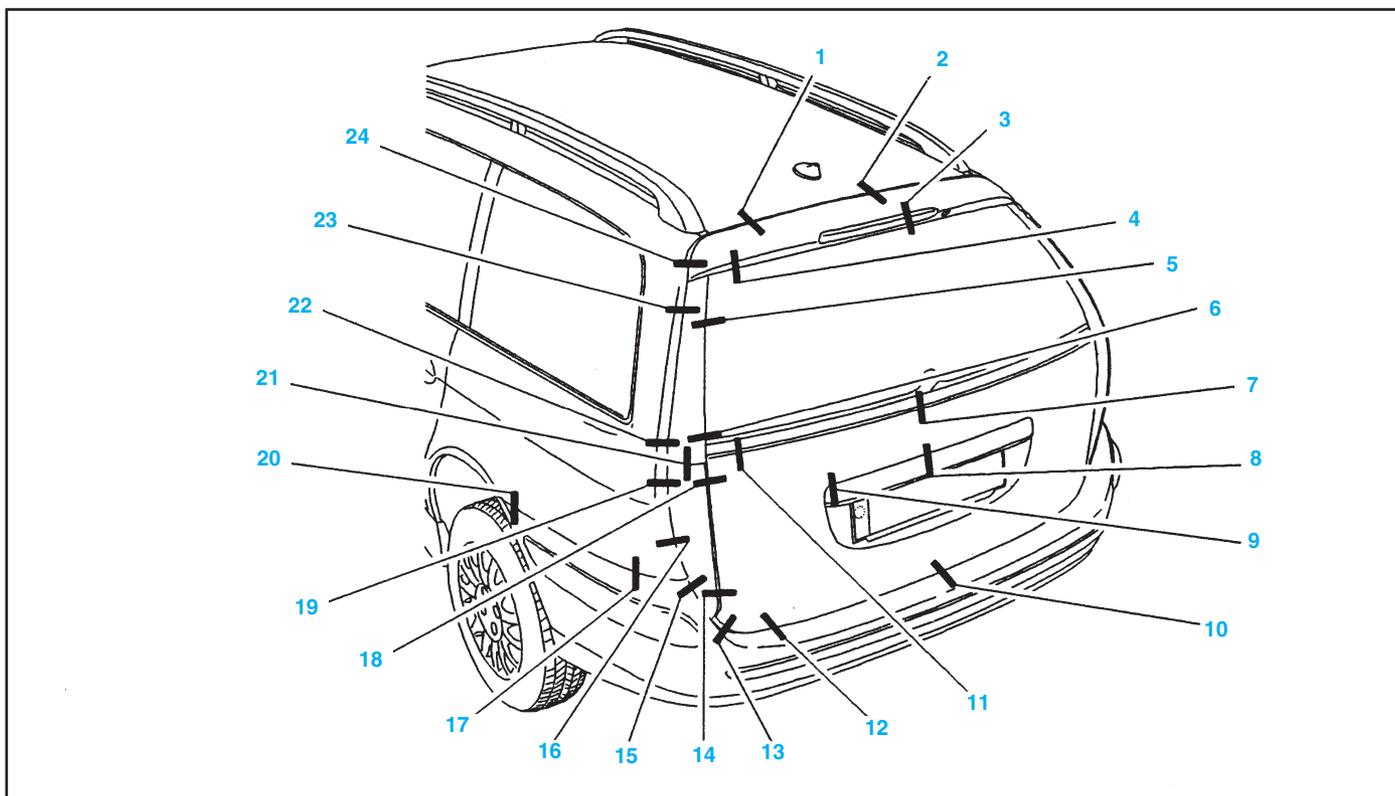
ARRIÈRE BREAK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux (mm)	Désaffleurement (mm)	Faux parallélisme (mm)
1	Becquet de hayon / pavillon	7 ± 2	1,5 ± 2	
2	Becquet de hayon / pavillon	7 ± 2	2,5 ± 2	
3	Becquet de hayon / vitre de hayon	1,5 ± 1		
4	Becquet de hayon / vitre de hayon	1,5 ± 1		1
5	Feu arrière / hayon	5 ± 2,5	2 ± 2	2,5
6	Feu arrière / hayon	5 ± 2,5	2 ± 2	2,5
7	Vitre de hayon / hayon	4	1,5 ± 1,5	1,5
8	Bandeau de hayon / hayon	0		
9	Bandeau de hayon / hayon	0		
10	Hayon / pare-chocs arrière	6,5 ± 2		
11	Vitre de hayon / hayon	4	1,5 ± 1,5	1,5
12	Hayon / pare-chocs arrière	6 ± 2		
13	Hayon / pare-chocs arrière	9,5 ± 2		
14	Feu arrière / hayon	4 ± 2,5	1 ± 2	2,5
15	Feu arrière / pare-chocs arrière	4	2 ± 1,5	
16	Côté de caisse / feu arrière (bas)	2 ± 1,5	1 ± 1,5	1,5
17	Côté de caisse / pare-chocs arrière	1,5 ± 1	0 ± 1,5	1
18	Feu arrière / hayon	4 ± 2,5	1 ± 2	2,5
19	Côté de caisse / feu arrière (bas)	2 ± 1,5	1 ± 1,5	1,5
20	Côté de caisse / pare-chocs arrière	1,5 ± 1	0 ± 1,5	1
21	Feu arrière (haut) / feu arrière (bas)	1 ± 1	0 ± 1,5	
22	Côté de caisse / feu arrière	2 ± 1,5	1 ± 1,5	1,5
23	Côté de caisse / feu arrière	2 ± 1,5	1 ± 1,5	1,5
24	Becquet de hayon / hayon	5 ± 2	0,5	2

SELLERIE

Pare-brise

- Outils nécessaires (Fig.Car.30) :

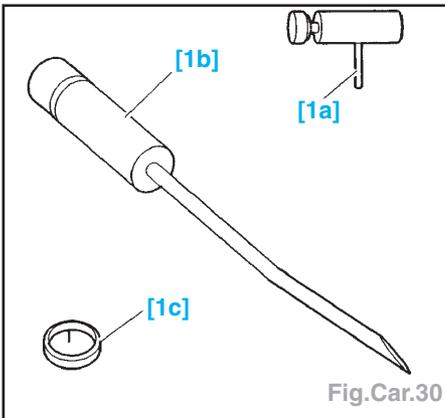


Fig.Car.30

- poignée pour corde à piano 7503-T [1a],
- poignée longue 7503-TB [1b] et corde à piano 7503-TC [1c].

DÉPOSE

- Déposer (côté intérieur) :
 - les garnitures de montants de baie de pare-brise,
 - le rétroviseur intérieur,
 - le capteur de pluie (suivant option).
- Déposer (côté extérieur) :
 - les balais d'essuie-vitre,
 - la grille d'auvent (voir opération correspondante),
 - les enjoliveurs inférieurs de baie de pare-brise (voir opération correspondante),
 - le jonc de finition du pare-brise,
 - le jonc inférieur du pare-brise.
- Protéger l'entourage de la baie de pare-brise, à l'aide d'un ruban adhésif «a» (Fig.Car.31).

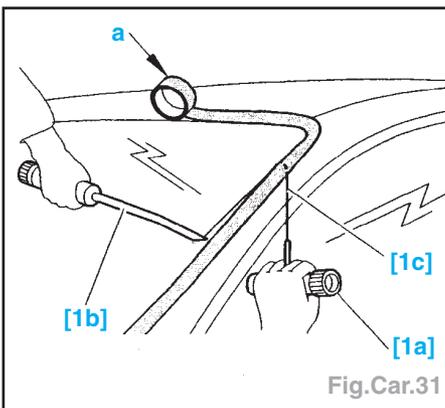


Fig.Car.31

- Passer la corde à piano [1c] au travers de l'adhésif-joint.
- A l'aide des outils [1a] et [1b], découper le cordon d'adhésif-joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.

NETTOYAGE - PRÉPARATION

- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- Poser les joncs de finition sur le pare-brise.

REPOSE

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Equiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.
- Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses.
- Appuyer légèrement sur la périphérie de pare-brise.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C :
 - bi-composant : 1 heure
 - monocomposant : 6 à 12 heures.

Nota : Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage. Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

Lunette AR

Berline

- Outils nécessaires (Fig.Car.30 et 32) :

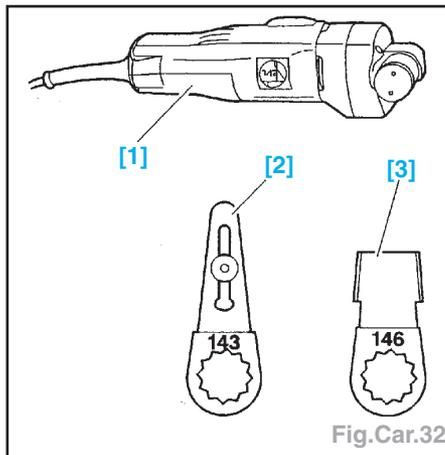


Fig.Car.32

- poignée pour corde à piano 7503-T [1a],
- poignée longue 7503-TB [1b],
- corde à piano 7503-TC [1c],
- couteau électrique [1], lame butée réglable n°143 [2] (long : 16/35 mm) et lame pelle n°146 [3].

DÉPOSE

- Déshabiller le hayon.
- Déposer le troisième feu de stop.
- Débrancher les connecteurs (1) et (2) (Fig.Car.33).
- Passer la corde à piano au travers de l'adhésif-joint.
- Découper le cordon d'adhésif joint (en «b») ; à l'aide des outils.
- Equiper le couteau électrique [1] de la lame 143.
- Régler la butée à une longueur de 30 mm.

- Couper le cordon d'adhésif joint (en «a»).
- Déposer la lunette arrière.
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

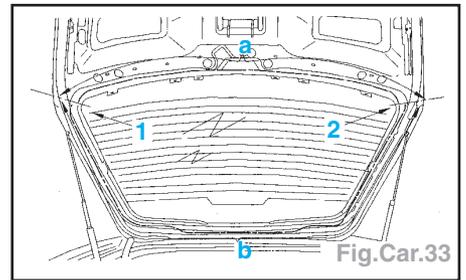


Fig.Car.33

Attention : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- En cas de détérioration du faisceau électrique du 3^{ème} feu de stop, effectuer les opérations suivantes :
 - couper les extrémités du faisceau électrique,
 - poser le faisceau réparation (3) (le long du surmoulage de la lunette arrière) (Fig.Car.34).

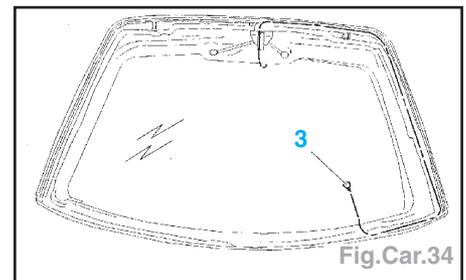


Fig.Car.34

REPOSE

- Equiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la lunette arrière sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Reposer la lunette arrière à l'aide des ventouses.
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la lunette arrière.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C :
 - bi-composant : 1 heure
 - monocomposant : 6 à 12 heures.

Nota : Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage. Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

Break

DÉPOSE

- Déposer :
 - le déflecteur arrière supérieur de pavillon,

GÉNÉRALITÉS

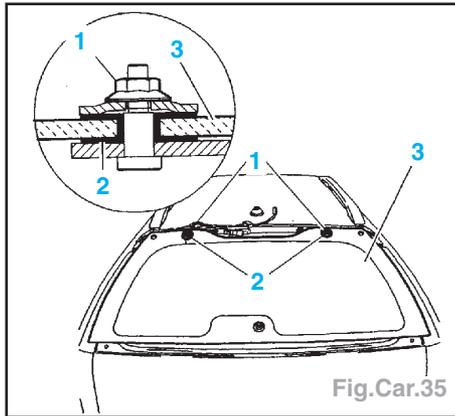
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

- les équilibreurs de hayon (de chaque côté).
- Déposer (Fig.Car.35) :

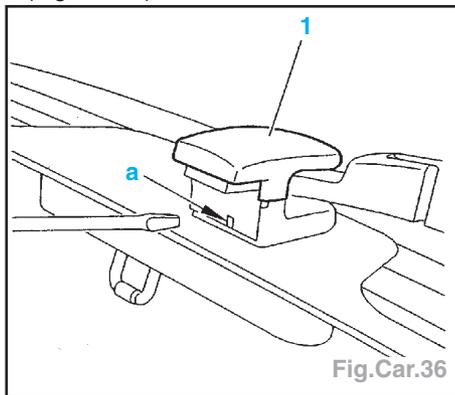


- les écrous (1),
- la vitre de hayon (3),
- les butées radiales (2).

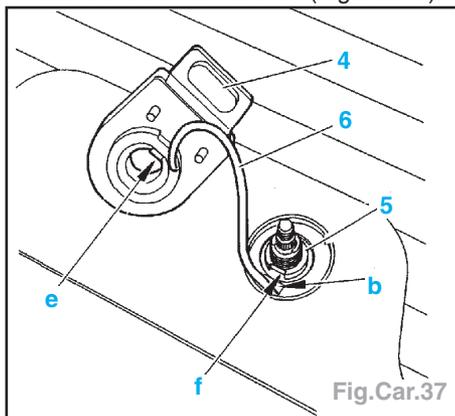
DÉSHABILLAGE

Côté extérieur de la vitre de hayon

- Déclipper le bouton-cache (1) par l'ouverture «a» à l'aide d'un tournevis fin (Fig.Car.36).



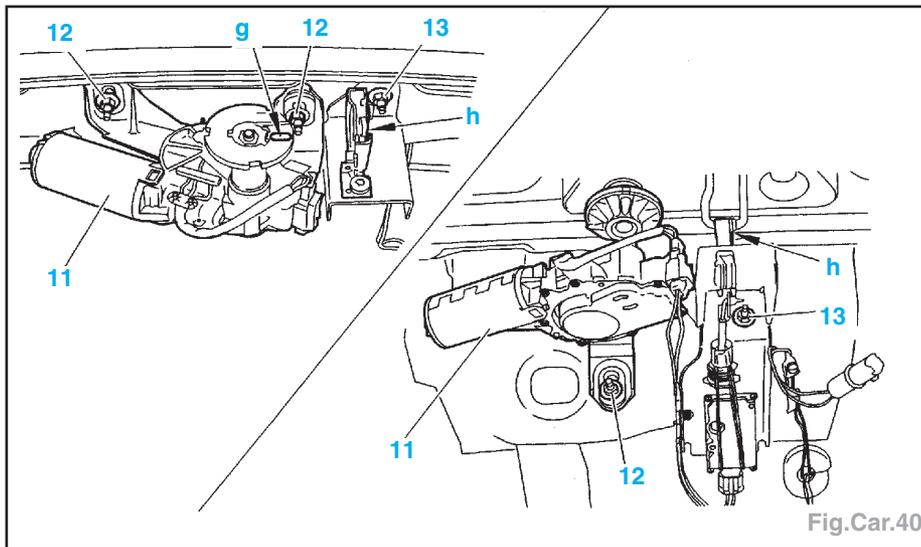
- Déposer le bouton-cache (1).
- Déposer :
 - l'écrou,
 - le balais d'essuie-vitres.
- Déposer l'écrou (5).
- Dégager le support contacteur (4) de l'axe d'essuie-vitre arrière (Fig.Car.37).



- Dégager le faisceau électrique (6) (passer par l'ouverture «b») (Fig.Car.37).
- Déposer le support contacteur (4).

Balai d'essuie-vitre arrière

- Desserrer les écrous (12) du moteur d'essuie-vitre (11) (Fig.Car.40).



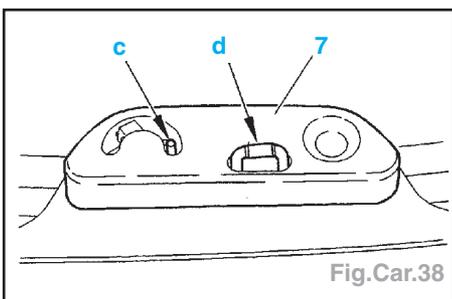
- Régler l'axe de rotation «c» dans l'ouverture «g».
- Serrer les écrous (12) à $0,8 \pm 0,2$ daN.m.

Commande d'ouverture extérieure de vitre de hayon (Fig.Car.40)

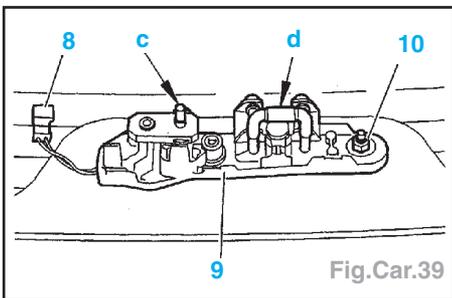
- Desserrer les écrous (13).
- Régler la gache de verrouillage en «h».
- Serrer les écrous (13) à $0,8 \pm 0,2$ daN.m.
- Vérifier les fonctionnements suivants :
 - balai d'essuie-vitre arrière,
 - verrouillage de la vitre de hayon

Côté intérieur de la vitre de hayon

- «c» axe de rotation d'essuie-vitre arrière.
- «d» gache de verrouillage de la vitre de hayon.
- (7) cache enjoliveur (Fig.Car.38).



- Déposer le cache enjoliveur (7).
- «c» axe de rotation d'essuie-vitre arrière (Fig.Car.39).



- «d» gache de verrouillage de la vitre de hayon.

- (8) connecteur du support contacteur.
- (9) platine de vitre de hayon.
- (10) écrou de fixation de la platine de vitre de hayon.
- Déposer :
 - l'écrou (10),
 - la platine de vitre de hayon (9).

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Attention : Lors de la repose du support contacteur (4) : faire coïncider le méplat «e» du support contacteur avec l'encoche «f» de l'axe d'essuie-vitre arrière (Fig.Car.37).

REGLAGE

Platine de vitre de hayon

- Effectuer le serrage de l'écrou (10) et le réglage de la platine (9) en respectant les conditions suivantes :
 - hayon ouvert,
 - vitre de hayon fermée
- Serrer l'écrou (10) à $0,8 \pm 0,2$ daN.m (Fig.Car.39).

Balai d'essuie-vitre arrière

- Desserrer les écrous (12) du moteur d'essuie-vitre (11) (Fig.Car.40).
- Régler l'axe de rotation «c» dans l'ouverture «g».
- Serrer les écrous (12) à $0,8 \pm 0,2$ daN.m.

Commande d'ouverture extérieure de vitre de hayon (Fig.Car.40)

- Desserrer les écrous (13).
- Régler la gache de verrouillage en «h».
- Serrer les écrous (13) à $0,8 \pm 0,2$ daN.m.
- Vérifier les fonctionnements suivants :
 - balai d'essuie-vitre arrière,
 - verrouillage de la vitre de hayon.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota : Serrer les écrous (1) à $0,16 \pm 0,04$ daN.m (Fig.Car.35).

Vitre de custode

Berline

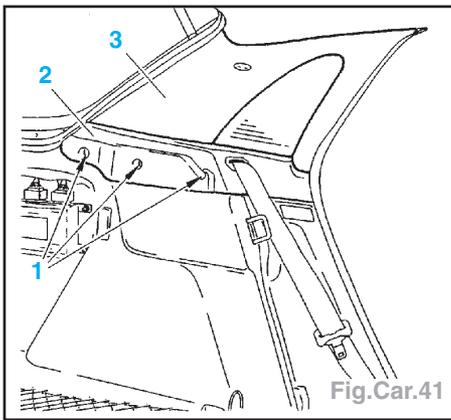
DÉPOSE

- Déposer (Fig.Car.41) :
 - les 3 vis (1),
 - le support tablette (2),

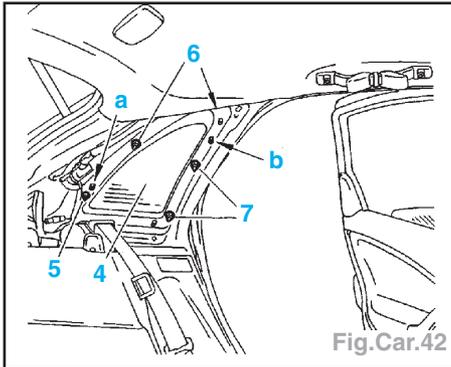
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



- la garniture de custode (3) (déclipper).
- Déposer (Fig.Car.42) :



- les écrous (5), (6) et (7),
- la vitre de custode (4) (clippée en «a» et «b»).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota : Couple de serrage des écrous : $2 \pm 0,5$ daN.m.

Break

- Outils nécessaires (Fig.Car.30 et 32) :
 - poignée pour corde à piano 7503-T [1a],
 - poignée longue 7503-TB [1b],
 - corde à piano 7503-TC [1c],
 - couteau électrique [1],
 - lame butée réglable n°143 (long : 16/35 mm),
 - lame pelle n°146 et ventouses.

DÉPOSE

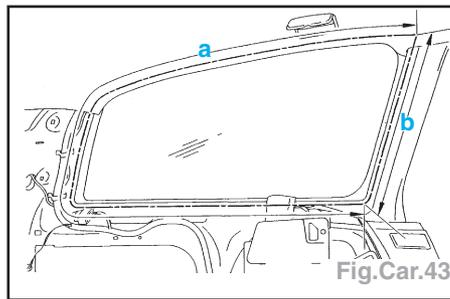
- Déposer :
 - le montant accès arrière,
 - le pied arrière,
 - le support tablette arrière.

Nota : Protéger l'intérieur du véhicule.

Attention : Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Equiper le couteau électrique [1] de la lame 143.
- Régler la butée à une longueur de 20 mm pour le pourtour en «a». (Fig.Car.43).
- Régler la butée à une longueur de 35 mm pour le côté «b».

Attention : Respecter le réglage de la butée de la lame 143 à fin de ne pas détériorer le joint surmoulé.



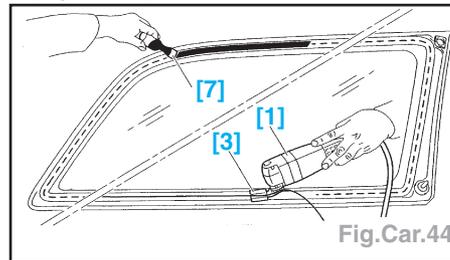
- Couper le cordon d'adhésif joint.
- Déposer la vitre de custode.

PRÉPARATION - REPOSE

Préparation de la vitre

Récupération de la vitre

- Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil [1] équipé de la lame 146 (Fig.Car.44).



- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

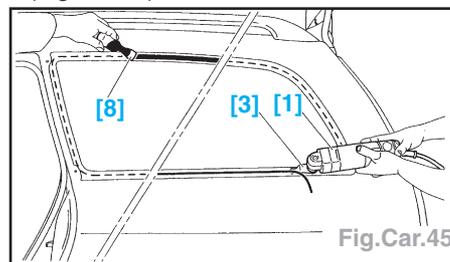
Montage d'une nouvelle vitre

- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre : largeur 10 mm.
- Laisser sécher 10 minutes.

Préparation de la feuillure

Sur restant adhésif joint

- Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil [1] équipé de la lame 146 (Fig.Car.45).

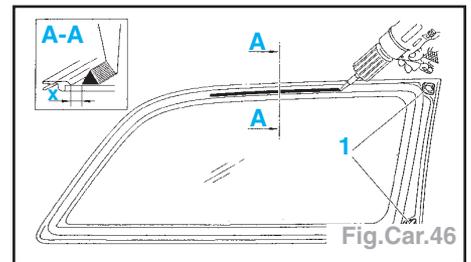


- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

Sur élément neuf

- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle [8].
- Laisser sécher 10 minutes.
- X** = 5 mm.
- Poser les cales de centrage (1) (Fig.Car.46).
- Equiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre (maintenir le jeu «X» entre le cordon d'adhésif joint et le surmoulage).



Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la lunette arrière sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

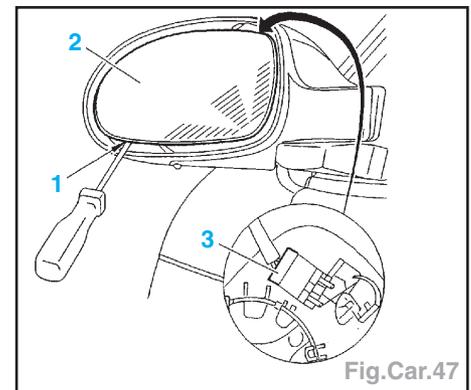
- Reposer la vitre à l'aide des ventouses.
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments précédemment déposés.
- Temps de séchage à 23°C :
 - monocomposant : 3 à 4 heures
 - bi-composant 30 minutes.

Nota : Entre 0°C et 10°C, les temps de séchage sont doublés.

Glace de rétroviseur extérieur

DÉPOSE

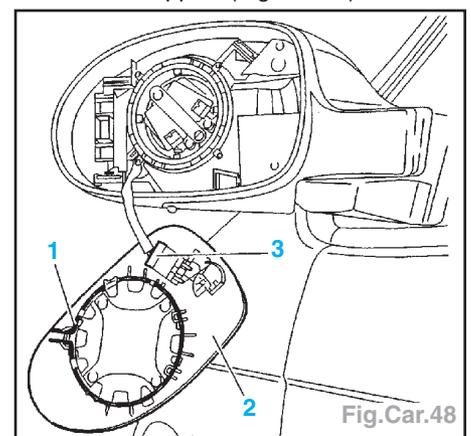
- Dégrafer l'épingle (1), à l'aide d'un tournevis fin (Fig.Car.47).



- Déconnecter le connecteur (3) (suivant équipement).
- Déposer la glace (2) du rétroviseur.

REPOSE

- S'assurer que l'épingle (1) est en place dans son support (Fig.Car.48).



- Reconnecter le connecteur (3) (suivant équipement).
- Clipper l'ensemble sur son support.

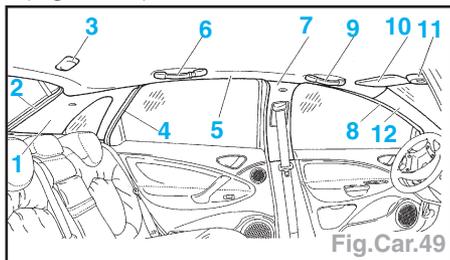
Garniture de porte / Vitre coulissante / lève-vitre de porte

- Voir le chapitre «Eléments amovibles»

Garniture de pavillon

DÉPOSE

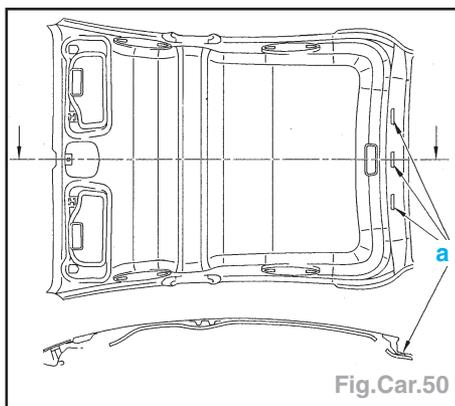
- Dégraffer partiellement le joint d'encadrement des éléments suivants (Fig.Car.49) :



- portes avant (8) (gauche et droite),
- portes arrière (4) (gauche et droite),
- entrée de coffre (2).
- Déposer :
 - la garniture de custode (1) (gauche et droite),
 - le support plafonnier arrière (3),
 - les poignées de maintien arrière (6) (gauche et droite),
 - les garnitures de pied milieu (7) (gauche et droite),
 - les poignées de maintien avant (9) (gauche et droite),
 - les pare-soleil et supports (10) (gauche et droite),
 - les garnitures de montant de baie (12) (gauche et droite),
 - la console de pavillon (11).
- A l'aide d'une spatule, décoller les 3 bandes de double face sur l'arrière de la garniture de pavillon.
- Déposer la garniture de pavillon (5) en la sortant par l'arrière du véhicule.

PRÉPARATION

- Supprimer les traces de bandes de double face restantes.
- Recoller 3 bandes de double face en «a» sur une garniture de pavillon réutilisée (Fig.Car.50) :



- longueur = 80 mm
- largeur = 12 mm
- épaisseur = 3,2 mm

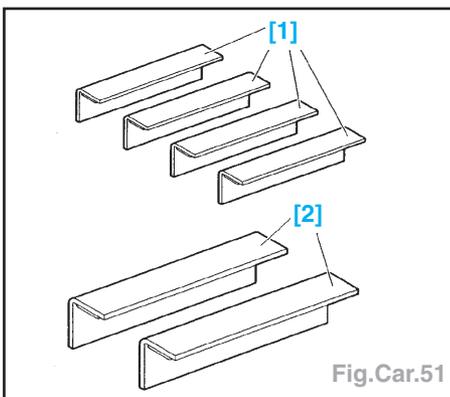
REPOSE

- Poser la garniture (faire coïncider les différentes ouvertures).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer la garniture de pavillon à l'aide de chlorotène.

Nota : Couple de serrage des fixations de poignée de maintien (6) et (9) (fixation coussin gonflable latéral 0,3 ± 01 daN.m).

Toit ouvrant

- Outils nécessaires (Fig.Car.51) :

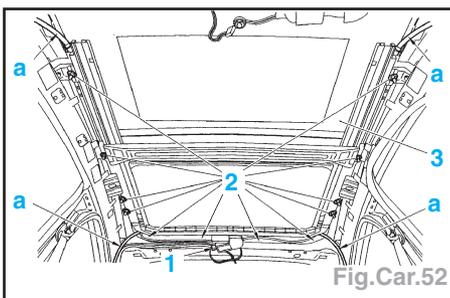


- cale de 2,5 mm 8606-T [1] et cale de 2 mm 8606-TB [2].

DÉPOSE

Nota : Le toit ouvrant doit être fermé.

- Déposer la garniture de pavillon.
- Déconnecter le connecteur (1) (Fig.Car.52).



- Désaccoupler les tuyaux d'évacuation d'eau (en «a»).

Nota : Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante.

- Déposer :
 - les écrous (2),
 - le toit ouvrant (3) par la porte arrière gauche.
- Coté D (Fig.Car.53) :
 - tuyau d'évacuation d'eau AV (4) et AR (5) et les sortir si nécessaire.
- Coté G (break) :
 - tuyau d'évacuation d'eau AV et AR et les sortir si nécessaire.

REPOSE

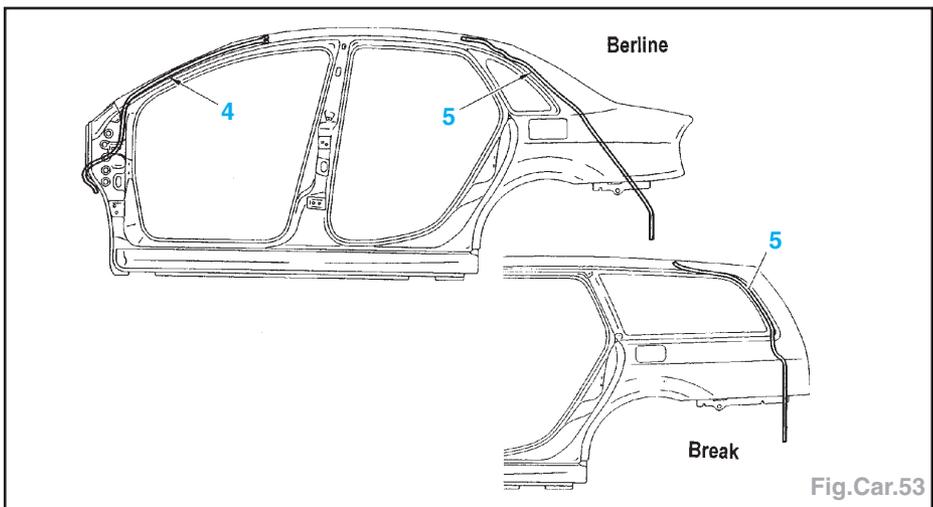
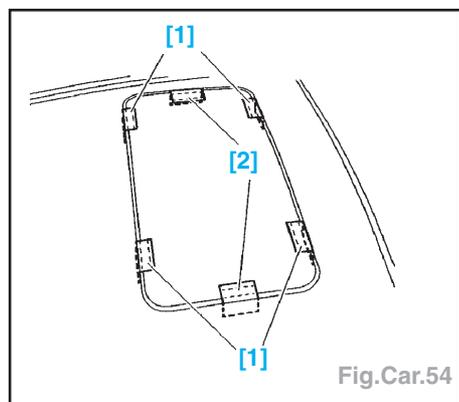
- Positionner le tuyau neuf dans le montant.
- Refaire la protection.

Attention : Vérifier que les tuyaux d'évacuation d'eau ne sont ni pincés ni obstrués (corps étranger) lors de leur montage sur les embouts du toit ouvrant.

Impératif : Interdiction d'utiliser de la graisse pour faciliter le montage des tuyaux d'évacuation d'eau (risque de fissuration des embouts d'évacuation d'eau au contact de la graisse).

Nota : Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante.

- Mettre en place le toit ouvrant.
- Approcher les écrous (2) à la main.
- Placer les outils [1] à l'avant et à l'arrière du toit ouvrant.
- Placer les outils [2] latéralement (Fig.Car.54).

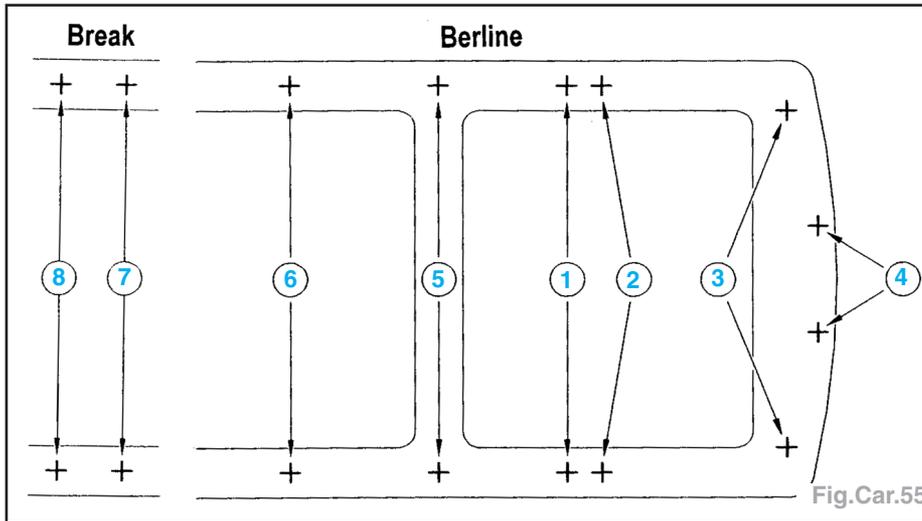


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



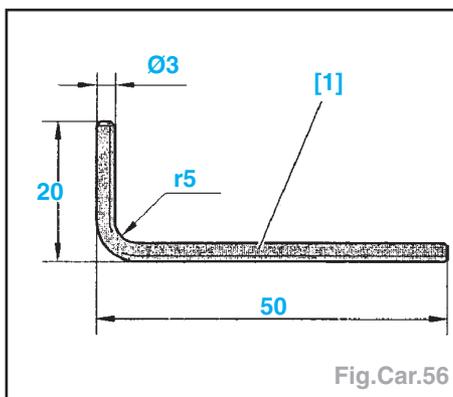
- Berline (Fig.Car.55) :**
- Effectuer un préserrage symétrique des écrous (2) (ordre de 1 à 6).
 - Serrer les écrous (2) à $0,75 \pm 0,2$ daN.m (ordre de 1 à 6).
- Break (Fig.Car.55) :**
- Effectuer un préserrage symétrique des écrous (2) (ordre de 1 à 8).
 - Serrer les écrous (2) à $0,75$ daN.m (ordre de 1 à 8).
 - Veiller à ce qu'aucune contrainte extérieure ne vienne perturber le positionnement et la fixation du toit ouvrant (proximité tôlerie, faisceau électrique, airbag latéral).
 - Reconnecter le connecteur (1).
 - Contrôler les jeux et affleurements (voir opération correspondante).
 - Faire fonctionner le toit ouvrant plusieurs fois.
 - Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

NETTOYAGE

- Impératif :** Utiliser les produits indiqués en exerçant de légers frottements dans le sens de la trame du tissu.
- Produits à utiliser : trichloréthylène, essence F.
 - Produits pros crits : trichloréthane.
 - Matériel à utiliser : chiffon non pelucheux.
 - Nettoyer le volet mobile et le jonc de finition (si nécessaire).

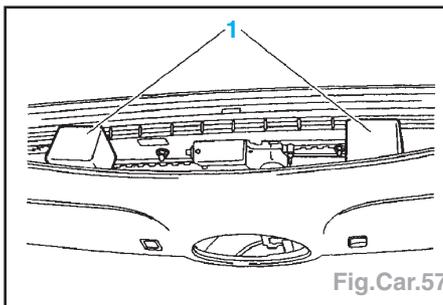
Motoréducteur de toit ouvrant

- Outil nécessaire (Fig.Car.56)

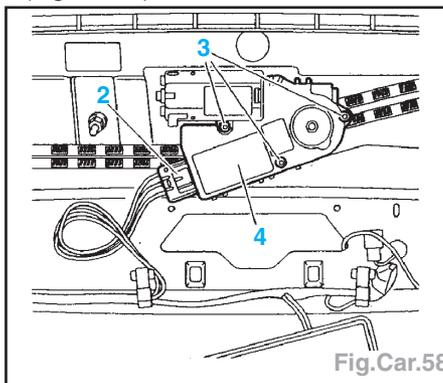


DÉPOSE

- Déposer :
 - les garnitures de montant de baie,
 - les pare-soleil et leurs crochets,
 - les poignées de maintien avant,
 - le jonc de finition de toit ouvrant,
 - la console de pavillon.
- Ecarter la garniture de pavillon pour insérer 2 cales (1), de 100 mm entre la garniture et le panneau mobile (Fig.Car.57).



- Fermer le toit ouvrant.
- Nota :** Dans le cas d'une panne électrique, fermer le toit ouvrant à l'aide d'une clé six pans.
- Déposer le panneau mobile de toit ouvrant.
- Déconnecter le connecteur (2) (Fig.Car.58).

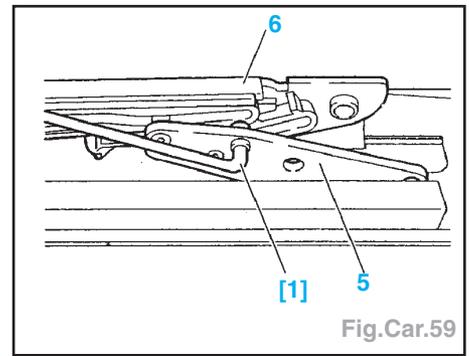


- Déposer :
 - les 3 vis (3),
 - le motoréducteur (4).

REPOSE

- Mettre les mécanismes (5) et (6) au

point zéro en appliquant la procédure suivante (de chaque côté) (Fig.Car.59):



- avancer la coulisse (6) contre la butée avant,
- amener le chariot (5) de façon à aligner les trous des 2 mécanismes (diamètre 3 mm),
- figer cette position point zéro à l'aide des piges [1] (diamètre 3 mm).

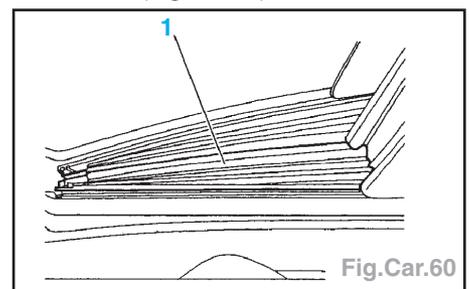
Impératif : Vérifier l'accouplement du moteur sur son mécanisme.

- Reposer le motoréducteur.
- Retirer les piges [1].
- Serrer les 3 vis (3) à $0,35 \pm 0,1$ daN.m.
- Reconnecter le connecteur (2).
- Effectuer plusieurs essais de fonctionnement.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

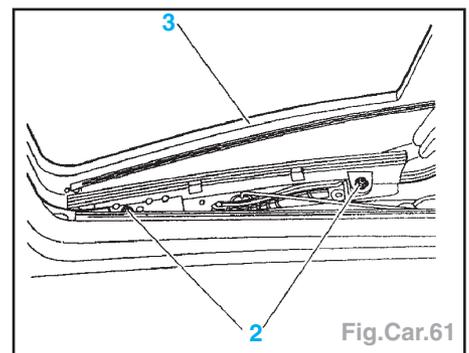
Panneau mobile de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déclipper avec précaution le cache mécanisme (1) en partie supérieure et inférieure (Fig.Car.60).



- Déposer (Fig.Car.61) :



- les vis (2) (de chaque côté),
- le panneau mobile de toit ouvrant (3)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

- Mettre en place le panneau mobile.

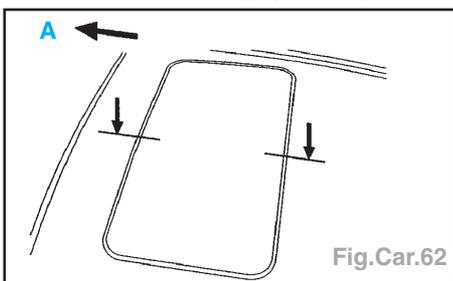
Attention : Les coulisses doivent être à l'extérieur par rapport aux équerres de fixation du panneau mobile. Chaque doigt de positionnement des coulisses doit être en place dans la gorge de chaque équerre.

- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

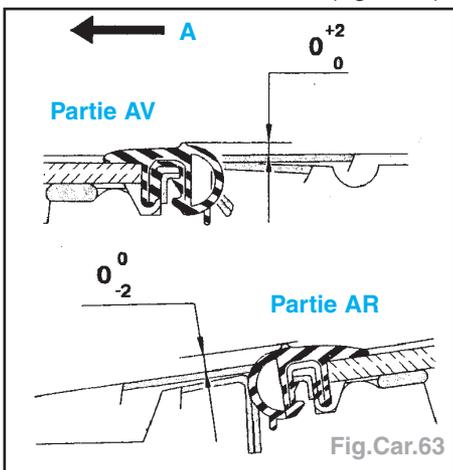
Attention : Remplacer les clips du cache-mécanisme si ils sont détériorés à la dépose.

RÉGLAGES

A : avant du véhicule (Fig.Car.62).



- Relever la cote aux positions indiquées sur la figure.
- Effectuer l'affleurement à l'avant (Fig.Car.63).



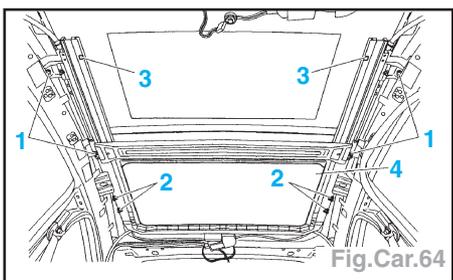
- Effectuer l'affleurement à l'arrière.
- Serrer les 4 vis (2) à $0,45 \pm 0,1$ daN.m.

Nota : Faire fonctionner l'ensemble plusieurs fois.

Volet mobile de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer la garniture de toit.
- Déposer les écrous (1) (Fig.Car.64).



- Desserrer les écrous (2), environ 10 mm.
- Abaisser l'arrière du cadre de toit ouvrant pour sortir le volet mobile.
- Déposer :
• les butées (3)
• le volet mobile (4) par l'arrière.

REPOSE

Attention : S'assurer de la présence des 4 patins sur le volet mobile.

- Reposer le volet mobile (4) et les butées (3) dans les rails supérieurs.
- Effectuer un essai de coulissement du volet mobile.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les écrous (1) et (2) à $0,75 \pm 0,2$ daN.m.

NETTOYAGE

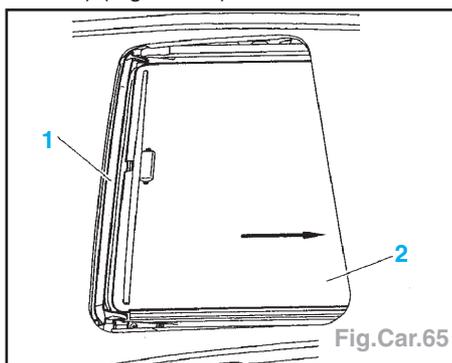
Impératif : Utiliser les produits indiqués en exerçant de légers frottements dans le sens de la trame du tissu.

- Produits à utiliser : trichloréthylène, essence F
- Produits proscrits : trichloréthane.
- Matériel à utiliser : chiffon non-pelucheux.
- Nettoyer le volet mobile et le jonc de finition (si nécessaire).

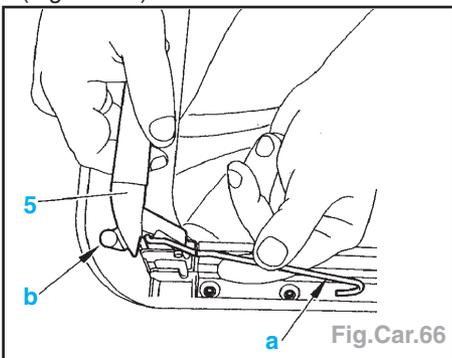
Déflecteur de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer :
• le jonc de finition de toit ouvrant,
• la garniture de toit.
- Libérer complètement le déflecteur en reculant le panneau mobile (2) (suivant flèche) (Fig.Car.65).

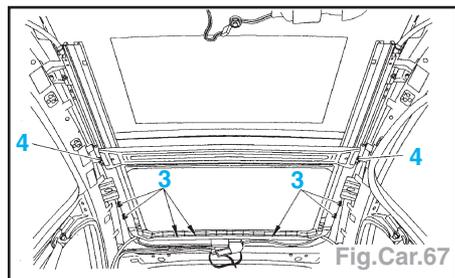


- Déposer les écrous (3).
- Dévisser les écrous (4) d'environ 4 mm (Fig.Car.66).



Nota : L'avant du toit-ouvrant est abaissé.

- Appuyer sur la butée (en «b») (Fig.Car.67).



- Sortir la biellette de commande déflecteur «a» de son logement dans le rail (en forme de trou de serrure).
- Sortir le bras (5) de déflecteur de son logement, en le faisant pivoter vers l'arrière pour libérer le ressort.
- Effectuer la même opération côté droit.
- Déposer le déflecteur (1).

REPOSE

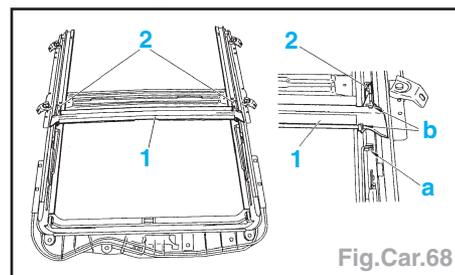
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Serrer les écrous (3) et (4) à $0,75 \pm 0,2$ daN.m.

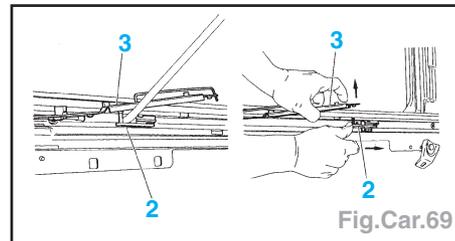
Cable de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer :
• le toit ouvrant,
• le panneau mobile,
• le volet mobile,
• le motoréducteur.
- Désaccoupler les biellettes de la traverse (1) (en «a»).- Déclipper le chariot d'entraînement (2) (en «b») (Fig.Car.68).



- Déposer la traverse (1) avec ses joints.
- Déverrouiller le chariot d'entraînement (2) de la coulisse (3).
- Ecarter la coulisse (3) (suivant flèche).
- Dégager le chariot d'entraînement (2) vers l'arrière (suivant flèche) (Fig.Car.69).



- Déposer :
• le chariot d'entraînement muni du câble,
• la coulisse.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Effectuer la même opération de l'autre côté.

REPOSE

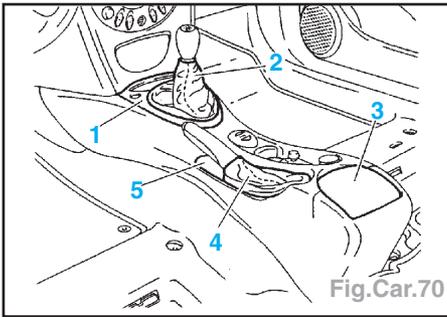
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Effectuer le réglage du point zéro (voir le chapitre «Dépose - Repose du toit ouvrant»).

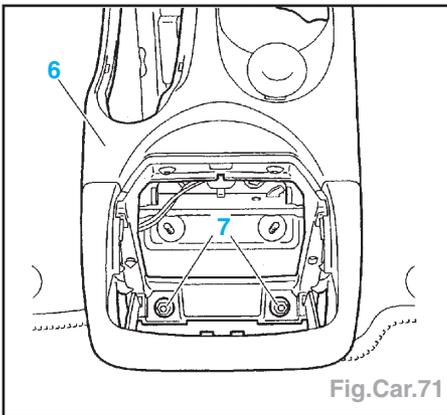
Console centrale

DÉPOSE

- Déclipper (Fig.Car.70) :



- le soufflet du levier de vitesses (2),
- le soufflet de frein de parking (4).
- Déposer :
- l'embase du levier de vitesses (1),
- l'obturateur du frein de parking (5),
- le cendrier (3).
- Déposer les écrous (7).
- Débrancher les différentes prises ou équipements.
- Déposer la console centrale (6) (soulever et tirer en arrière) (Fig.Car.71).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

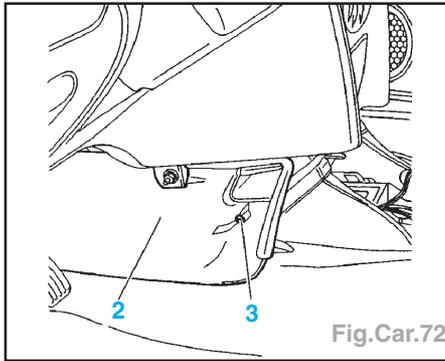
Planche de bord

DÉPOSE

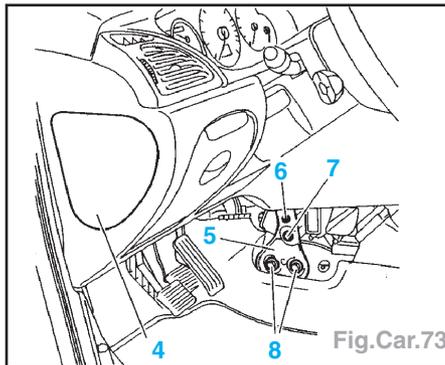
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
- les ensembles bras-raclettes, essuie-vitre,
- la grille d'auvent,
- le mécanisme d'essuie-vitre.
- Déposer les vis de fixation du mécanisme.

Attention : Volant de direction équipé d'un coussin gonflable (voir le chapitre «Systèmes pyrotechniques»).

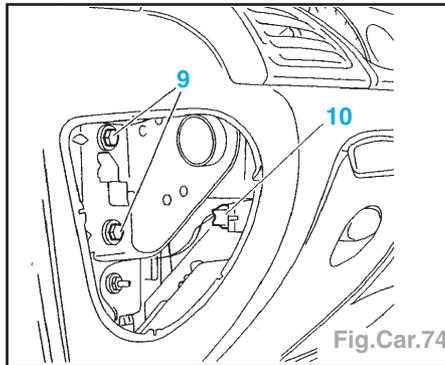
- Déposer :
- la console centrale,
- le volant de direction.
- Déposer (de chaque côté) (Fig.Car.72) :



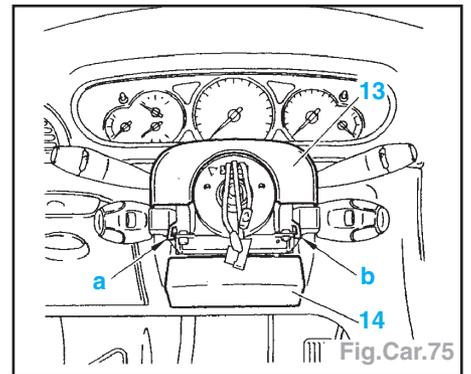
- la vis (3),
- le cache climatiseur (2).
- Déposer (Fig.Car.73) :



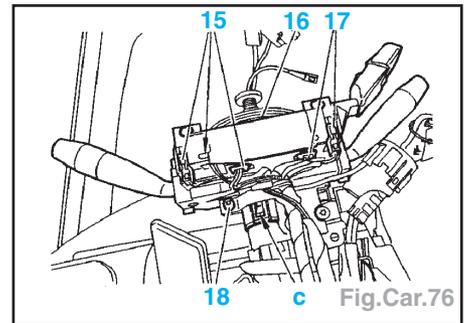
- l'écrou (6),
- les vis (7) et (8),
- la liaison jambe de force (5).
- Déposer la finition latérale (4) (de chaque côté).
- Débrancher le connecteur de neutralisation du coussin gonflable passager (10).
- Déposer les vis (9) (de chaque côté) (Fig.Car.74).



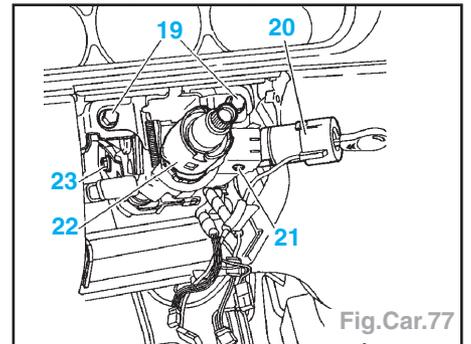
- Déposer :
- les vis,
- l'habillage inférieur de la colonne de direction.
- Déclipper en «a» et «b».
- Déposer l'habillage supérieur de la colonne de direction (13).
- Déposer la fermeture de colonne de direction (14) (Fig.Car.75).
- Déconnecter les connecteurs (15) et (17).
- Desserrer la vis (18).
- Déclipper en «c».



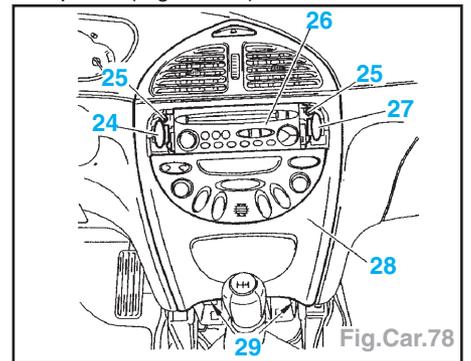
- Déposer les commandes sous le volant de direction (16) (Fig.Car.76).



- Déposer (Fig.Car.77) :



- la vis (21),
- l'antivol de direction (20)
- les vis (19),
- la vis (23) (articulation de colonne de direction)
- Laisser reposer la colonne direction (22).
- Déposer (Fig.Car.78) :



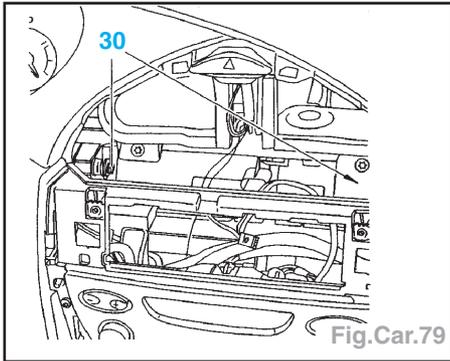
- les vis (25),
- l'autoradio (26),
- les boutons de commande (24) et (27),
- les vis (29).
- Déclipper et déposer la façade centrale (28).
- Déposer les vis (30) (liaison planche de bord / groupe de chauffage) (Fig.Car.79).
- Déposer (Fig.Car.80) :

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

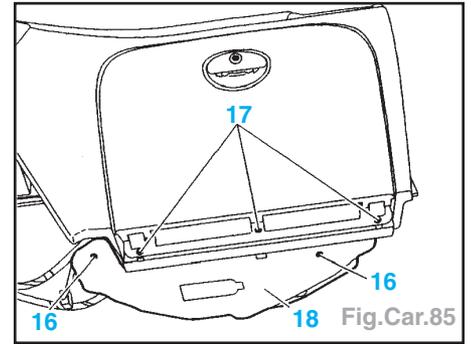
CARROSSERIE



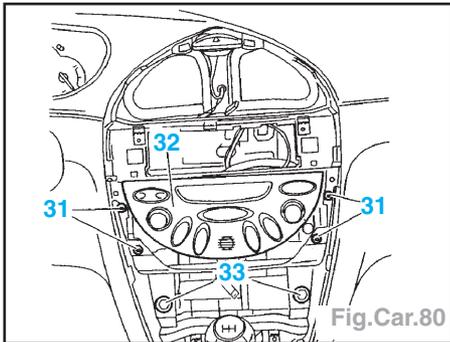
- 1 - Aérateur diffuseur gauche
- 2 - Haut-parleur tweeter avant gauche
- 3 - Combiné (emplacement pour déclipper en «a»)
- 4 - Coiffe d'ordinateur de bord
- 5 - Ecran d'ordinateur de bord
- 6 - Haut-parleur tweeter avant, droit
- 7 - Aérateur diffuseur droit
- 8 - Boîte à gants
- 9 - Bouton feux de détresse
- 10 - Boîte de rangement
- 11 - Porte-gobelet

- Déclipper, déconnecter et déposer (Fig.Car.82) :
 - le combiné (3),
 - le bouton de feux de détresse (9).
- Déposer (Fig.Car.83) :

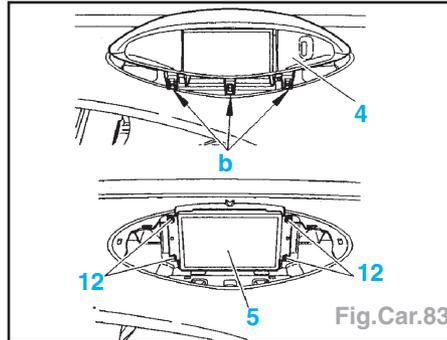
- la finition sous planche de bord côté passager (18),
- les vis (17).



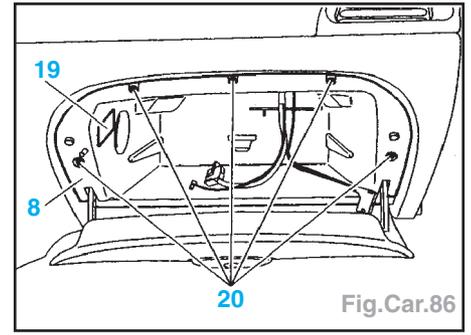
- Déposer les vis (20) (Fig.Car.86).



- les vis (33),
- les vis (31).
- Reposer la façade de climatisation (32) sur le groupe de chauffage.
- Désaccoupler les connecteurs modulaires (34).
- Déposer la vis de masse (35) (Fig.Car.81).

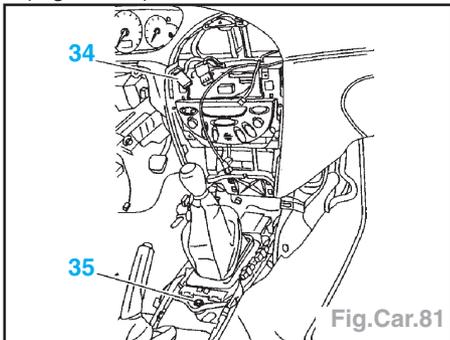


- la coiffe d'ordinateur de bord (4) (clipper en «b»),
- les vis (12).
- Déconnecter et déposer l'ordinateur de bord (5).
- Déposer les vis (14 et 15) (Fig.Car.84).

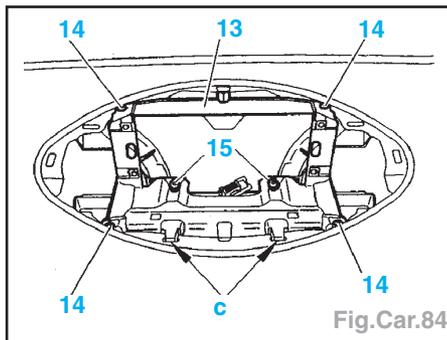


- Déconnecter l'éclaireur de boîte à gants (19).
- Déposer la boîte à gants (8).
- Déconnecter les haut-parleurs tweeters.
- Déposer :
 - le faisceau électrique (déclipper),
 - la finition sous planche de bord, côté conducteur.

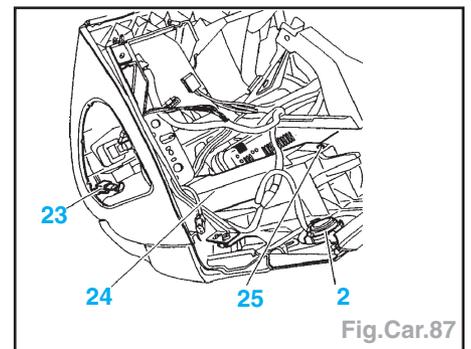
- De chaque côté.
- Débrancher l'alimentation (23) des aérateurs (1 et 7) (Fig.Car.87).



- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer la planche de bord.



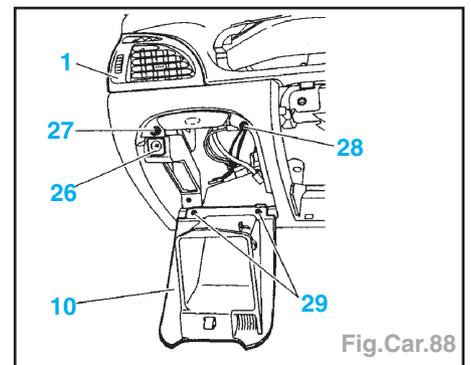
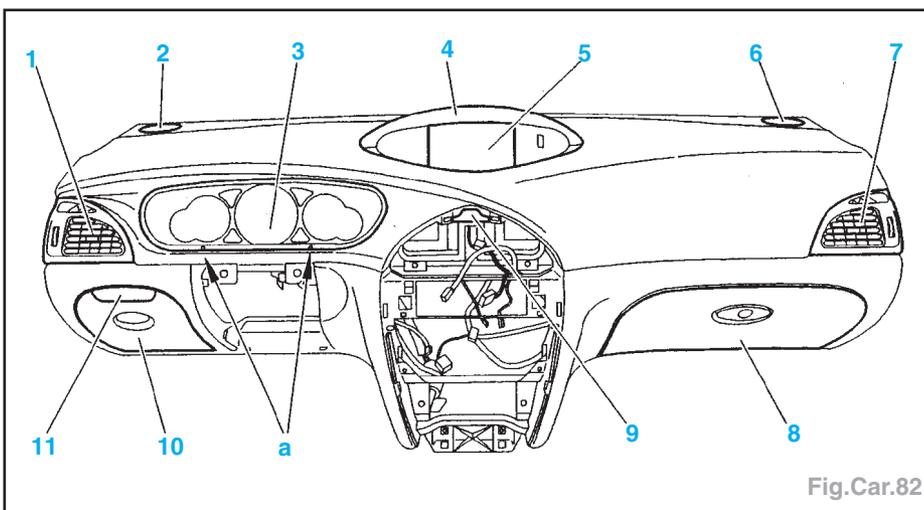
- Déposer le support d'ordinateur (13) (déclipper en «c»).
- Déposer (Fig.Car.85) :
 - les vis plastiques (16),



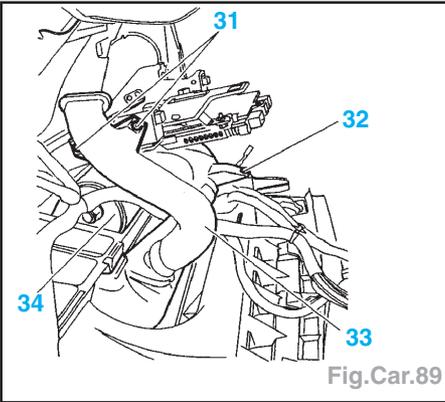
- Déposer :
 - les haut-parleurs tweeters,
 - la vis,
 - le conduit d'air.
- Déposer (Fig.Car.88) :

DÉSHABILLAGÉ

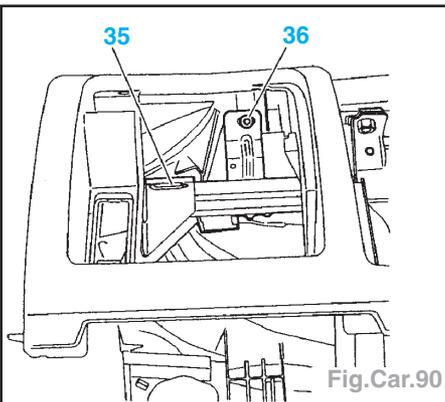
Composition de la planche de bord (Fig.Car.82) :



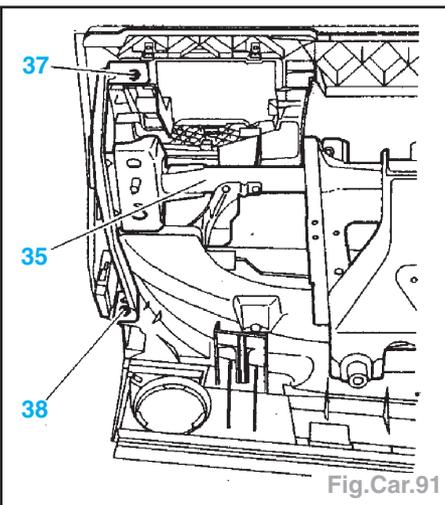
- l'interrupteur de neutralisation du coussin gonflable passager (26),
 - les vis (29),
 - la boîte de rangement (10),
 - les butées caoutchouc (27),
 - les vis (28),
 - les aérateurs diffuseurs (1 et 7).
- Percer la tête de rivet à l'aide d'un foret Ø 3,0 mm.
- Déposer le porte-gobelet.
- A l'aide d'un foret Ø 5 mm percer les têtes de rivet (31).
- Déposer (Fig.Car.89) :



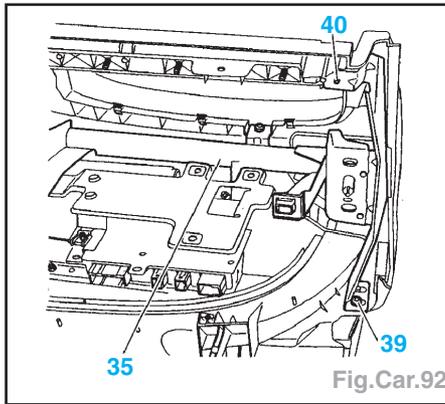
- la vis (32),
- le conduit d'air (33),
- le coussin gonflable passager (34) (voir le chapitre «Systèmes pyrotechniques»),
- armature métallique de planche de bord (35) (Fig.Car.90).



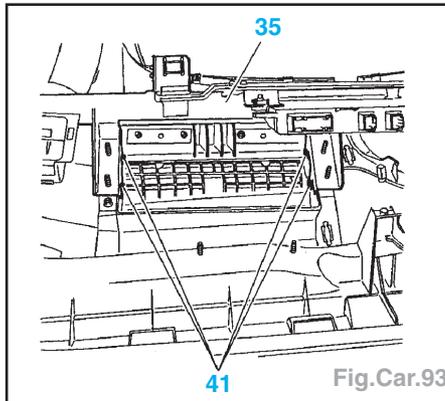
- Déposer la vis (36).
- Percer la tête de rivet (5) à l'aide d'un foret Ø 3,7 mm.
- Déposer la vis (38) (Fig.Car.91),



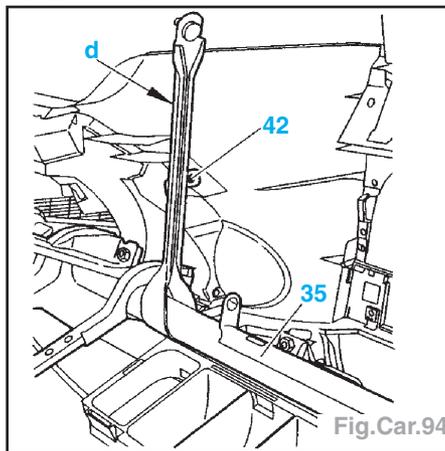
- Déposer la vis (39) (Fig.Car.92).



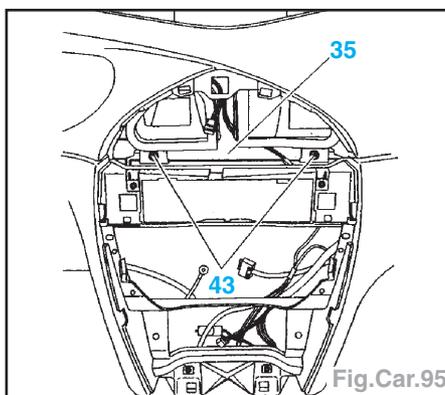
- Percer la tête de rivet (5) à l'aide d'un foret Ø 4,0 mm.
- A l'aide d'un foret Ø 5 mm percer les têtes de rivet (41) (Fig.Car.93).



- A l'aide d'un foret Ø 5 mm percer la tête de rivet de maintien (42) de la jambe de force «d» sur la planche de bord (Fig.Car.94).



- Déposer les vis (43) (Fig.Car.95).



- Déposer l'armature métallique (35) de la planche de bord.

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Serrer les vis (19 et 23) à $2,3 \pm 0,4$ daN.m.

Caractéristiques

COMPRESSEUR DE CLIMATISATION

Compresseur à cylindrée variable.

Motorisation	EW - EW10 ES9DW12	DW10
Type	SD 7V 16	DELPHI V5
Poulie de compresseur de réfrigération	6 V	6 V
Capacité d'huile compresseur (cm³)	135	265
Référence huile	SP 10	PLANETELF 488

IDENTIFICATION

- Etiquette verte indiquant :
 - le type de compresseur,
 - la nature du réfrigérant,
 - la nature de l'huile à utiliser,
 - numéro de série,
 - le numéro du modèle,
 - le sens de rotation du compresseur (matérialisé par une flèche).
- La fixation de l'entrée et de la sortie du compresseur de climatisation s'effectue par bride.

LUBRIFIANT

Attention : Ces huiles ayant une forte propension à capter l'humidité, éviter les conditionnements en bidons, ces derniers risquant d'être stockés entamés.

- compresseur SANDEN, type d'huile SP 10.
- compresseur DELPHI, type d'huile PLANETELF 488.

Impératif : Ne jamais utiliser un autre type d'huile.

- Il n'est pas obligatoire de contrôler le niveau d'huile du compresseur lorsqu'on effectue une charge du circuit de réfrigération.

Nota : Le contrôle du niveau d'huile s'effectue en cas de fuite du circuit de réfrigération.

PRESSOSTAT

- Capteur de pression linéaire.

VALVES DE REMPLISSAGE

- Type de valves : encliquetable (avec capuchon de protection).

Nota : Les valves haute pression et basse pression ont un diamètre différent pour éviter toute erreur de manipulation.

CONDENSEUR À RÉSERVOIR INTÉGRÉ

- Marque : VALEO.
- Type : 16 TI BB.
- Le condenseur (1) est équipé d'un cylindre intégrant la fonction réservoir de fluide et muni d'une cartouche filtrante

Précautions à prendre lors d'intervention sur circuit de climatisation

Impératif : Respecter, dans tous les cas, ces précautions générales.

- Porter des gants et des lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex : cigarette) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.
- Manipuler l'huile de graissage usagée du compresseur avec précaution car celle-ci peut contenir des acides.

Impératif : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique. Utiliser des doses neuves lors des interventions.

Précautions à prendre lors de l'ouverture du circuit

- Obturer rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.
- Le réservoir déshydrateur ne doit pas rester à l'air libre plus de **5 mn** (même branché au circuit) car il risque d'être saturé en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il est nécessaire de remplacer :
 - le réservoir déshydrateur,
 - l'huile du compresseur.

Précautions à prendre lors du montage des raccords

- N'utiliser que des joints neufs.

Attention : Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.

- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Protection générale du circuit

Attention : Ne jamais mettre le système de réfrigération en marche si le circuit de réfrigérant est vidangé.

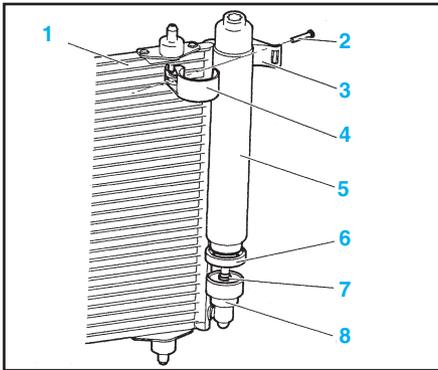
Attention : Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

Contrôles électriques

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
 - l'état des différents contacts (déformation, oxydation...),
 - la présence du joint d'étanchéité,
 - la présence et l'état du verrouillage mécanique,
- Lors des contrôles électriques :
 - la batterie doit être correctement chargée,
 - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 16V,
 - ne jamais utiliser une lampe témoin,
 - ne pas produire d'arc électrique.
- Ne pas débrancher :
 - la batterie moteur tournant,
 - le calculateur contact mis.

intégrée dans celui-ci.

- Composition de la cartouche :



- (8) embase,
- (7) protection pipette,
- (6) jupe de protection,
- (5) réservoir déshydratant,
- (4) patte de maintien,
- (3) contre patte de maintien
- (2) vis TORX de 20 serrage 0,15 daN.m.

Nota : La cartouche filtrante est interchangeable.

ÉVAPORATEUR

- Évaporateur à plaque.
- Marque : VALEO.

DÉTENDEUR

- Marque : VALEO.

CONDUITS DE RÉFRIGÉRATION

- Conduit en aluminium et tuyaux caoutchouc souple.

FLUIDE RÉFRIGÉRANT

- Fluide utilisé : R134.a.
- Capacité (gr) : 650^{+0}_{-50}

FILTRE À POLLEN

- Implantation : sous la planche de bord coté conducteur.

Couples de serrage

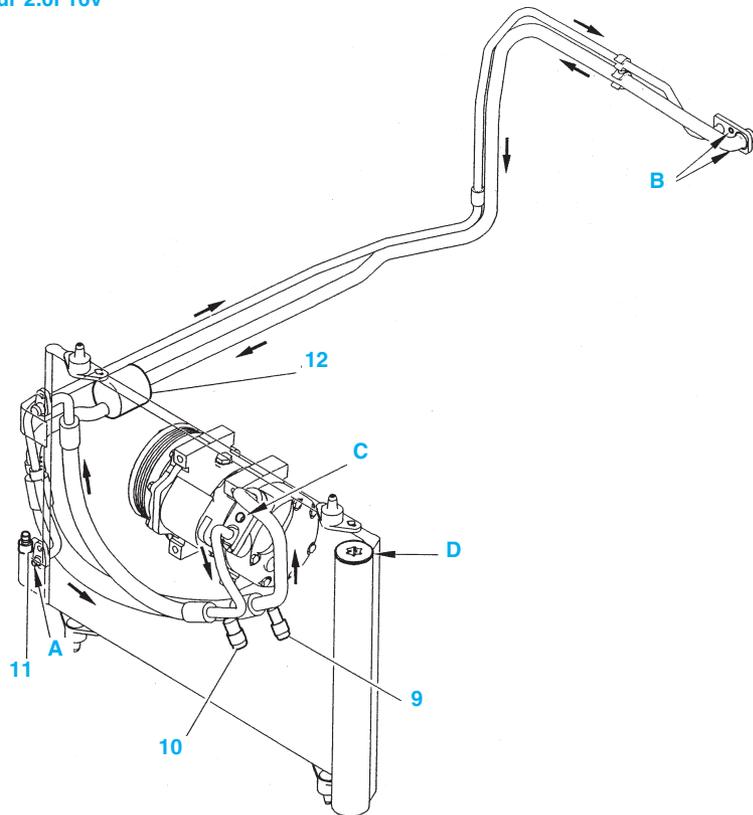
- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Rappel de l'état du bien-être

- L'installation de l'air conditionné a pour but de créer à l'intérieur d'un véhicule les conditions les plus satisfaisantes pour les passagers.
- Ces conditions sont influencées par les facteurs suivants :
 - température habitacle,
 - humidité relative de l'air,
 - vitesse de l'air,
 - pureté de l'air.

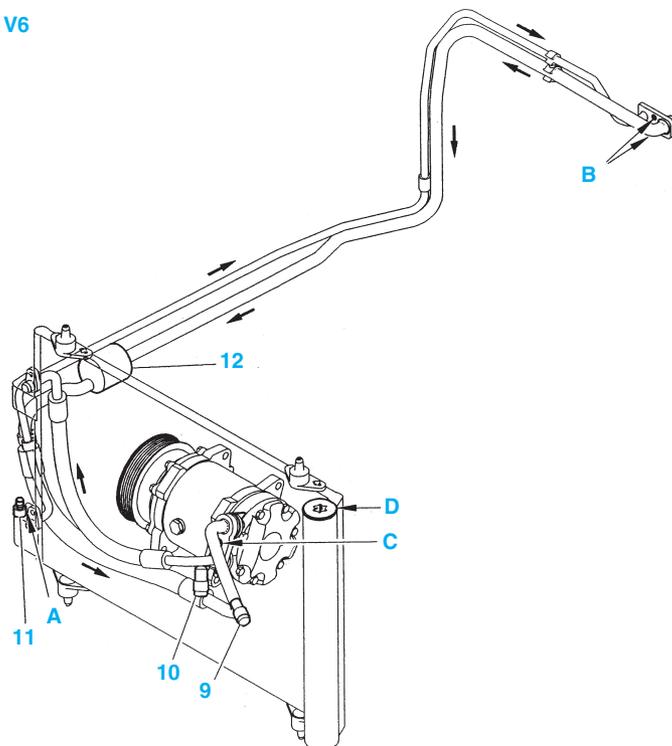
CIRCUIT DE CLIMATISATION

Moteur 2.0i 16v



- | | |
|--|---|
| (9) valve haute pression | (B) détendeur serrage à 0,8 daN.m |
| (10) valve basse pression | (C) bride compresseur serrage à $2,5 \pm 0,1$ daN.m |
| (11) pressostat | (D) réservoir déshydrateur condenseur serrage à $1,3 \pm 0,1$ daN.m |
| (12) capacités tampon | |
| (A) bride condenseur serrage à 0,8 daN.m | |

Moteur 3.0 V6



- | | |
|--|---|
| (9) valve haute pression | (B) détendeur serrage à 0,8 daN.m |
| (10) valve basse pression | (C) bride compresseur serrage à $2,5 \pm 0,1$ daN.m |
| (11) pressostat | (D) réservoir déshydrateur condenseur serrage à $1,3 \pm 0,1$ daN.m |
| (12) capacités tampon | |
| (A) bride condenseur serrage à 0,8 daN.m | |

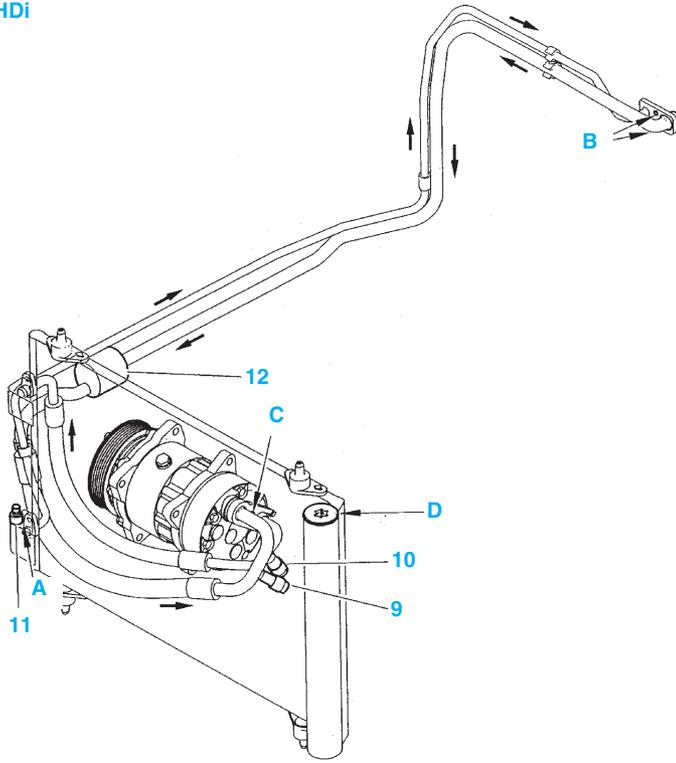
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

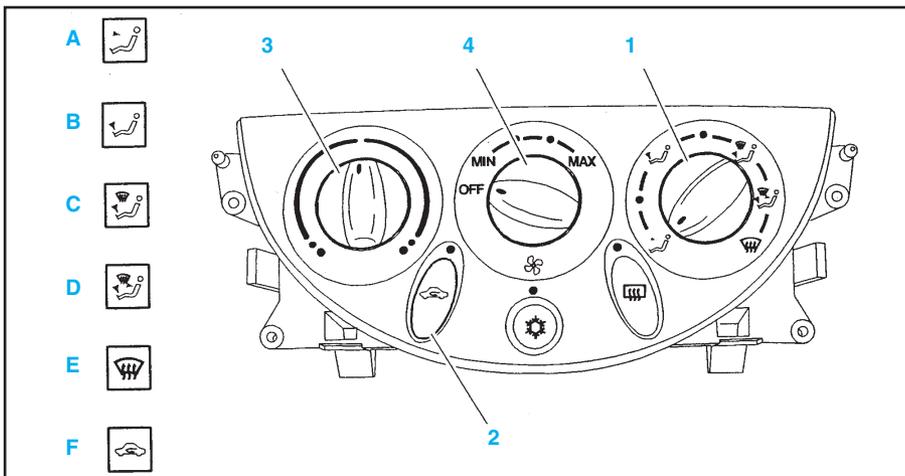
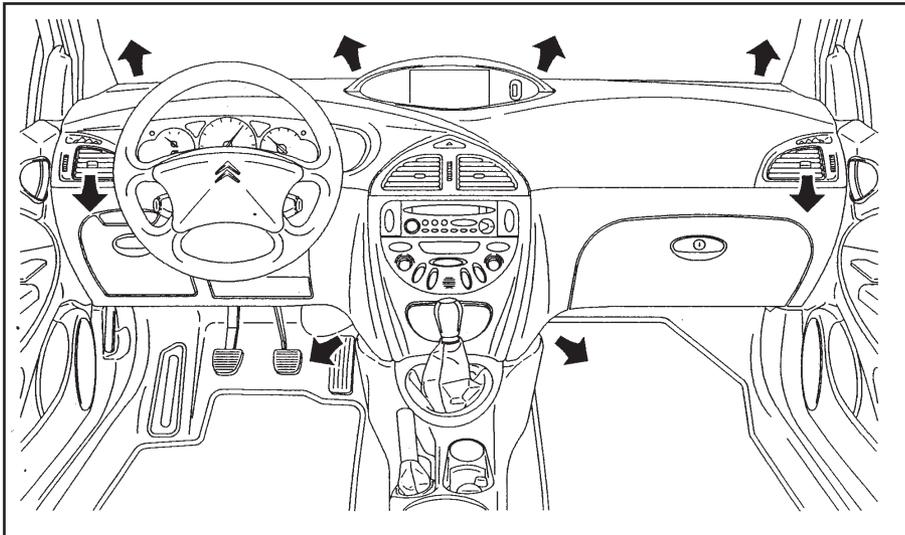
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Moteurs HDi



- (9) valve haute pression
 (10) valve basse pression
 (11) pressostat
 (12) capacités tampon
 (A) bride condenseur serrage à 0,8 m.daN
 (B) détendeur serrage à 0,8 m.daN
 (C) bride compresseur serrage à 2,5 ± 0,1 m.daN
 (D) réservoir déshydrateur condenseur serrage à 1,3 ± 0,1 m.daN



Aération chauffage

ENTRÉE D'AIR

- Veiller à la propreté de la grille d'entrée d'air et du collecteur (feuilles mortes, neige...).
- Ne pas obstruer les extracteurs d'air à l'intérieur du coffre.
- En cas de lavage «haute pression», éviter toute projection au niveau de l'entrée d'air.

AÉRATEURS

- Les aérateurs sont munis de molette permettant d'ouvrir ou de fermer le débit d'air et de grille pour orienter le flux d'air (haut-bas, droite-gauche).

CIRCULATION D'AIR

- Un confort maximal est obtenu par une bonne répartition d'air dans l'habitacle à l'avant comme à l'arrière.
- Des sorties d'air sur le plancher sous les sièges avant permettent un meilleur chauffage des places arrière, veiller à ne pas les obstruer.

FILTRE À POLLEN

- Votre installation est équipée d'un filtre qui permet d'arrêter les poussières et les odeurs.
- Ce filtre doit être changé selon les prescriptions d'entretien.

CHAUFFAGE ADDITIONNEL

- Les véhicules avec moteur HDi peuvent être équipés d'un chauffage additionnel automatique pour améliorer le confort des passagers.
- Il est normal de constater quelques émissions de fumées et d'odeurs, plus particulièrement moteur au ralenti ou véhicule à l'arrêt.

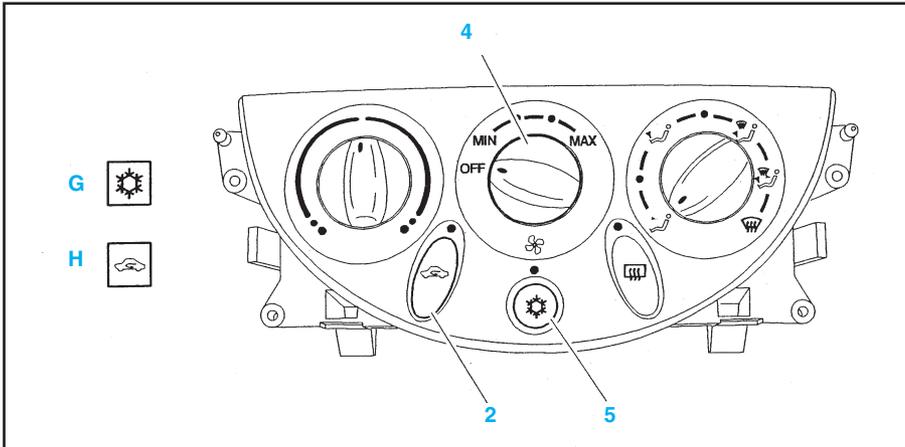
Commande aération chauffage

- Répartiteur d'air (1) :
 - A : débit aux aérateurs,
 - B : débit d'air vers les pieds des places avant et arrière,
 - C : débit vers les pieds et le pare-brise et les vitres latérales,
 - D : débit vers toutes les sorties,
 - E : débit vers le pare-brise et les vitres latérales (désembuage, dégivrage).
- La répartition de l'air pulsé peut être modulé à volonté en plaçant le répartiteur (1) sur une position intermédiaire.
- Isolation habitacle (2).
- F : air intérieur recyclé. (voyant allumé). Cette position permet de s'isoler d'odeurs ou fumées extérieures désagréables. Cette disposition doit être annulée dès que possible pour permettre le renouvellement de l'air dans l'habitacle et éviter l'embuage.
- Réglage de la vitesse du pulseur d'air (4). Le pulseur d'air ne fonctionne que moteur tournant. Pour obtenir un bon

confort dans l'habitacle, cette commande ne doit pas rester en position **OFF**.

- Réglage de la température de l'air (3).

Air conditionné manuel



- Air conditionné (G). L'air conditionné ne fonctionne que lorsque le moteur fonctionne.
- Agissez sur l'interrupteur (5) placé sur la planche de bord. Témoin allumé = en fonctionnement.
- Pour être efficace, l'installation d'air réfrigéré doit être utilisée vitres fermées.
- Ce système contient un liquide frigorigène non polluant (R134.a).
- Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle vitres ouvertes pendant quelques instants puis fermer les vitres.
- La commande du pulseur ne doit pas être sur la position **OFF** pour obtenir de l'air conditionné.
- Recyclage d'air (H). Pour augmenter l'efficacité et la rapidité de la réfrigération par temps très chaud, utiliser la position air intérieur recyclé.

Répartiteur d'air

- Pour une bonne utilisation du système, nous vous conseillons.

Températures extérieures	Pour optimiser le système répartiteur d'air	Positions des aérateurs
Basses	(E)	latéraux ouverts centraux fermés
Moyennes	(C)	4 aérateurs ouverts
Hautes	(D)	4 aérateurs ouverts

Régulation de température automatique

- Ce système régule automatiquement la température et le débit d'air dans l'habitacle en fonction du choix en chaud ou froid.
- Il permet de maintenir un confort optimum quelles que soient les conditions climatiques, par l'utilisation

permanente du mode automatique (par appui sur la touche **AUTO** (11)) et avec les aérateurs ouverts.

- La température dans l'habitacle ne peut être inférieure à la température extérieure si la réfrigération n'est pas en marche.

- Placer la commande du pulseur d'air (4) en position maxi ou proche du maxi.
- Cette disposition doit être annulée, lorsqu'elle n'est plus nécessaire, pour permettre le renouvellement de l'air dans l'habitacle.

Nota : L'eau provenant de la condensation sur les parois de l'évaporateur, peut s'évacuer par un trou prévu à cet effet et se répandre sous le véhicule à l'arrêt.

Attention : Pour conserver une bonne étanchéité du compresseur, il est indispensable de faire fonctionner l'installation au moins une fois par mois. De plus, le système régule indépendamment la température côté gauche et côté droit.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR

- Pour afficher la température désirée, tourner les commandes (14) et (8) :
 - tourner les commandes (14) ou (8) vers la gauche, pour diminuer la température,

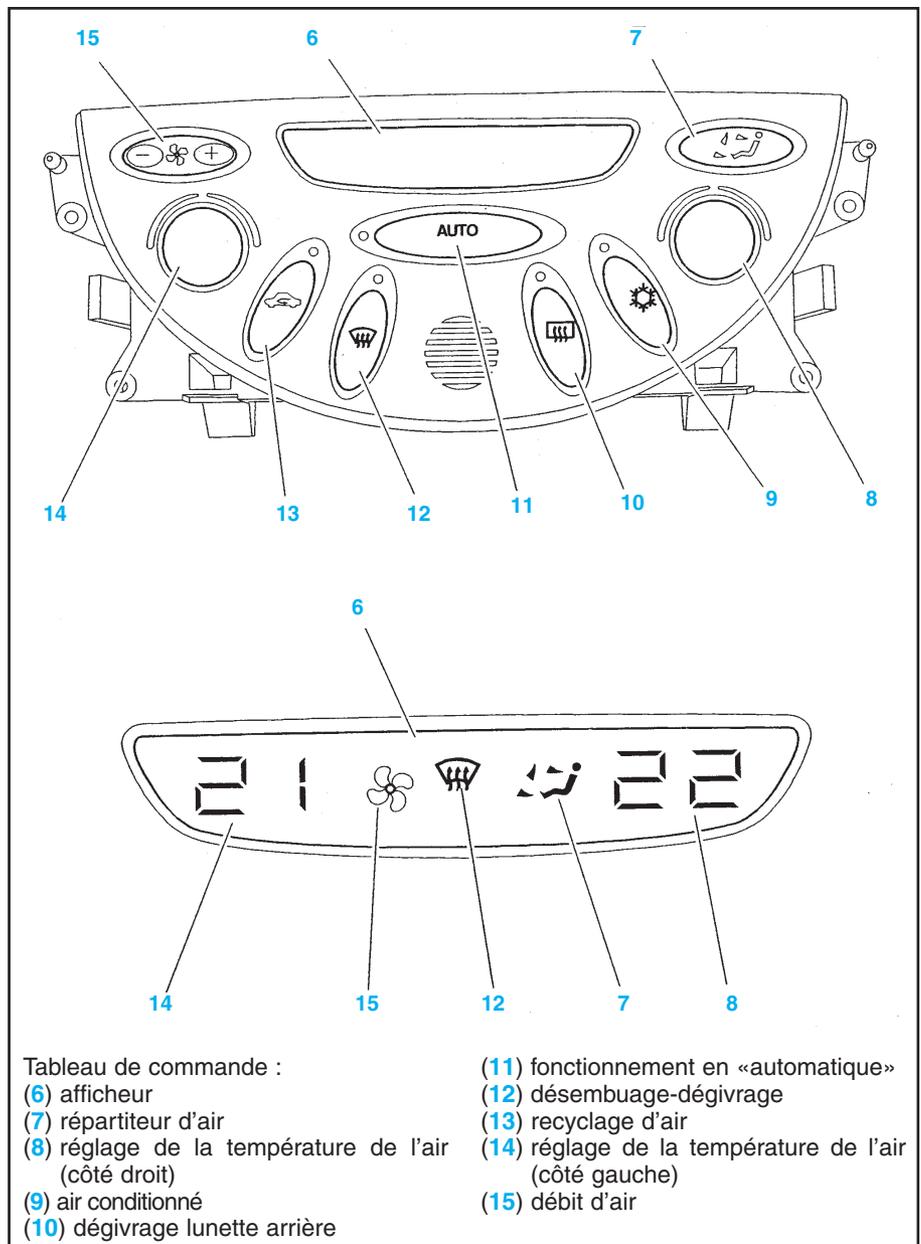


Tableau de commande :

- (6) afficheur
- (7) répartiteur d'air
- (8) réglage de la température de l'air (côté droit)
- (9) air conditionné
- (10) dégivrage lunette arrière
- (11) fonctionnement en «automatique»
- (12) désembuage-dégivrage
- (13) recyclage d'air
- (14) réglage de la température de l'air (côté gauche)
- (15) débit d'air

- tourner les commandes (14) ou (8) vers la droite, pour augmenter la température.
- La température est indiquée sur l'afficheur (6) :
 - côté gauche (14),
 - côté droit (8).

Nota : Un réglage proche de 22°C permet d'obtenir un bon confort.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

- Le fonctionnement automatique est le mode normal d'utilisation du système de climatisation.
- Un appui sur la touche (11), confirmé par l'allumage du voyant, permet de gérer automatiquement et selon la température choisie l'ensemble des cinq fonctions suivantes :
 - débit d'air,
 - température habitacle,
 - répartition d'air,
 - air conditionné,
 - recirculation d'air.
- Il est donc conseillé de maintenir tous les aérateurs ouverts.
- Pour revenir en mode manuel, appuyer de nouveau sur la commande (11).
- Remarques :
 - lors des départs à froid, afin d'éviter une trop grande diffusion d'air froid, le pulseur atteint progressivement son niveau optimum,
 - lors d'un arrêt prolongé du véhicule, il n'est pas nécessaire de modifier la température affichée pour atteindre plus rapidement la température souhaitée. Le système utilise ses performances maximales pour compenser le plus rapidement possible l'écart de température.

REPRISE MANUELLE D'UNE OU PLUSIEURS FONCTIONS

- Il est possible de régler manuellement chacune des fonctions suivantes, tout en maintenant les autres fonctions en mode automatique. Le voyant de la fonction «AUTO» s'éteint alors.

Air conditionné (9)

- Appuyer sur l'interrupteur (9) placé sur la planche de bord. Témoin allumé = en fonctionnement.
- Afin d'éviter l'embuage à l'intérieur du véhicule par temps frais ou humide, il est conseillé d'utiliser le mode AUTO.

Recyclage d'air (13)

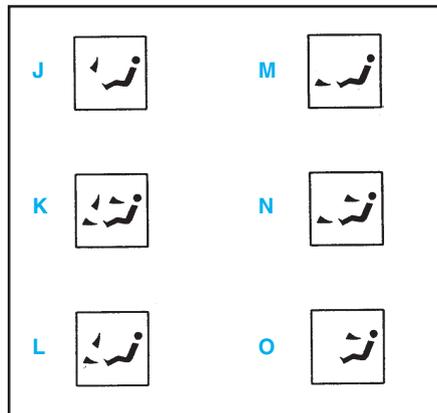
- Par appui sur la touche (13), l'entrée d'air extérieur est condamnée et le témoin s'allume.
- Cette position permet de s'isoler des odeurs ou fumées extérieures désagréables. Cette disposition doit être annulée dès que possible pour permettre le renouvellement de l'air dans l'habitacle et éviter l'embuage.
- Pour cela appuyer sur la touche AUTO (11) ou appuyer de nouveau sur la

touche recyclage d'air (13).

Nota : L'eau provenant de la condensation sur les parois de l'évaporateur, peut s'évacuer par un trou prévu à cet effet et se répandre sous le véhicule à l'arrêt.

- Pour conserver une bonne étanchéité du compresseur, il est indispensable de faire fonctionner l'installation au moins une fois par mois.
- Même en hiver, la climatisation est utile car elle enlève l'humidité de l'air et permet un désembuage beaucoup plus rapide.

Répartiteur d'air (7)



- Appuyer sur la touche (7) pour faire défiler successivement sur l'afficheur (6) des débits d'air vers :
 - (J) le pare-brise,
 - (K) les aérateurs centraux. Les aérateurs latéraux. Les pieds des passagers. Le pare-brise,
 - (L) le pare-brise. Les pieds des passagers,
 - (M) les pieds des passagers,
 - (N) les aérateurs centraux. Les aérateurs latéraux. Les pieds des passagers,
 - (O) les aérateurs centraux. Les aérateurs latéraux.

Débit d'air (15)

- Réglage de la vitesse d'air. Appuyer sur la touche (15) :
 - + = pour augmenter la vitesse d'air,
 - - = pour diminuer la vitesse d'air
- Le niveau de débit d'air est indiqué sur l'afficheur par le remplissage progressif des pales du ventilateur (sept positions de réglages possibles).

Nota : Le retour au fonctionnement automatique est obtenu en appuyant sur la touche AUTO (11).

Désembuage-dégivrage (12)

- En fonctionnement, le voyant de la touche (12) s'allume et le symbole apparaît sur l'afficheur (6).
- Cette touche permet le dégivrage ou le désembuage rapide du pare-brise, elle agit automatiquement sur le débit du pulseur, la température, l'air conditionné et l'entrée d'air.
- Pour arrêter le fonctionnement, appuyer

de nouveau sur la touche (12) ou sur la touche AUTO (11).

Filtre à pollen - filtre anti-odeurs

- Votre installation est équipée d'un filtre qui permet d'arrêter les poussières et les odeurs, sous la planche de bord côté conducteur.
- Ce filtre doit être changé selon les prescriptions d'entretien.

Méthodes

Variation de cylindrée du compresseur

- En cas de manque d'efficacité de la réfrigération, s'assurer que le compresseur n'est pas grippé en position «cylindrée mini».

CONDITIONS PRÉALABLES

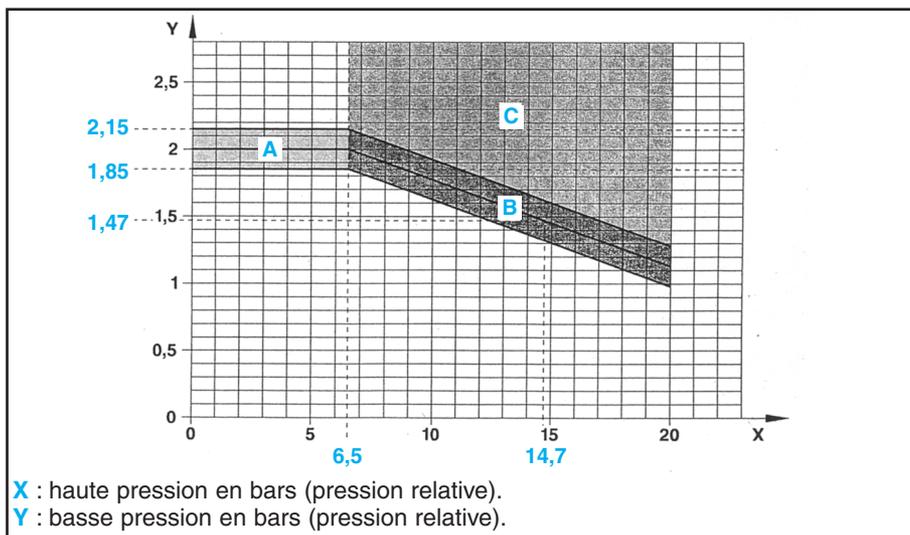
- La température ambiante doit être supérieure à 15°C.
- Brancher les manomètres sur les valves haute et basse pression du véhicule.
- Moteur à l'arrêt, pressions stabilisées, les pressions doivent être supérieures à 2,5 bars.
- Si ce n'est pas le cas, effectuer la charge de fluide frigorigène avec la quantité préconisée.

MESURE

- Moteur chaud (enclenchement puis arrêt du ou des motoventilateurs).
- Fermer le capot en prenant soin de ne pas coincer les tuyauteries des manomètres.
- Mettre le compresseur en charge.
- Positionner le volet d'admission d'air sur recyclage.
- Placer la commande de température sur froid maxi.
- Positionner la commande de pulseur sur vitesse maxi.
- Vitres avant baissées.
- Maintenir le régime moteur à 2000 tr/mn, jusqu'à stabilisation complète des pressions de fonctionnement.
- Relever les valeurs de haute et basse pression et reporter les points sur le graphique.

- (A) : dans cette zone, le compresseur est en cylindrée minimale.
- (B) : dans cette zone, le compresseur est en phase de régulation, la position du plateau porte pistons varie.
- (C) : dans cette zone, le compresseur est en cylindrée maximale.

- Si le compresseur est en cylindrée mini, obturer partiellement la face avant du véhicule pour faire augmenter la haute pression et l'amener en zone (C), cylindrée maxi.
- Si le rapport entre la haute et la basse pression est hors des zones (A), (B) ou (C), le compresseur est défaillant.



X : haute pression en bars (pression relative).
Y : basse pression en bars (pression relative).

- En libérant de nouveau les ouvertures de la face avant du véhicule, le compresseur doit reprendre sa position initiale.

Niveau d'huile du compresseur

Impératif : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique, utiliser des doses neuves lors des interventions.

Nota : 3 cas sont à distinguer.

1^{er} cas : intervention sur le circuit, sans qu'il y ait fuite.

- a : utilisation d'une station de vidange de récupération non équipée d'un décanteur d'huile :

- vidanger le circuit de fluide basse pression le plus lentement possible, pour ne pas entraîner l'huile en dehors du circuit,
- le remplissage du circuit en fluide R134.a, s'effectue sans adjonction d'huile.

- b : utilisation d'une station de vidange de remplissage équipée d'un décanteur d'huile :

- vidanger le circuit de fluide R134.a en se conformant aux instructions de la notice de la station,
- mesurer la quantité d'huile récupérée,
- introduire la même quantité d'huile récupérée.

- c : échange d'un compresseur :

- déposer l'ancien compresseur, vidanger celui-ci et mesurer la quantité d'huile,
- vidanger le nouveau compresseur (livré avec le plein d'huile), pour laisser la même quantité d'huile neuve que celle contenue dans l'ancien,
- le remplissage du circuit en fluide R134.a, s'effectue sans adjonction d'huile.

2^{ème} cas : fuite lente

- Les fuites lentes n'entraînant pas de perte d'huile, il convient d'adopter la même stratégie que dans le cas des interventions sur le circuit, sans qu'il y ait fuite.

3^{ème} cas : fuite rapide

- Ce type d'incident engendre une perte d'huile, ainsi que la mise à l'air du circuit.

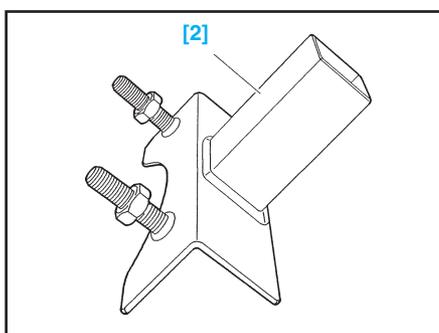
- Effectuer les opérations suivantes :

- échanger le déshydrateur,
 - évacuer le plus d'huile possible (lors du remplacement de l'élément en cause).
- Avant ou pendant le remplissage du circuit de fluide R 134.a, introduire 80 cm³ d'huile neuve dans le circuit.

Entrefer de l'embrayage du compresseur

Impératif : Respecter les précautions à prendre.

Outils préconisés



[1] jeu de cales d'épaisseur.

[2] support de compresseur 4164-T.A.

Coffret de climatisation 4164-T (étanchéité compresseur).

CONTRÔLE

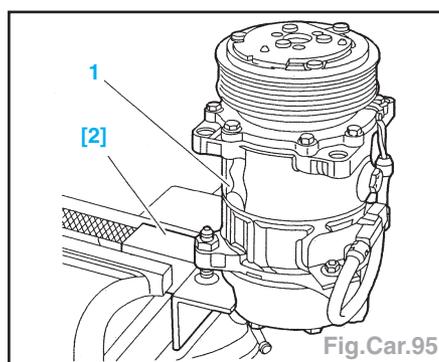


Fig.Car.95

- Monter le compresseur (1) sur l'outil [2] (Fig.Car.95).
- Mesurer la valeur de l'entrefer.
- L'entrefer est compris entre (Fig.Car.96) :

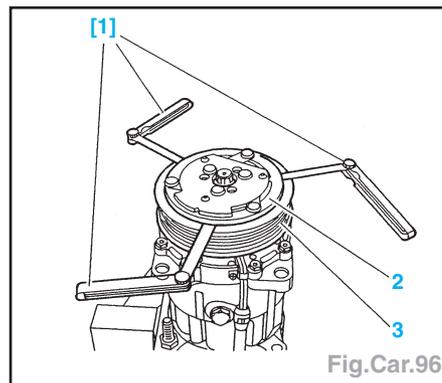


Fig.Car.96

- le plateau entraîneur (2),
 - la poulie (3).
- Valeur de l'entrefer :
- compresseur SANDEN : 0,4 à 0,8 mm,
 - compresseur HARRISON : 0,25 à 0,76 mm.

Nota : Effectuer au minimum 3 points de mesure.

RÉGLAGE

- Si la valeur est incorrecte : déposer le plateau entraîneur (2) (voir opération correspondante).

- Ajuster la valeur en agissant sur (Fig.Car.97) :

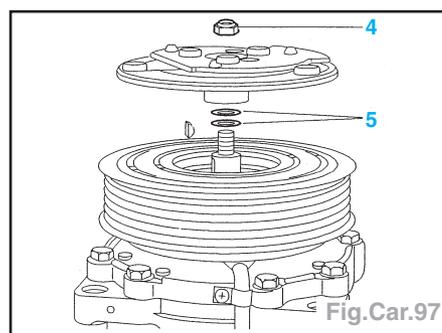


Fig.Car.97

- l'épaisseur des rondelles (5),
 - le nombre des rondelles (5).
- Reposer le plateau entraîneur (2).
- Serrer l'ancien écrou (4) à 1,6 daN.m.
- Contrôler la valeur de l'entrefer.
- Au besoin, effectuer un nouveau réglage.
- Remplacer l'ancien écrou (4) par un écrou neuf.
- Serrer l'écrou à 1,8 ± 0,1 daN.m.

Groupe de chauffage

DÉPOSE

- Déposer la planche de bord.
- Vidanger le circuit de réfrigération (R134.a).

Côté moteur

- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Poser les pinces durites.
- Dégraffer et dégager les raccords d'eau, en «A».

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Désaccoupler l'alimentation réfrigérée, en «B».
- Déposer (Fig.Car.98) :

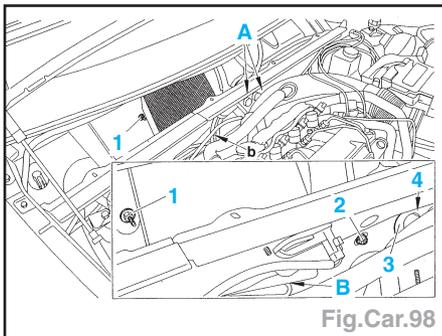


Fig.Car.98

- la vis (4),
- la plaque d'étanchéité (3),
- les vis (1) et (2) (fixation groupe chauffage).

Côté habitacle

- Désaccoupler le tuyau d'évacuation d'eau.
- Déposer le groupe de chauffage.

Attention : Ne pas basculer l'aérotherme vers le bas pour éviter de répandre le liquide de refroidissement.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Pulseur

Implantation du pulseur

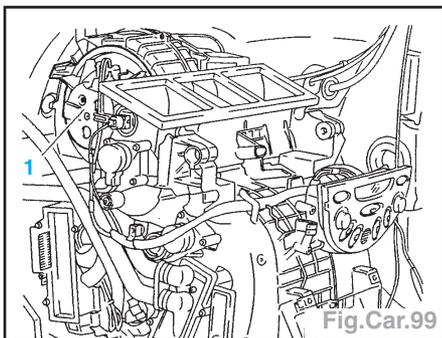


Fig.Car.99

(1) pulseur.

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer la garniture sous la planche de bord (côté conducteur).
- Déposer (Fig.Car.100) :

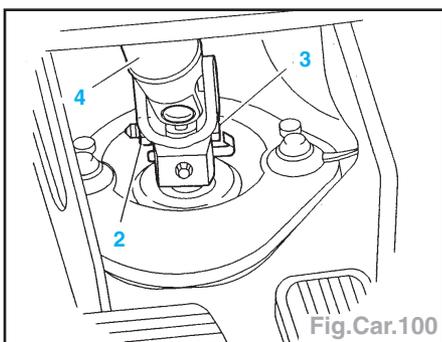


Fig.Car.100

- l'écrou (2),
- l'axe (3).
- Dégager le cardan de direction (4) en écartant le clip de sécurité.

Impératif : Lors du désaccouplement de l'arbre intermédiaire de la colonne de direction, il est impératif d'immobiliser le volant afin de conserver la position du contacteur tournant.

- Agir sur la languette du pulseur (1) en «A».
- Tourner le pulseur (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de le désengager de ses ergots de maintien (Fig.Car.99)
- Ecarter le pulseur (1) de son emplacement.
- Déconnecter le connecteur (5) (Fig.Car.101).

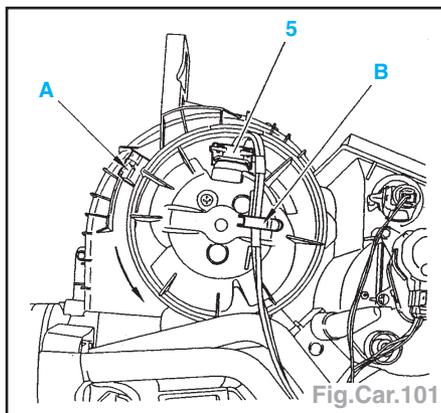


Fig.Car.101

- Dégraffer le faisceau électrique du pulseur en «B».
- Déposer le pulseur (1) en écartant l'arbre intermédiaire.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
- Serrer l'écrou (2) à $2,3 \pm 0,2$ daN.m (Fig.Car.100).

Sonde évaporateur

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer la garniture sous la planche de bord (côté passager).
- Déconnecter le connecteur (1) (Fig.Car.102).

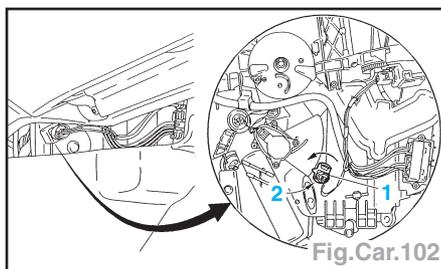


Fig.Car.102

- Tourner la sonde évaporateur (2) d'un quart de tour sur la gauche pour la déclipper de son support.
- Déposer la sonde évaporateur (2).

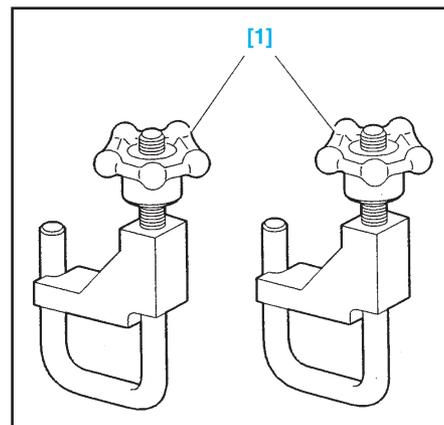
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Aérotherme

Impératif : Respecter les précautions à prendre avant intervention.

Outillage préconisé



[1] jeux de deux pinces durits 4153 T.

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Pincer les durits (1) et (4) ; à l'aide des outils [1] (Fig.Car.103)

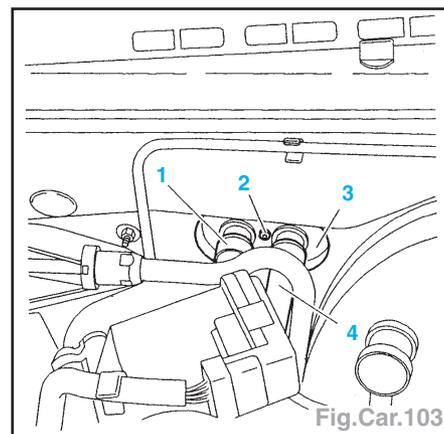


Fig.Car.103

- Déposer la vis (2).
- Ecarter la plaque de maintien (3) du tablier.
- Déposer la planche de bord (voir opération correspondante).
- Déposer (Fig.Car.104) :

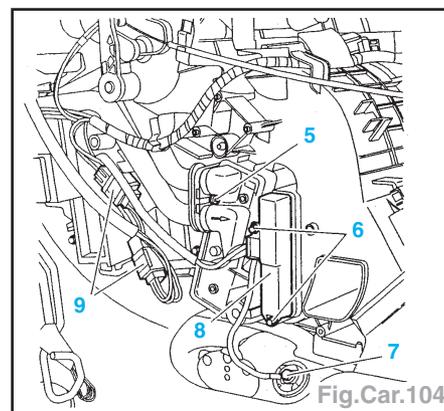


Fig.Car.104

- les vis (6),
- la vis (7).
- Déclipper les connecteurs (9).
- Déposer et écarter le réchauffeur d'air (8).
- Déposer la vis (5).
- Désaccoupler les conduits d'eau (10) (11).
- Déclipper et tirer l'aérotherme (11).
- Déposer l'aérotherme (11) (Fig.Car.105).

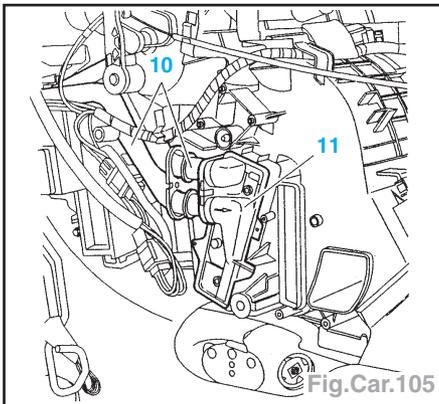


Fig.Car.105

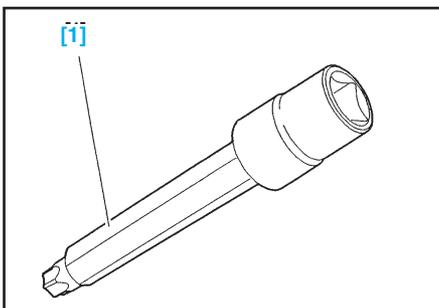
REPOSE

Impératif : Remplacer les joints toriques des conduits d'eau après chaque dépose de l'aérotherme.

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
- Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger (voir opération correspondante).

Cartouche filtrante et dessiccative

Outillage préconisé



[1] embout TORX 70 FACOM.

DÉPOSE

- Vidanger le circuit de réfrigération (R134a).
- Déposer (Fig.Car.106) :

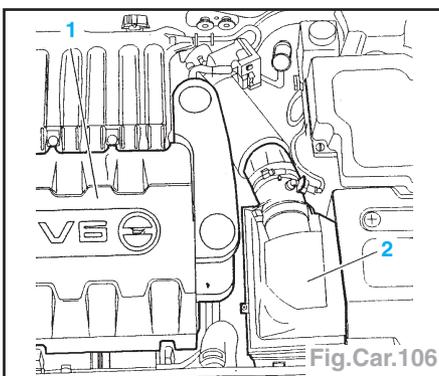


Fig.Car.106

- le cache-style (1),
- le boîtier filtre à air (2).
- Déposer (Fig.Car.107) :

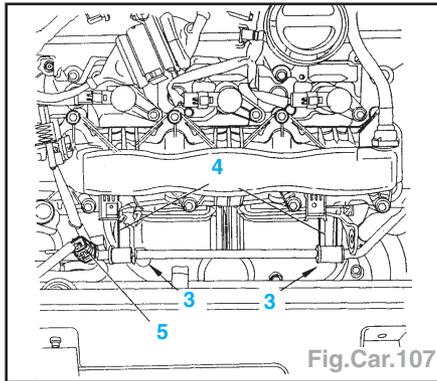


Fig.Car.107

- les vis (3),
- les boulons (4).
- Déconnecter le connecteur (5).
- Déposer (Fig.Car.108) :

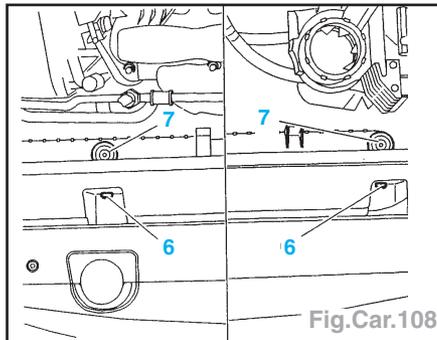


Fig.Car.108

- les vis (6),
- les brides (7).
- Protéger le faisceau du radiateur par un carton fort découpé aux dimensions du radiateur.
- Écarter l'ensemble radiateur / condenseur.
- Déposer le collier (8) (Fig.Car.109).

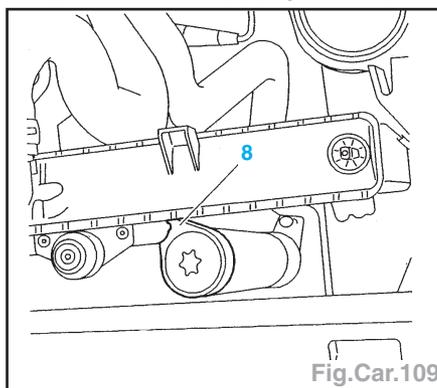


Fig.Car.109

- Déposer la cartouche filtrante et dessiccative ; à l'aide de l'outil [1] (Fig.Car.110).

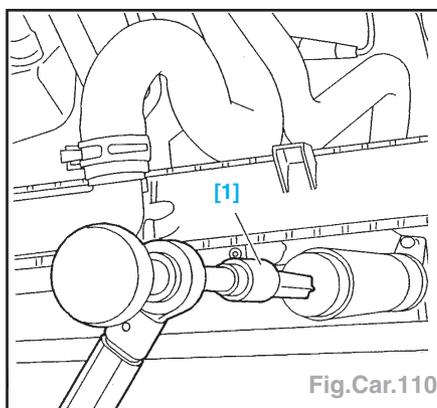


Fig.Car.110

REPOSE

Nota : Vérifier le bon état de propreté des filetages du condenseur et de la cartouche filtrante et dessiccative. Nettoyer à l'aide d'un chiffon propre afin d'ôter les impuretés (si nécessaire). Ne pas utiliser d'air comprimé.

Impératif : Remplacer les joints toriques.

- Huiler les joints toriques (9) avec de l'huile compresseur de climatisation.
- Graisser le filetage de la cartouche filtrante et dessiccative avec la graisse fournie dans le kit Pièce de Rechange.
- Reposer la cartouche filtrante et dessiccative ; à l'aide de l'outil [1] (Fig.Car.111).

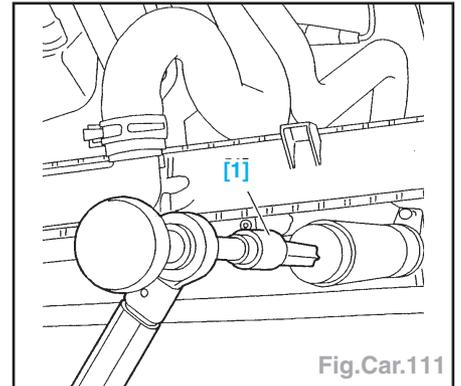


Fig.Car.111

- Serrer la cartouche filtrante et dessiccative à $1,3 \pm 0,3$ daN.m.
- Reposer :
 - le collier (8),
 - les brides (7),
 - les vis (6),
 - les boulons (4),
 - les vis (3).
- Reconnecter le connecteur (5).
- Déposer le carton de protection.
- Reposer :
 - le boîtier filtre à air (2),
 - le cache-style (1).
- Procéder à la charge du circuit de réfrigération (R134a).
- Vérifier le bon fonctionnement de la climatisation.

Filtre à pollen

DÉPOSE

- Déposer (Fig.Car.112) :

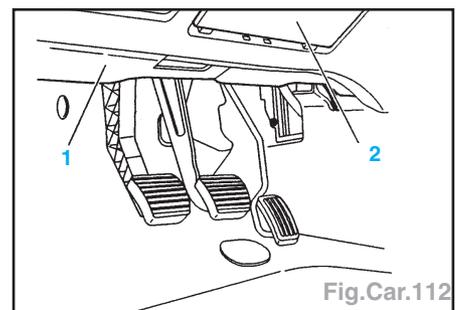


Fig.Car.112

- la garniture (1) sous planche de bord (côté conducteur),
- le cache (2).
- Déclipper en «A» et tirer le filtre à pollen (3).
- Déposer le filtre à pollen (3) (Fig.Car.113).

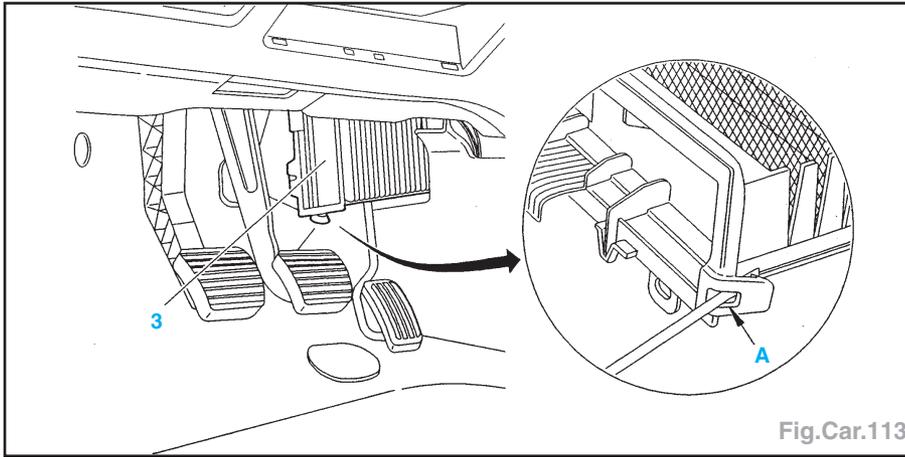


Fig.Car.113

REPOSE

- Reposer :
 - le filtre à pollen (3),
 - la garniture (1) sous planche de bord (côté conducteur),
 - le cache (2).

- [1] extracteur 4164-T.B.
- [2] support de compresseur 4164-T.A.
- [3] clé à ergots réglables 4164-T.C (FACOM 117A) (Fig.Car.114).

DÉPOSE

- Serrer l'outil [2] dans l'étau.
- Monter le compresseur (1) sur l'outil [2] (Fig.Car.115).

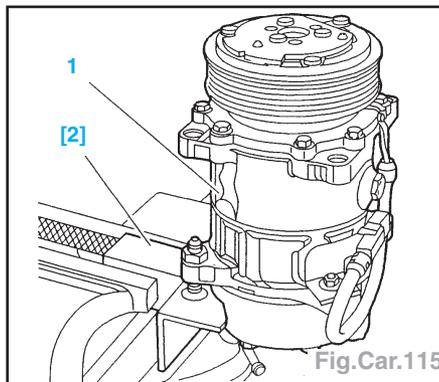


Fig.Car.115

- Mettre en place l'outil [3] (Fig.Car.116).

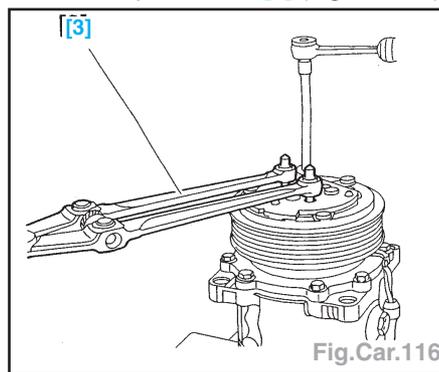


Fig.Car.116

- Déposer l'écrou central.
- Mettre en place l'outil [1] (Fig.Car.117).

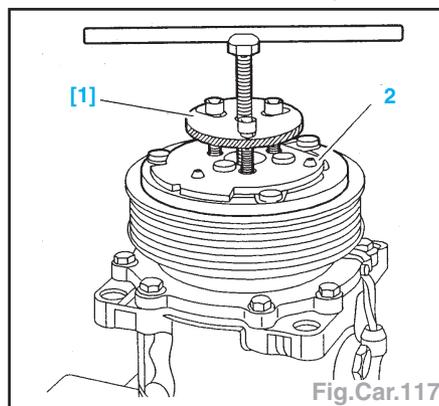


Fig.Car.117

- Vérifier que l'outil [1] est bien parallèle à la face du plateau entraîneur (2).
- Extraire le plateau entraîneur (2).

REPOSE

Attention : Avant le montage du plateau entraîneur (2) ; vérifier la présence de la clavette sur l'arbre.

- Reposer le plateau entraîneur (2) (Fig.Car.118).

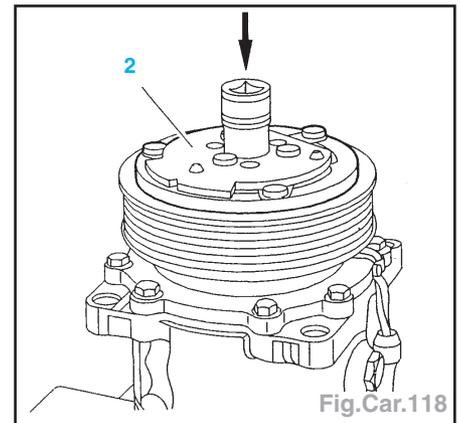


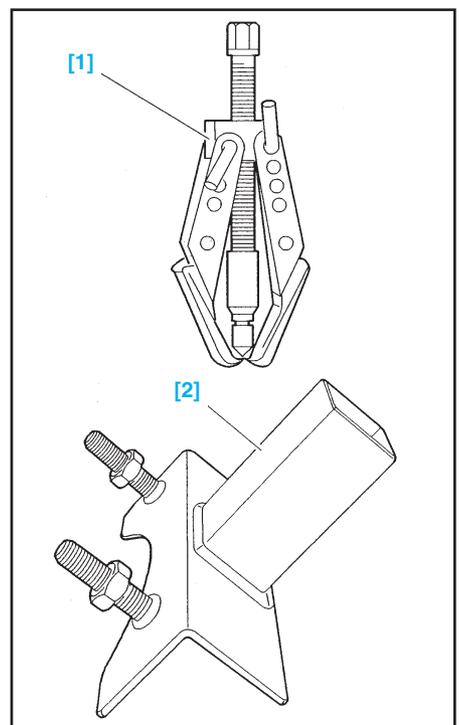
Fig.Car.118

Nota : La mise en place du plateau entraîneur (2) sur son siège peut être facilitée (à l'aide d'une douille Ø 19 mm).

- Reposer l'ancien écrou et le serrer à 1,6 daN.m.
- Contrôler et régler l'entrefer (voir opération correspondante).
- Remplacer l'ancien écrou par un écrou neuf.
- Serrer l'écrou à $1,8 \pm 0,1$ daN.m.

Poulie et embrayage de compresseur de réfrigération

Outillage spécial



Plateau entraîneur compresseur

Outillage préconisé

- Coffret de climatisation 4164-T (étanchéité compresseur).

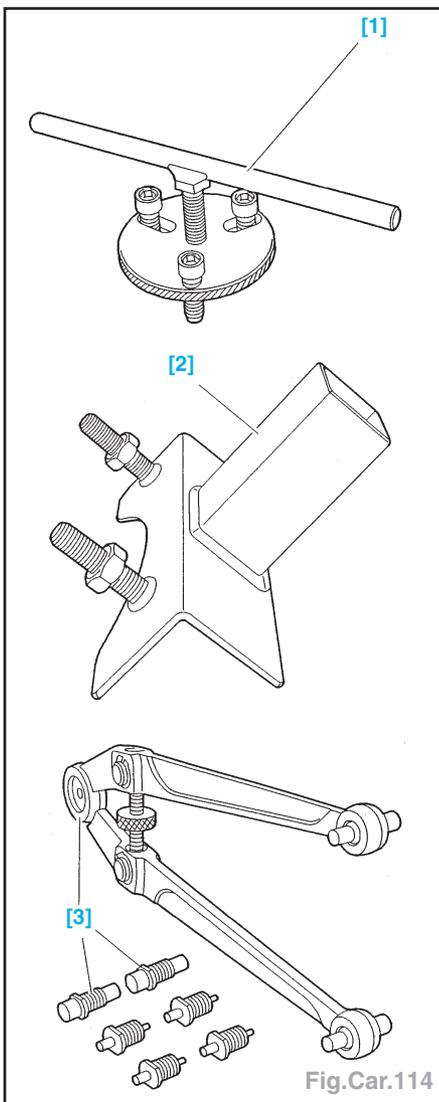


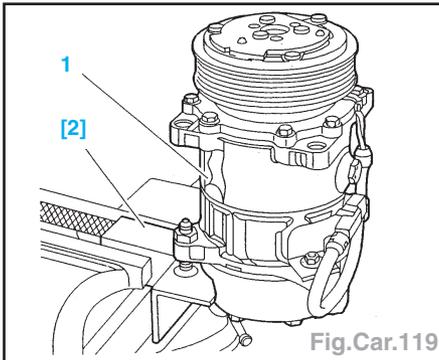
Fig.Car.114

[1] extracteur 6339-T.
Coffret de climatisation 4164-T.
(étanchéité compresseur).

[2] support de compresseur 4164-T.A.

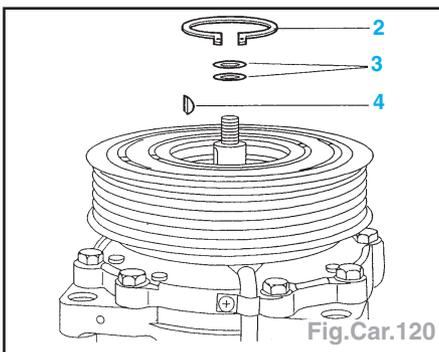
DÉPOSE

- Serrer l'outil [2] dans l'étai.
- Monter le compresseur (1) sur l'outil [2] (Fig.Car.119).



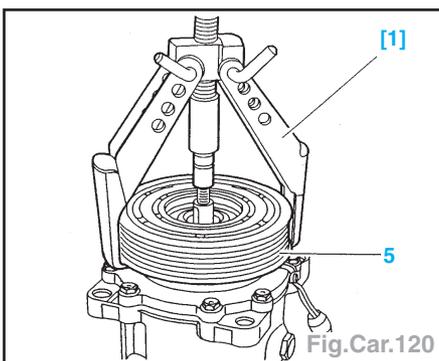
Nota : Pendant les réparations, le compresseur de réfrigération doit être soutenu au moyen de l'outil [2].

- Déposer :
 - le plateau entraîneur (voir opération correspondante),
 - le circlips (2) (Fig.Car.120),

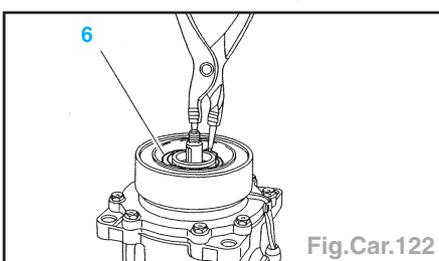


- les rondelles de réglage (3),
- la clavette (4).

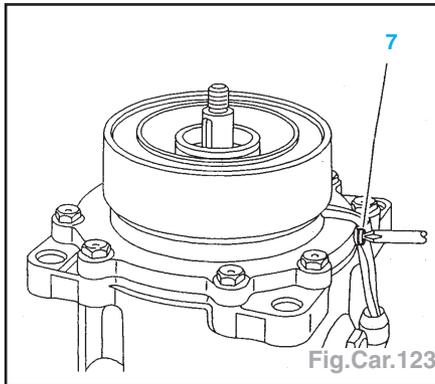
- Mettre en place l'outil [1].
- Extraire la poulie (5) (Fig.Car.121).



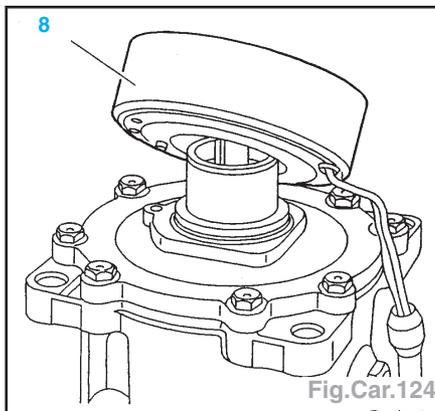
- Déposer le circlips (6) (Fig.Car.122).



- Déposer la vis (7) de la bride du câble (Fig.Car.123).

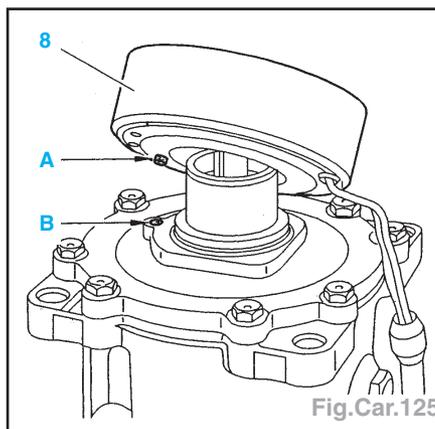


- Déposer la bobine inductrice (8) du compresseur de réfrigération (Fig.Car.124).

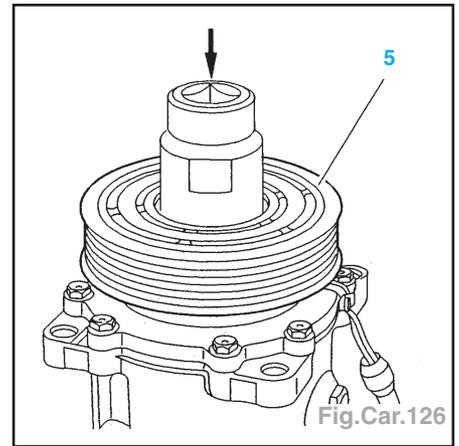


REPOSE

- Positionner la bobine (8), vérifier que la saillie «A» de positionnement de la bobine soit alignée sur le renforcement «B» du boîtier avant (Fig.Car.125).



- Reposer le circlips (6) (s'assurer qu'il soit bien positionné).
- Reposer la vis (7).
- Mettre la poulie (5) en place (Fig.Car.126).
- Engager la poulie au fond de son logement (à l'aide d'une douille Ø 36 mm).
- Reposer :
 - le circlips (2),
 - les rondelles de réglage (3),
 - la clavette (4) (à l'aide d'une pince à mâchoires lisses),
 - le plateau entraîneur (voir opération correspondante).



- Reposer l'ancien écrou et le serrer à 1,6 daN.m.
- Contrôler et régler l'entrefer (voir opération correspondante).
- Remplacer l'ancien écrou par un écrou neuf.
- Serrer l'écrou à $1,8 \pm 0,1$ daN.m.

AIRBAG ET PRÉTENSIONNEUR

Consignes de sécurité

Généralités

Nota : Coussins «airbag» = coussins gonflables.

- En France, les éléments pyrotechniques ne sont pas soumis à la législation concernant les poudres et explosifs.
- Toutefois, chaque pays ayant sa propre réglementation, il appartient aux filiales de s'informer auprès des autorités compétentes.

Attention : Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel spécialisé informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

Consignes de sécurité

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins «airbag», sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à 100°C.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin «airbag» ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique : débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin «airbag» partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin «airbag» conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin gonflable latéral de pavillon lorsque celui-ci n'est pas fixé dans sa position initiale sur le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixé dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après vente.
- Avant de connecter le faisceau électrique «spécifique destruction du service après vente» vérifier que celui-ci n'est pas sous tension (voir opération correspondante).
- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces de Rechange.

Précautions à prendre avant toute intervention

DÉPOSE

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord (le voyant «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant «airbag»).

Prétensionneurs pyrotechniques

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

Nota : Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :
 - effet de fouet lors de la rétraction rapide de la boucle,
 - dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

Nota : Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non pas par la boucle ou le câble métallique.

Coussin «airbag» fonctionnel

- Déposer le coussin «airbag».
- Stocker le coussin «airbag», sac gonflable vers le haut, connecteur vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

Coussin «airbag» ayant fonctionné

- Déposer le coussin «airbag».
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

POSE

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins «airbag» doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption de éléments pyrotechniques qui figure sur ceux-ci (ou 10 ans après la date de première mise en circulation du véhicule).
- Précautions à prendre avant toute intervention :
 - contact coupé,
 - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (suivant véhicule).
- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
 - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège,
 - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
 - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement de coussins «airbag».
- Vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord.

Précautions d'utilisation

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin «airbag» de volant de direction afin d'éviter tous risques de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin «airbag».
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin «airbag» passager en cas de choc, ou blesser le passage avant.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur les portes et le pied milieu qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable latéral de pavillon en cas de choc ou blesser les passagers.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin «airbag».
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux devant le thorax, ou avec une pipe ou tout autre objet à la bouche.

Impératif : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un coussin gonflable passager en position activé.

Nota : La fonction «neutralisation» coussin gonflable passager permet l'installation d'un siège enfant (dos à la route) sur le siège passager avant.

Méthodes

Coussin gonflable conducteur

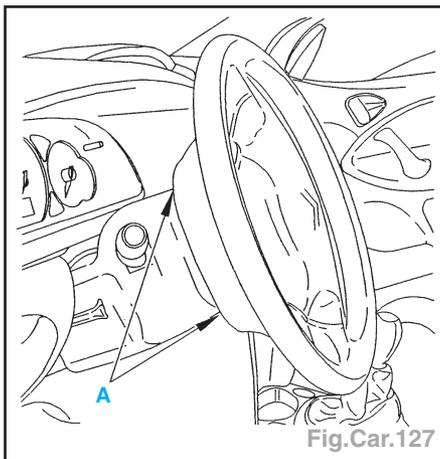
Impératif : Respecter les consignes de sécurité et de propreté.

Opérations préliminaires

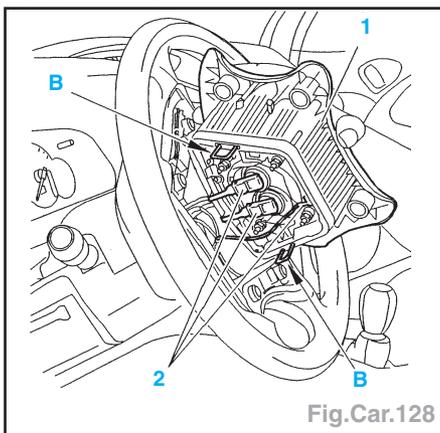
- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord (le voyant coussin gonflable s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant coussin gonflable).

DÉPOSE

- Engager un gros tournevis plat dans un des orifices «A» (Fig.Car.127).



- Pousser avec le tournevis vers l'extérieur du volant de direction pour déclipper les clips d'ancrage «B».
- Déclipper le premier côté du coussin gonflable.
- Effectuer la même opération pour déclipper le second côté du coussin gonflable.
- Déconnecter les connecteurs (2).
- Déposer le coussin gonflable (1) (Fig.Car.128).



Nota : Stockage d'un coussin gonflable en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Reconnecter les connecteurs (2).
- Clipper le coussin gonflable (1) sur le volant de direction.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord ; mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

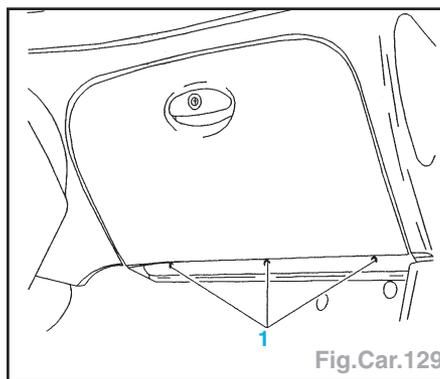
Coussin gonflable passager

Opérations préliminaires

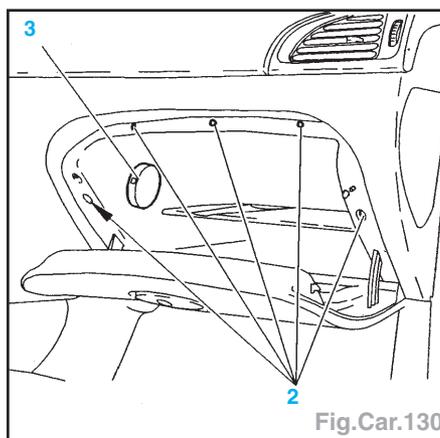
- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord (le voyant coussin gonflable s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant coussin gonflable).

DÉPOSE

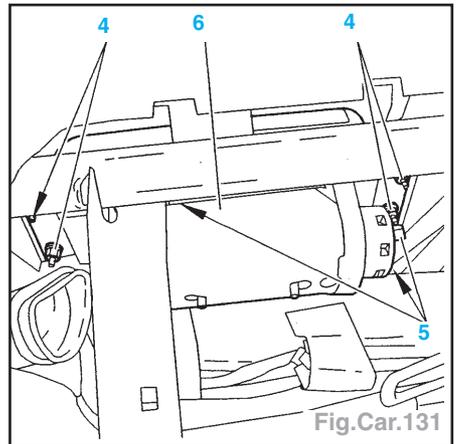
- Déposer les vis (1) (Fig.Car.129).



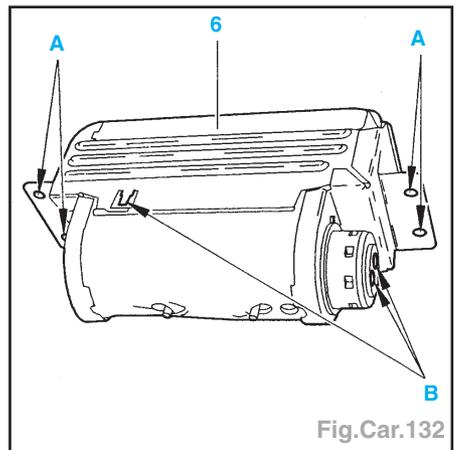
- Déposer les vis (2) (Fig.Car.130).



- Déclipper :
 - la molette (3) de commande de réfrigération de la boîte à gants,
 - l'éclairage de la boîte à gants.
- Déposer la boîte à gants.
- Déconnecter les connecteurs (5) (Fig.Car.131)



- Déposer :
 - les écrous (4),
 - déposer le coussin gonflable (6).
- «A» : points de fixation du coussin gonflable passager (6).
- «B» : points de connexion (Fig.Car.132).



Nota : Stockage d'un coussin gonflable en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Reposer et serrer les écrous (4) à $0,8 \pm 0,05$ daN.m.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord ; mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Coussin gonflable latéral

Impératif : Avant toute intervention, respecter les consignes de sécurité à appliquer au coussin gonflable.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

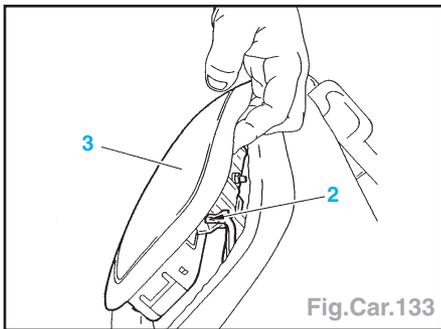
CARROSSERIE

Opérations préliminaires

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord (le témoin «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du témoin «airbag»).

DÉPOSE

- Déshabillage partiel du dossier de siège.
- Déposer les écrous.
- Débrancher les connecteurs (2) en écartant le coussin gonflable vers l'extérieur.
- Déposer le coussin gonflable (3) (Fig.Car.133).



REPOSE

- Nota :** Respecter les précautions à prendre.
- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
- Attention :** Serrer les écrous à **0,8 ± 0,1 daN.m** (écrou neuf).
- Impératif :** Vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord. Le témoin «airbag» reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Coussin gonflable latéral pavillon

Impératif : Avant toute intervention, respecter les consignes de sécurité à appliquer au coussin gonflable.

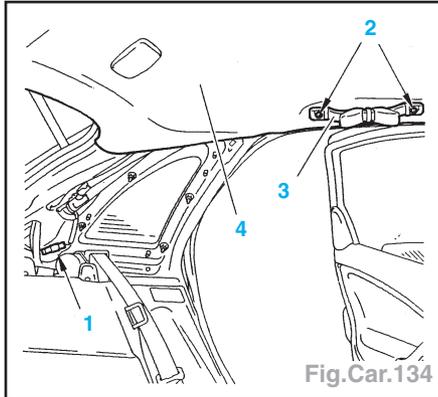
Opérations préliminaires

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord (le témoin «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes

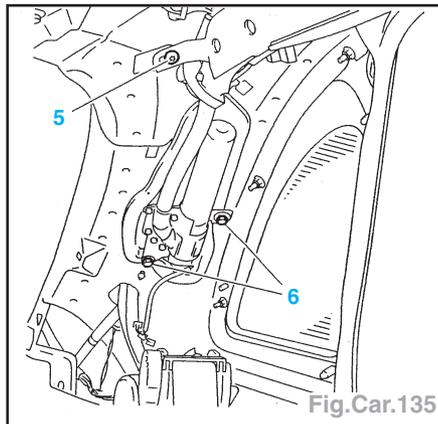
(attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du témoin «airbag»).

DÉPOSE

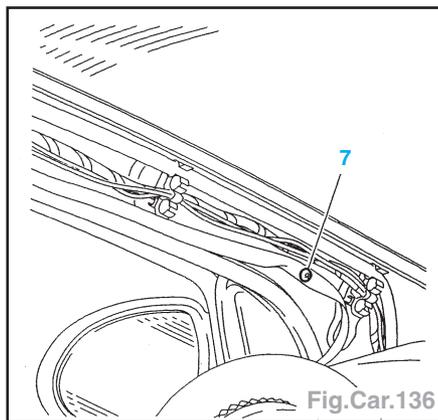
- Impératif :** Lorsque le véhicule est équipé d'un système pyrotechnique : respecter les consignes de sécurité.
- Déshabillage de la custode, du pied milieu et du montant de baie (voir opération correspondante).
 - Déconnecter le connecteur (1) (Fig.Car.134).



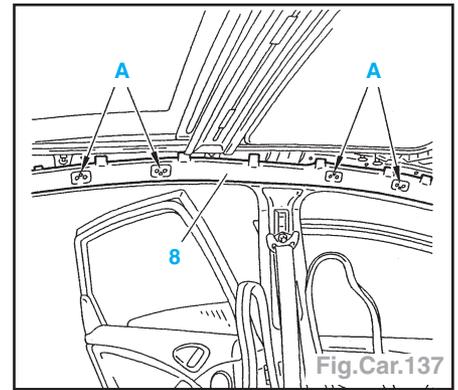
- Déposer :
 - les vis (2),
 - les poignées de maintien (3),
 - la garniture de pavillon (4) (voir opération correspondante).
- Déposer (Fig.Car.135) :



- les vis (6),
- la vis (5).
- Déposer la vis (7) (Fig.Car.136).



- Déposer le coussin gonflable latéral de pavillon (8) (Fig.Car.137).



Nota : Les points de fixation «A» du coussin gonflable sont commun avec ceux des poignées de maintien.

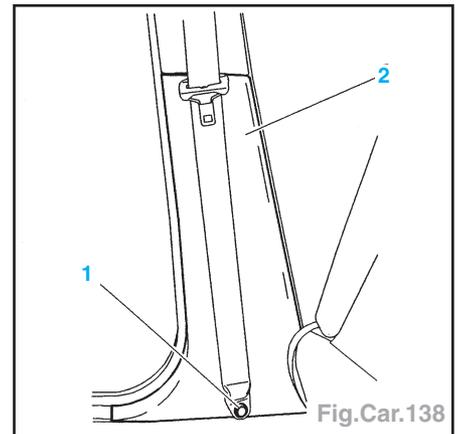
REPOSE

- Nota :** Respecter les précautions à prendre.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Attention :** Serrer les vis (6) à **0,4 daN.m**.
- Attention :** Serrer les vis (2) à **0,3 daN.m**.
- Impératif :** Vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord. Le témoin «airbag» reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Ceintures de sécurité pyrotechniques

DÉPOSE

- Impératif :** Avant toute intervention : respecter les consignes de sécurité.
- Déposer la vis (1) (Fig.Car.138).



- Dégrafer la partie supérieure de la garniture (2) en la tirant vers soi, puis la soulever verticalement.
- Dégrafer la partie inférieure de la garniture en la tirant vers soi, puis déclipper la partie supérieure en la tirant vers le bas.
- Déposer les 2 vis de fixation (4) (Fig.Car.139).
- Débrancher le connecteur (5).
- Déposer l'enrouleur pyrotechnique (6).

Nota : Stockage d'un système pyrotechnique en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

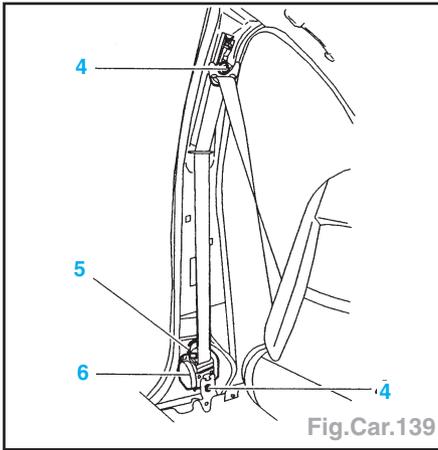


Fig.Car.139

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Serrer les vis (1) et (4) à 3 ± 0.1 daN.m.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord, mettre le contact, le témoin «airbag» reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Boîtier de commandes centralisées

Opérations préliminaires

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord (le voyant coussin gonflable s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant coussin gonflable).

DÉPOSE

- Déposer (Fig.Car.140) :

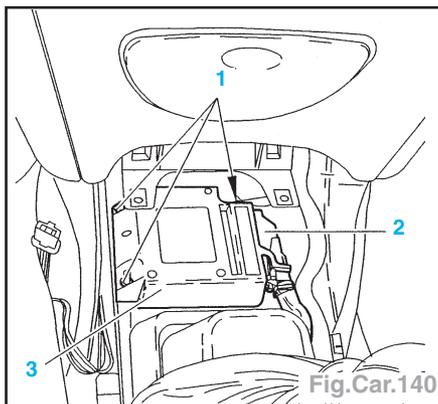


Fig.Car.140

- la console centrale (voir opération correspondante),

- les écrous (1).
- Déconnecter le connecteur (2).
- Déposer le boîtier de commandes centralisées (3).

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Reposer et serrer les écrous (1) à $0,8 \pm 0,1$ daN.m.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord ; mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Capteur de déclenchement coussins gonflables latéraux

Opérations préliminaires

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord (le témoin «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du témoin «airbag»).

DÉPOSE

- Déposer (Fig.Car.141) :

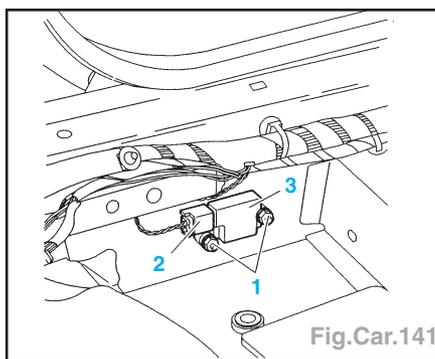


Fig.Car.141

- le siège avant,
- la garniture de pied milieu (voir opération correspondante),
- le tapis de sol (partiellement),
- les écrous (1).
- Débrancher le connecteur (2).
- Déposer le capteur (3) de déclenchement des coussins gonflables latéraux (voir opération correspondante).

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse de la

- dépose.
- Reposer les écrous (1) : serrage à $0,8 \pm 0,1$ daN.m.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du témoin «airbag» au tableau de bord. Le témoin «airbag» reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Destruction éléments pyrotechniques

Consignes de sécurité

- Avant toute intervention ; effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord (le voyant «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant «airbag»).
- Avant de connecter l'outil [1], vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.
- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces de Rechange.

DESTRUCTION - CEINTURES DE SÉCURITÉ PYROTECHNIQUES, ET/OU «AIRBAG» CONDUCTEUR

Attention : La destruction de ces éléments pyrotechniques doit être effectuée à l'intérieur du véhicule.

Impératif : Utiliser l'outil [1].

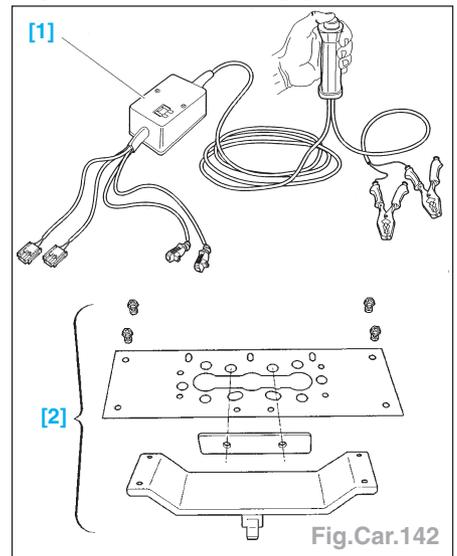


Fig.Car.142

[1] faisceau pour destruction des «airbags» et des prétensionneurs de ceintures de sécurité : mise à feu des charges pyrotechniques 4155-T (Fig.Car.142).

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag» conducteur,
 - connecter l'outil [1] sur les allumeurs des éléments pyrotechniques sans alimentation (ceintures de sécurité pyrotechniques, et/ou «airbag» conducteur),
 - fixer le coussin «airbag» conducteur sur le volant de direction (2 vis),
 - fermer toutes les portes du véhicule,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité (10 m),
 - brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
 - provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
 - déconnecter l'outil [1],
 - déposer les éléments pyrotechniques.

- brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
- provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
- déconnecter l'outil [1],
- déposer le coussin airbag passager de l'outil [2].

Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin «airbag» passager peut s'effectuer dans le véhicule.

Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin «airbag» passager peut s'effectuer dans le véhicule.

DESTRUCTION - COUSSIN GONFLABLE LATÉRAL DE PAVILLON

Attention : La destruction d'un coussin gonflable latéral de pavillon doit s'effectuer à l'intérieur du véhicule.

Nota : La destruction d'un coussin gonflable latéral de pavillon s'effectue après dépose des garnitures suivantes : pavillon, montant de baie, pied central, custodes.

Impératif : Utiliser l'outil [1].

DESTRUCTION - COUSSIN «AIRBAG» PASSAGER

Attention : La destruction d'un coussin «airbag» passager ne doit pas être effectuée à l'intérieur du véhicule.

Nota : Le déclenchement du coussin «airbag» passager entraîne la destruction de la planche de bord.

Impératif : Utiliser les outils [1] et [2].

Nota : Le déclenchement du coussin gonflable latéral peut entraîner la destruction de la coiffe de siège, de la matelassure et de l'armature de siège.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag latéral»,
 - fixer le coussin «airbag latéral» sur l'outil [1],
 - placer l'outil [2] dans un étau,
 - déployer l'outil [1] Pour être à distance de sécurité (10 m),
 - brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
 - provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
 - déconnecter l'outil [1],
 - déposer le coussin «airbag latéral» de l'outil [2].

- Effectuer les opérations suivantes :
 - brancher l'outil [1] sur le coussin gonflable latéral de pavillon,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité,
 - connecter l'outil [1] sur une batterie,
 - provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
 - déconnecter l'outil [1],
 - déposer le coussin gonflable latéral de pavillon.

Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin gonflable latéral de pavillon s'effectue dans le véhicule sans dépose des garnitures.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag»,
 - fixer le coussin airbag passager sur l'outil [1],
 - placer l'outil [2] dans un étau,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité (10 m),

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symbole des méthodes

Dégrafage (découpage par fraisage)	★
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	- - - - -
Découpage	- x - x - x -
Soudage par points (électriques / bouchon au MAG)	■

- en zone ventilée).
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - capot
 - aile avant
 - porte avant
 - roue avant
 - filtre à air
 - pare-brise
- Dégarnir - garnir : passage de roue avant.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle.

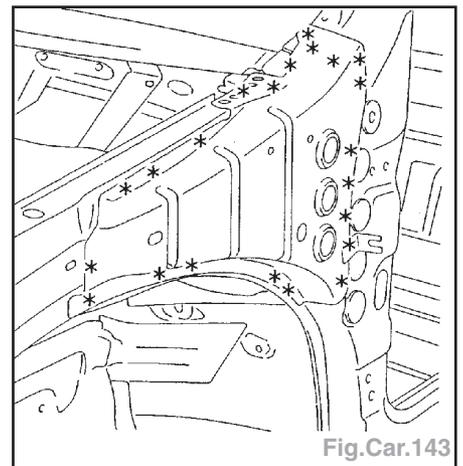


Fig.Car.143

PIÈCES DE RECHANGE

- Renfort avant côté habitacle.

Partie avant

Remplacement renfort avant côté habitacle

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué (référence C8).

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

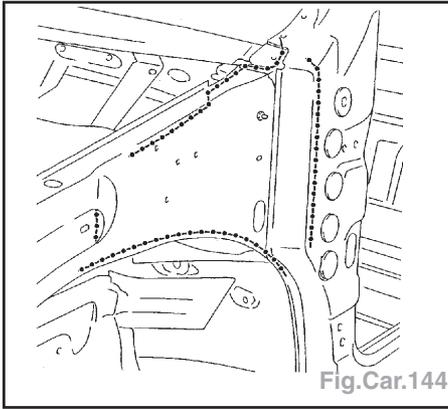
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.143).
- Déposer le renfort avant de côté d'habitacle.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le renfort avant de côté d'habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les points de soudure MAG (Fig.Car.144).



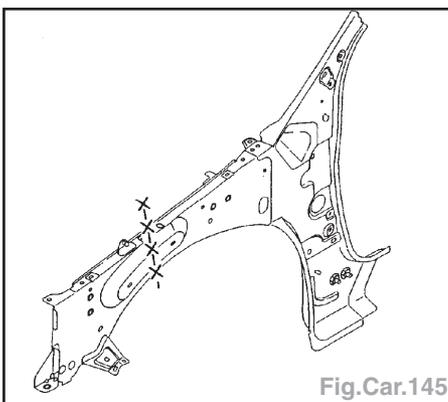
Brancard partiel et passage de roue avant

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - l'aile avant
 - le phare
 - le pare-chocs avant
 - le filtre à air
 - le pare-boue avant
 - le boîtier porte-fusibles
 - le calculateur d'injection
 - le bloc hydraulique ABS
 - l'avertisseur sonore
 - le ventilateur
 - le radiateur de refroidissement
 - le condenseur de climatisation
 - la pompe de direction assistée (remplacement côté droit)
 - l'alternateur (remplacement côté droit)
 - le compresseur de climatisation (remplacement côté droit)
 - le bloc hydro-électronique intégré (remplacement côté droit)
 - le vase d'expansion (remplacement côté droit)
 - le réservoir de lave-vitres (remplacement côté droit)
- Dégager :
 - les canalisations
 - les faisceaux électriques

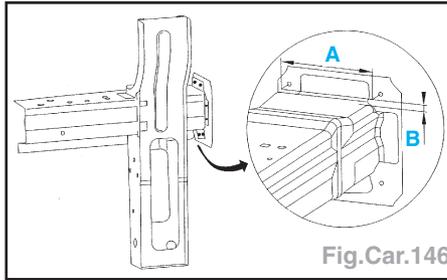
PIÈCES DE RECHANGE

- Brancard spécifique réparation.
- Support absorbeur avant.
- Semelle de brancard.
- Passage de roue avant partie avant.
- Appui de façade.
- Doublure d'aile avant.

PRÉPARATION PIÈCES



- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.Car.145).

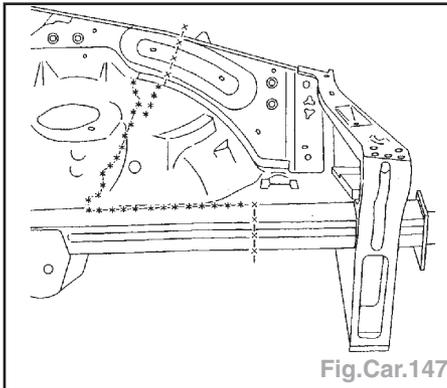


A = 99 mm.
B = 9,5 mm.

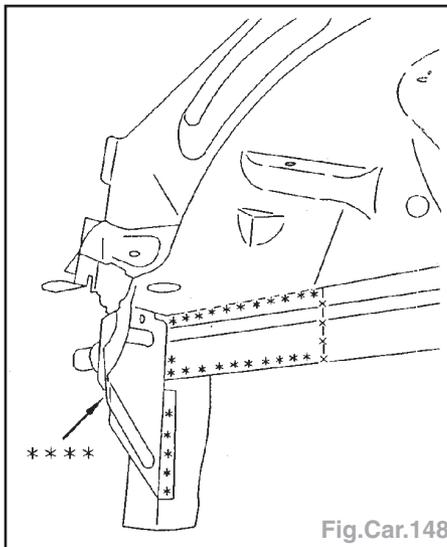
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le support absorbeur avant.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG (Fig.Car.146).

DÉGRAFFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.147).



- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.148).

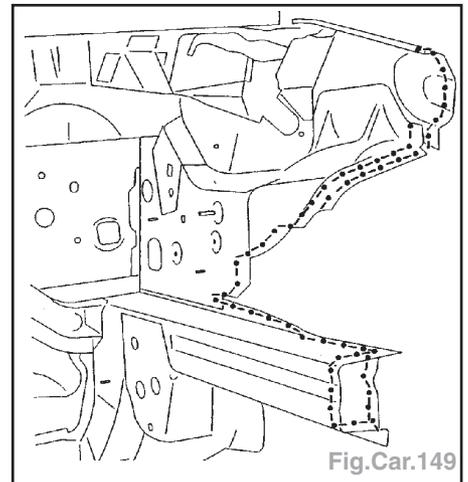


- Déposer les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
- Déposer l'ensemble constitué des éléments suivants :
 - brancard avant partie avant
 - passage de roue avant partie avant

- semelle de brancard
- doublure d'aile avant

PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.Car.149).



- Poser le brancard, les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
- Souder par cordon MAG (Fig.Car.147 et 148).
- Poser la semelle de brancard.
- Souder par points électriques (Fig.Car.148).
- Souder par cordon MAG (Fig.Car.147).
- Souder par points bouchons MAG (Fig.Car.147).
- Poser le passage de roue partie avant, la doublure d'aile partie avant et l'appui de façade.
- Souder par points électriques (Fig.Car.147 et 148).
- Souder par points MAG (Fig.Car.147 et 148).
- Meuler les soudures MAG.

Brancard, passage de roue AV et doublure d'aile avant

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - l'aile avant
 - le phare
 - le pare-chocs avant
 - le filtre à air
 - le pare-boue avant
 - le boîtier porte-fusibles
 - le calculateur d'injection
 - le bloc hydraulique ABS
 - l'avertisseur sonore
 - le ventilateur
 - le radiateur de refroidissement
 - le condenseur de climatisation
 - la pompe de direction assistée (*)
 - l'alternateur (*)
 - le compresseur de climatisation (*)
 - le bloc hydro-électronique intégré (*)
 - le vase d'expansion (*)
 - le réservoir de lave-vitres (*)
 - la planche de bord
 - le groupe motopropulseur
 - l'amplificateur de freinage
 - le berceau avant

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- le demi-train avant
- (*)dépose - repose à effectuer pour une intervention côté droit du véhicule.
- Dégager :
 - les canalisations
 - les faisceaux électriques
- Dégarnir - garnir :
 - le tablier avant
 - le plancher avant.

PIÈCES DE RECHANGE

- Brancard avant.
- Support absorbeur avant.
- Semelle de brancard.
- Passage de roue avant.
- Appui de façade.
- Doublure d'aile avant.

PRÉPARATION PIÈCES

(Fig.Car.151)

- A = 99 mm.
- B = 9,5 mm.

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le support absorbeur avant.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.

DÉGRAFFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.151).

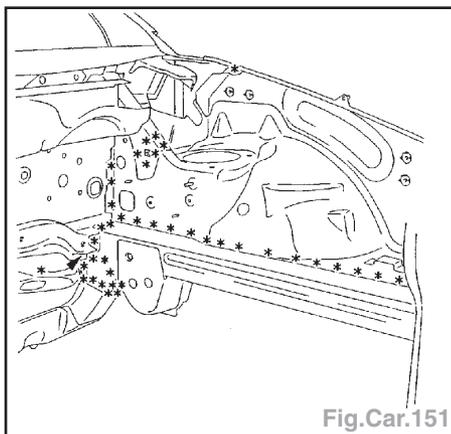


Fig.Car.151

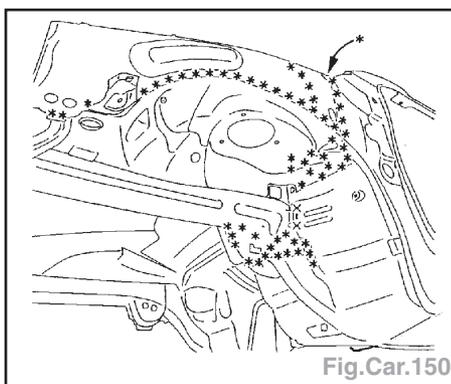


Fig.Car.150

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.151 et 152).
- Déposer l'ensemble constitué des éléments suivants :
 - le brancard
 - la semelle de brancard

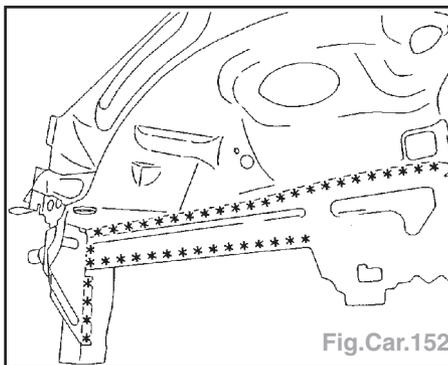


Fig.Car.152

- le passage de roue
- la doublure d'aile avant
- l'appui de façade

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le brancard, les absorbeurs et la poutre de pare-chocs.
- Souder par points électriques (Fig.Car.151)
- Souder par points bouchons MAG (Fig.Car.151).
- Poser les éléments suivants :
 - la semelle de brancard
 - le passage de roue
 - la doublure d'aile avant
- Souder par cordon MAG (Fig.Car.150).
- Souder par points électriques (Fig.Car.150, 151 et 152).
- Souder par points bouchons MAG.
- Poser l'appui de façade (Fig.Car.153).

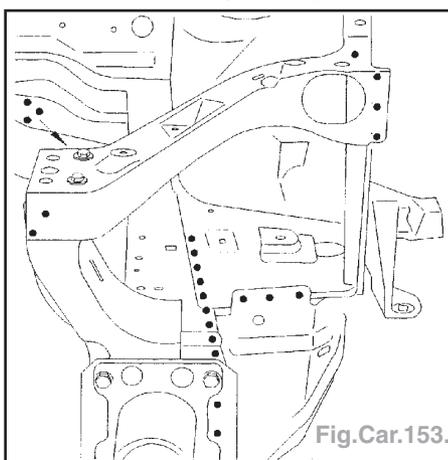


Fig.Car.153.

- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Tablier supérieur - traverse inférieure de baie

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - le brancard et le passage de roue avant (*)
 - la doublure d'aile avant (*)
 - le renfort avant côté d'habitacle (*)
 - le groupe de chauffage
- (*) voir opération correspondante.
- Dégager :
 - les canalisations
 - les faisceaux électriques

- Dégarnir - garnir :
 - le tablier avant
 - le plancher avant

PIÈCES DE RECHANGE

- Tablier supérieur.
- Traverse inférieure de baie.
- Doublure traverse inférieure de baie.
- Collecteur d'auvent (partie centrale).
- Collecteur d'auvent (partie gauche).

PRÉPARATION PIÈCES

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.154).

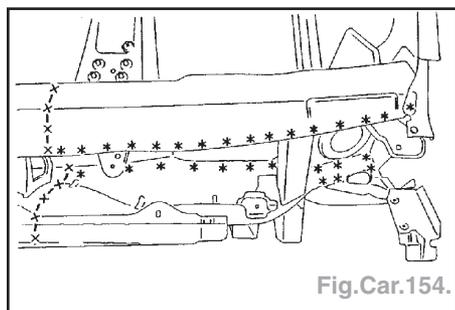


Fig.Car.154.

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Déposer l'ensemble constitué des éléments suivants :
 - le tablier avant
 - la traverse inférieure de baie
 - la doublure de traverse inférieure de baie
 - le collecteur d'auvent (partie centrale)
 - le collecteur d'auvent (partie gauche)

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.Car.155).

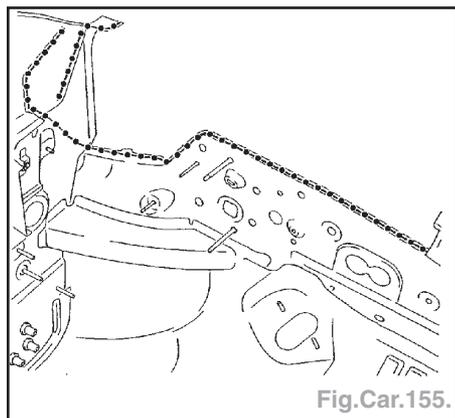


Fig.Car.155.

- Poser les éléments suivants :
 - le tablier avant
 - le collecteur d'auvent (partie centrale)
 - le collecteur d'auvent (partie gauche)
 - la doublure de traverse inférieure de baie
 - la traverse inférieure de baie
- Souder par points électriques.

- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Partie latérale

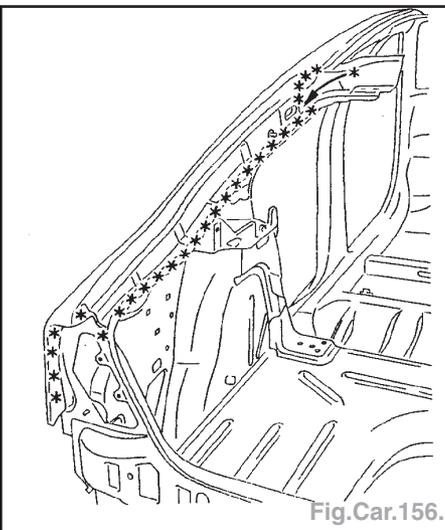
Côté habitacle

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - pavillon
 - renfort avant côté d'habitacle
 - portes avant et arrière
 - volet arrière
 - capot
 - aile avant
 - siège avant
 - banquette arrière
 - tablette arrière
 - planche de bord
 - gâches de portes avant et arrière
 - butée de réglage volet arrière
 - joints d'entrée de porte avant, arrière et volet
 - enrouleur de ceinture avant et arrière
 - pare-brise
 - glace de custode
 - roues avant et arrière
 - feu arrière
 - pare-chocs arrière
 - trappe à carburant (côté droit)
 - câble d'antenne (côté droit)
 - tuyau lave-vitre arrière (côté droit)
 - filtre à air
- Dégarnir - garnir :
 - garniture de montant de baie de pare-brise
 - garniture de pied milieu
 - garniture de custode
 - passage de roue avant et arrière
 - plancher arrière partiel
 - plancher avant partiel
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle.
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

PIÈCES DE RECHANGE

- Côté d'habitacle.
- Sachet d'inserts (zone réparation).

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE



- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm.

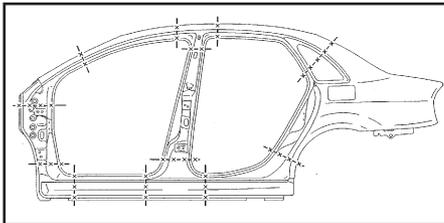
Note : En cas de difficulté de dégrafage des points de fixation de la doublure de montant de baie (tôle THLE), les détruire par meulage.

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.156).
- Déposer le côté d'habitacle.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Appliquer une colle de calage A2.
- Poser les inserts insonorisants.
- Poser le côté d'habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Solutions de coupes - côté d'habitacle



Ame de longeron

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - renfort avant de côté d'habitacle (voir opération correspondante)
 - côté d'habitacle (voir opération correspondante)
- Dégarnir - garnir :
 - le plancher avant.
- Dégager les faisceaux électriques.

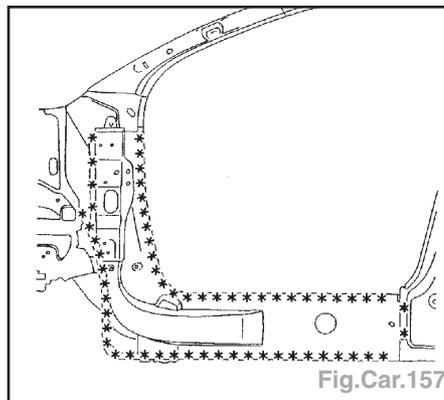
PIÈCES DE RECHANGE

- Ame de longeron.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE



- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.157).
- Déposer l'âme de longeron.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser l'âme de longeron.
- Souder par points électriques (Fig.1).
- Souder par points bouchons MAG (Fig.1).
- Meuler les soudures MAG.

Doublure d'aile arrière

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - côté habitacle (partie arrière) (voir opération correspondante)
 - panneau arrière (voir opération correspondante)
 - logement de feux arrière (voir opération correspondante)
- Dégarnir - garnir : le coffre.
- Dégager les faisceaux.

PIÈCES DE RECHANGE

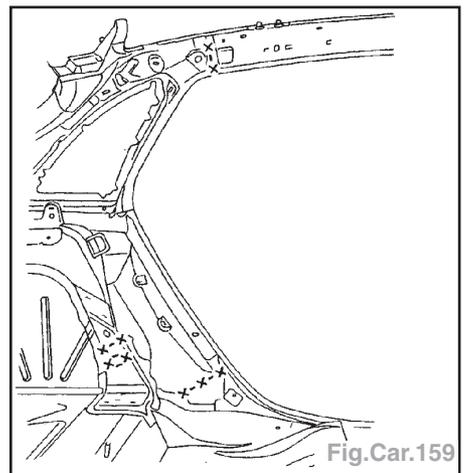
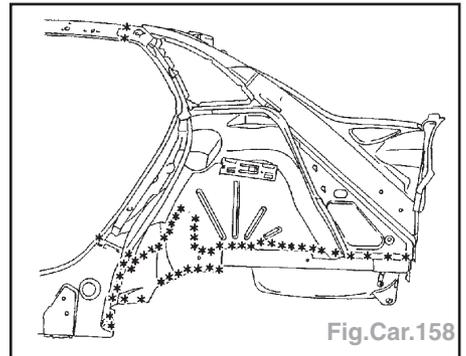
- Doublure d'aile arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.158).



- Découper les cordons MAG par meulage.
- Déposer la doublure d'aile arrière (Fig.Car.159).

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.Car.160).

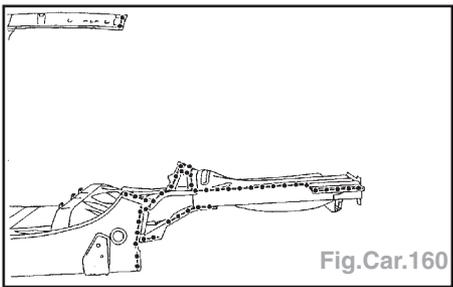


Fig.Car.160

- Poser la doublure d'aile arrière.
- Souder par points électriques (Fig.Car.158).
- Souder par cordon MAG (Fig.Car.158 et 159).
- Meuler les soudures MAG.

Panneau de porte

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - porte
 - poignée extérieure
 - verrou de porte
 - mécanisme d'ouverture fermeture
 - rétroviseur
 - lèche-vitre intérieur
 - lèche-vitre extérieur
 - joint coulisse de vitre
 - vitre de porte
 - mécanisme lève-vitre
 - baguettes extérieures de protection
- Dégarnir - garnir :
 - doublure de porte
 - garniture d'étanchéité
- Dégager les faisceaux.

1^{ER} CAS

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Découper à l'aide d'un disque souple.
- Décoller le panneau de porte de la doublure à l'aide d'un burin.
- Déposer le panneau de porte.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.161).

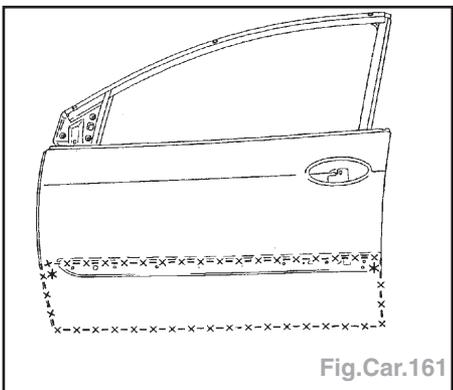


Fig.Car.161

- Déposer le renfort latéral.

Nettoyage préparation caisse

- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser le renfort latéral.
- Souder par points électriques (Fig.3).
- Appliquer une colle de calage «A2» sur le renfort latéral de porte (Fig.Car.162).

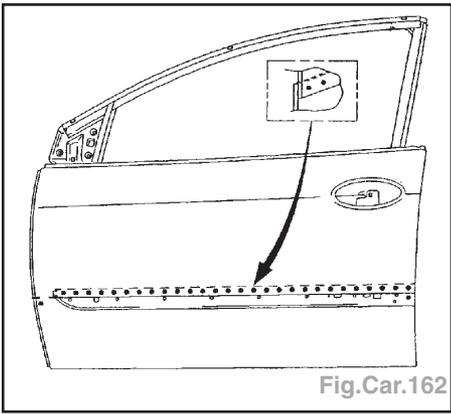


Fig.Car.162

- Appliquer une colle structurale «B8».
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points bouchons MAG.
- Exécuter le sertissage.
- Meuler les soudures MAG.

Etanchéité

- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité C2.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit «indice C5».

2^{EME} CAS

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Découpage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.163).

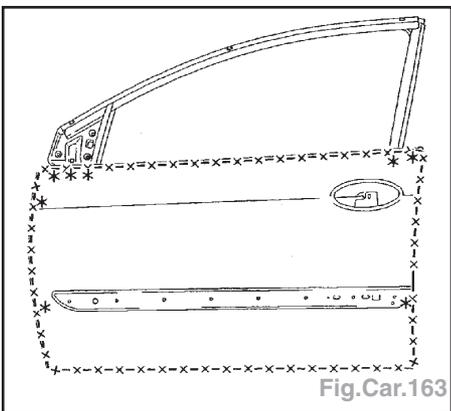


Fig.Car.163

- Découper à l'aide d'un disque souple.
- Décoller le panneau de porte de la doublure à l'aide d'un burin.
- Déposer le panneau de porte.
- Déposer le renfort latéral (voir 1^{er} cas).
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Ajustage soudage

- Poser le renfort latéral (voir 1^{er} cas).
- Appliquer une colle de calage «A2» sur le renfort latéral de porte et le renfort supérieur.
- Appliquer une colle structurale «B8».
- Poser le panneau de porte. Souder par points électriques (Fig.Car.163).
- Exécuter le sertissage.

Etanchéité

- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité C2.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit «indice C5».

Pavillon - traverse et arceau

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - volet arrière
 - snappons
 - garniture de montant de baie de pare-brise
 - garniture de pied milieu
 - garniture de custode
 - pare-soleil
 - console de pavillon
 - poignées de maintien
 - garniture de pavillon
 - coussin gonflable latéral pavillon
 - enjoliveur de pavillon
 - embase d'antenne
 - pare-brise
 - toit ouvrant (suivant équipement)
- Dégager :
 - faisceaux électriques
 - câble d'antenne
- Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

PIÈCES DE RECHANGE

- Pavillon.
- Traverse avant de pavillon.
- Arceau central de pavillon.
- Traverse arrière de pavillon.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.164).

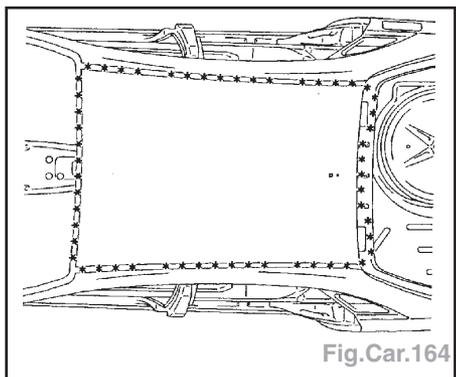


Fig.Car.164

- Déposer le pavillon.

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm.
- Déposer :
 - la traverse avant de pavillon
 - la traverse arrière de pavillon
 - l'arceau central de pavillon

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser :
 - la traverse avant de pavillon
 - la traverse arrière de pavillon
 - l'arceau central de pavillon
- Souder par points électriques.
- Appliquer un cordon de calage référence «A2» sur les éléments suivants (Fig.Car.165) :

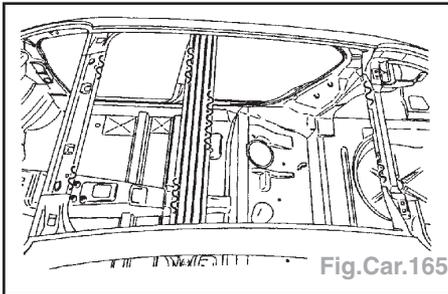


Fig.Car.165

- la traverse avant de pavillon
- la traverse arrière de pavillon
- l'arceau central de pavillon
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.

Partie arrière

Panneau arrière

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - pare-chocs arrière
 - pare-boue arrière
 - roue de secours
 - feux arrière
 - gâche de hayon
 - joint de hayon
- Dégarnir - garnir :
 - le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

- Panneau arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

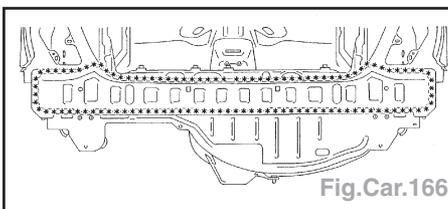


Fig.Car.166

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.166).
- Déposer le panneau arrière.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le panneau arrière.
- Souder par points électriques (Fig.Car.166).

Doublure de panneau arrière

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - panneau arrière (voir opération correspondante)
 - logement de feux arrière (voir opération correspondante)
- Dégarnir - garnir :
 - le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

- Doublure de panneau arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.167).

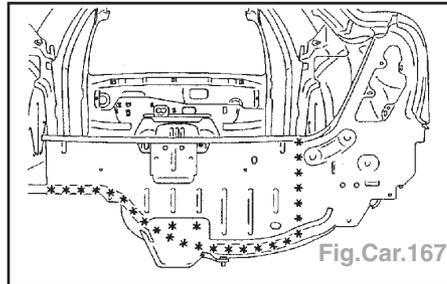


Fig.Car.167

- Déposer la doublure de panneau arrière.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser la doublure de panneau arrière.
- Souder par points électriques (Fig.Car.167).
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Plancher arrière partiel Longeronnet AR (partiel)

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer (voir opération correspondante) :
 - côté d'habitacle
 - panneau arrière
 - logement du feu arrière
 - doublure d'aile arrière

- Dégarnir - garnir :
 - le plancher arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

- Plancher arrière.
- Longeronnet arrière.
- Fermeture de plancher arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.168).

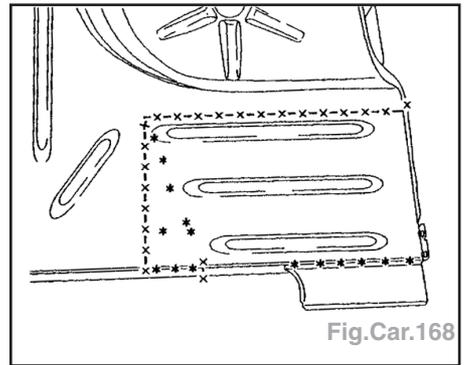


Fig.Car.168

- Déposer (partiellement) :
 - le plancher arrière
 - le longeronnet arrière
 - la fermeture de plancher arrière

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser :
 - le longeronnet arrière
 - le plancher par recouvrement
 - la fermeture de plancher arrière
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points électriques.

Note : Si le soudo-collage ne peut être appliqué, utiliser le soudage par points bouchon avec un pas de 30 mm.

- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler la soudure MAG.

Plancher partie arrière - Traverse avant de plancher AR - Longeronnet AR - Fermeture de plancher AR

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - côté d'habitacle
 - panneau arrière
 - logement de feux arrière
 - doublure de panneau arrière
 - doublure d'aile arrière
- Dégarnir - garnir :

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- le plancher.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

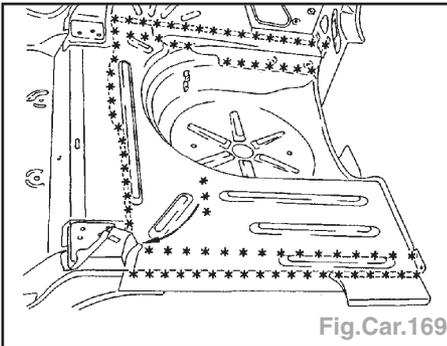
- Plancher arrière.
- Longeronnet arrière.
- Fermeture de plancher arrière.
- Traverse avant de plancher arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

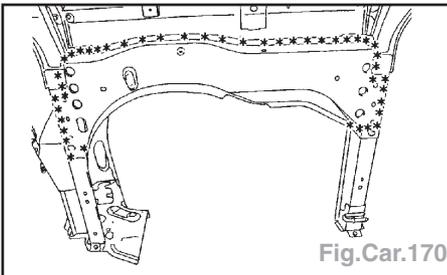
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.169).



- Déposer :
 - le plancher arrière
 - la fermeture de plancher arrière
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.170).



- Déposer :
 - la traverse avant de plancher arrière
 - le longeronnet partie arrière

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser :
 - le longeronnet partie arrière
 - la traverse avant de plancher arrière
 - le plancher arrière
 - la fermeture de plancher arrière
- Souder par points électriques (Fig.Car.169 et 170).

Note : Si le soudo-collage ne peut être appliqué, utiliser le soudage par points bouchon MAG avec un pas de 30 mm.

- Souder par points bouchons MAG (Fig.Car.169 et 170).
- Meuler les soudures MAG.

Passage de roue arrière

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - partie arrière du côté d'habitacle (voir opération correspondante).
- Dégarnir - garnir :
 - le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

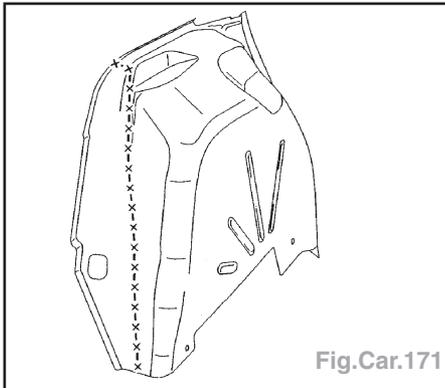
- Passage de roue arrière (partie avant).
- Passage de roue arrière (partie arrière).

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

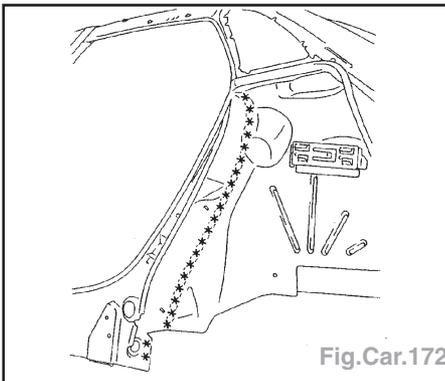
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉCOUPAGE - DÉGRAFFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (Fig.Car.171)



- Déposer le passage de roue arrière (partie arrière).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.172).



- Déposer le passage de roue arrière (partie avant).

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Poser le passage de roue arrière (partie arrière).
- Souder par points électriques
- Souder par points MAG.
- Meuler les soudures MAG.

- Poser le passage de roue arrière (partie avant).
- Souder par points électriques (Fig.Car.172).
- Souder par points MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Logement de feux arrière

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - partie arrière du côté d'habitacle (voir opération correspondante)
 - panneau arrière (voir opération correspondante)
- Dégarnir - garnir :
 - le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

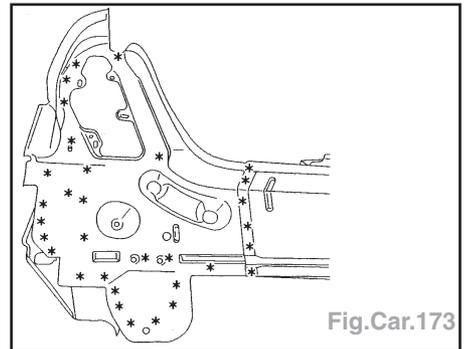
- Logement de feux arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

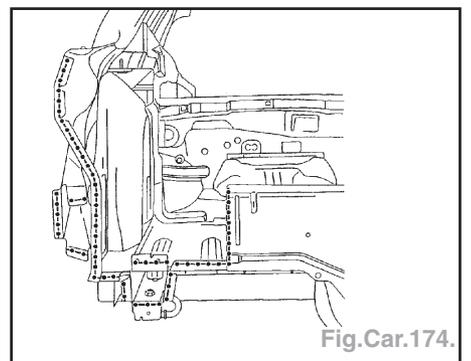
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.173).



- Déposer le logement de feux arrière.

PRÉPARATION CAISSE - SOUDAGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable (Fig.Car.174).



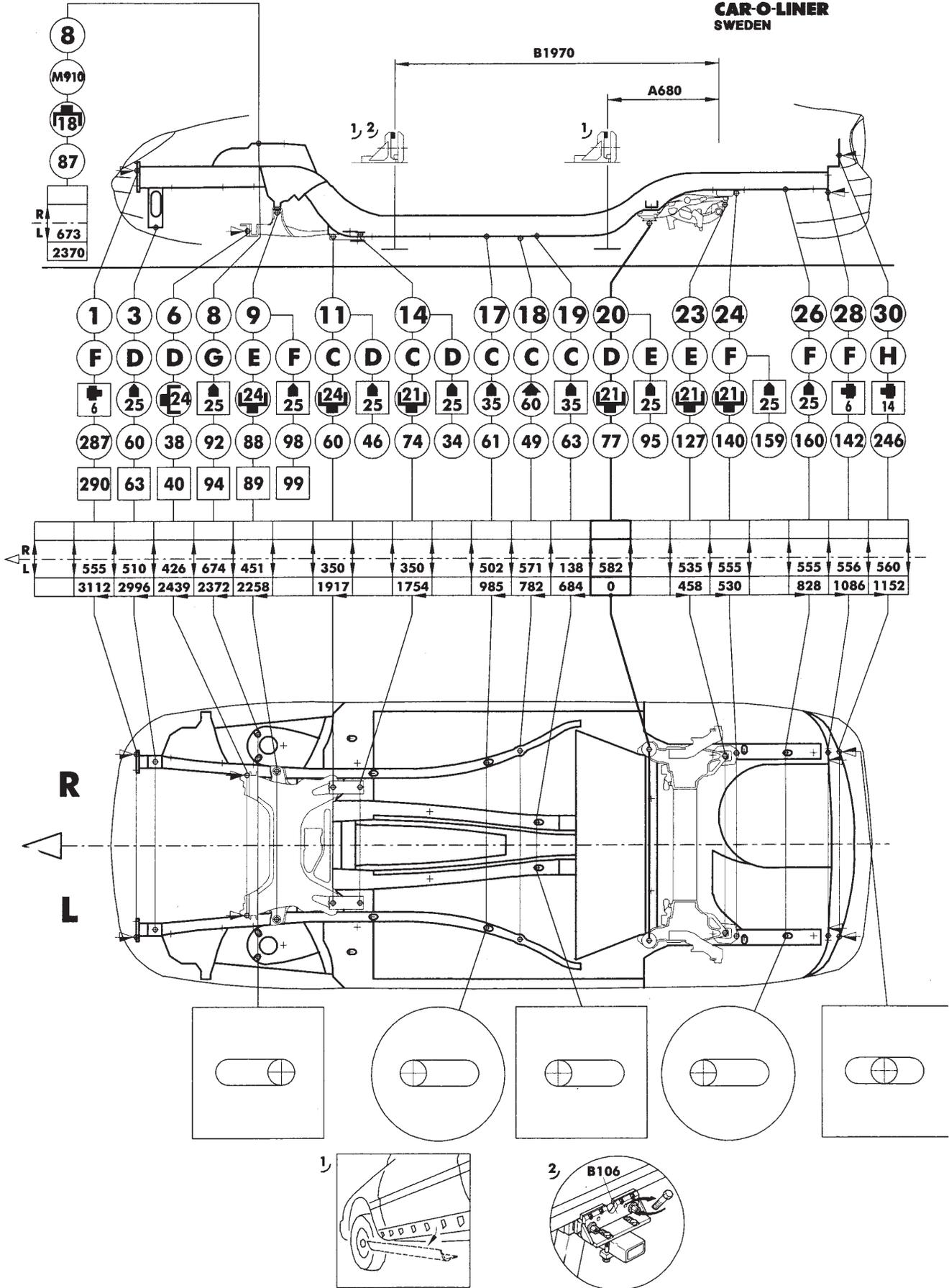
- Poser le logement de feux arrière.
- Souder par points électriques (Fig.Car.173).
- Souder par points bouchons MAG (Fig.Car.173).
- Meuler les soudures MAG.

CONTRÔLE DE LA CAISSE AU MARBRE

CAR-O-LINER®

Citroën

 **4:035¹**
 Copyright © 2000-3
CAR-O-LINER
 SWEDEN



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CAR-O-LINER®

Citroën

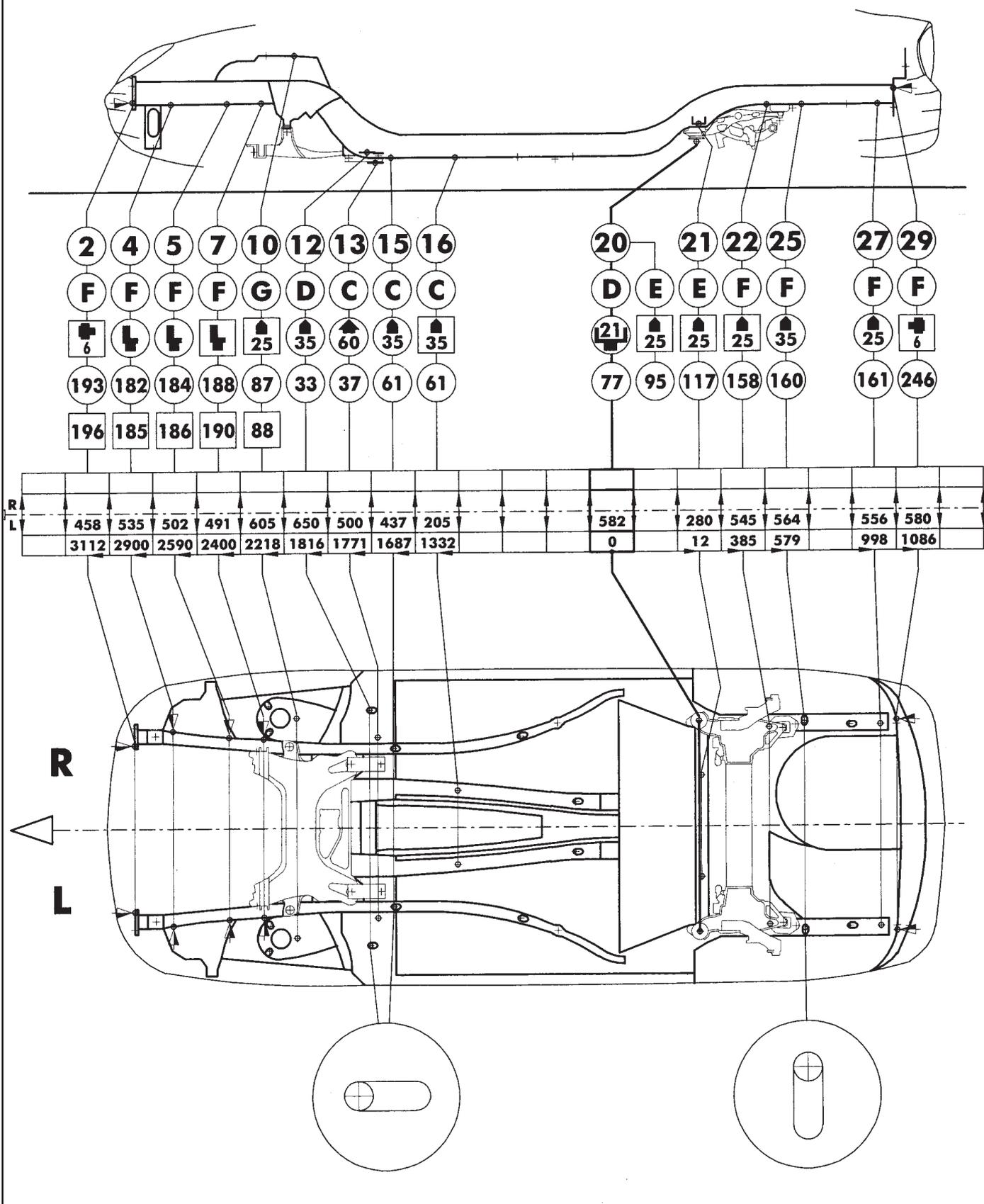
 **4:035²**
 Copyright © 2000-3
CAR-O-LINER
 SWEDEN

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



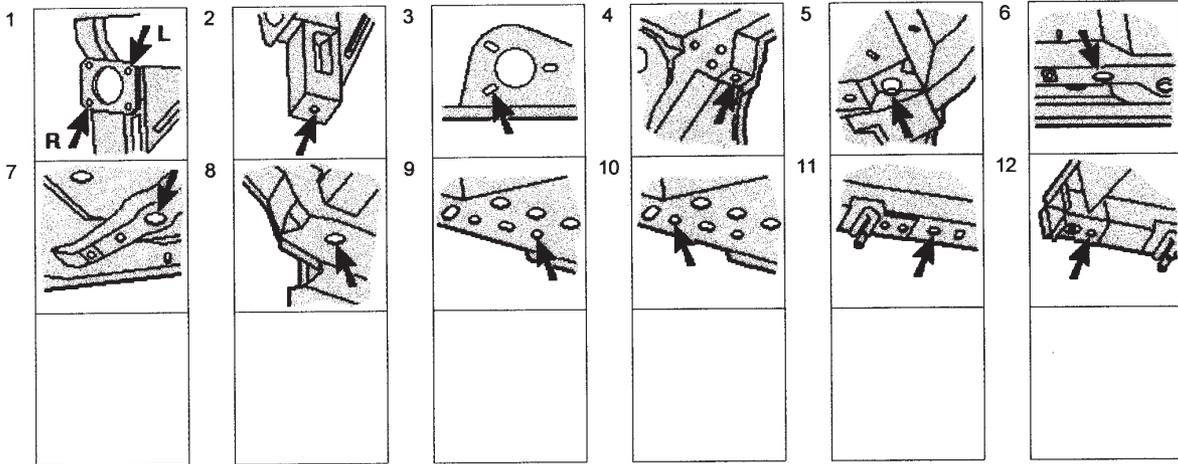
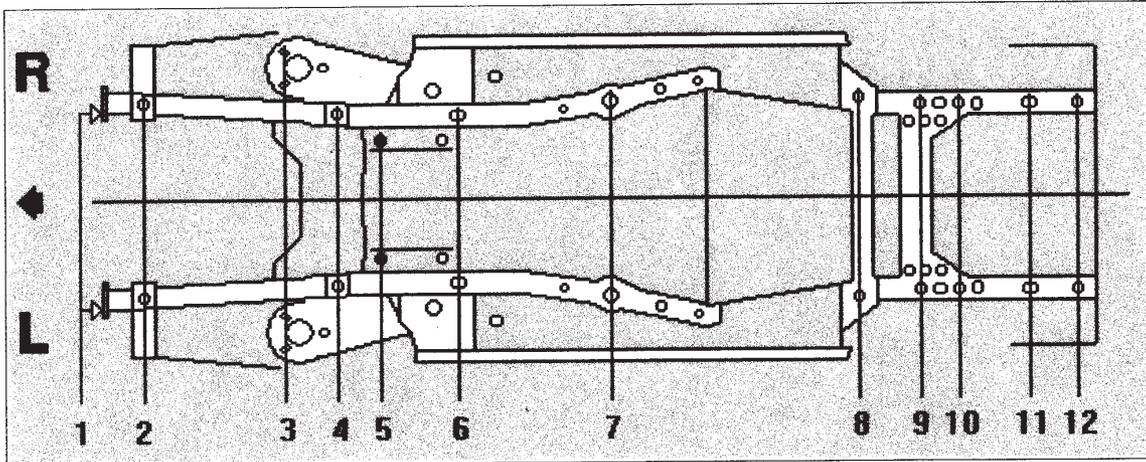
Copyright Dataliner AB, Sweden (2001) All right reserved



CITROEN C5 5dr HATCHBACK
2001-
Wheel Base 2750 mm

4745W

Model Year, see Index



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	B6	7	B8	9	10	11	12	
	H8	H20	10x16	H20	B20	20x25	H35	H20	H16	H16	12x16	H13	
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	300	—	500	100	—	—	—	100	200	200	200	200	
	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	153	189	199	241	193	130	131	178	203	202	201	201	
	148	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	3098	2994	2373	2257	1914	1680	781	0	384	529	828	997	
	1418	1314	693	577	234	0	899	1680	2064	2209	2508	2677	
	1012	1020	1336	902	700	874	1142	1164	1090	1110	1110	1114	
	456	510	668	451	350	437	571	582	545	555	555	557	
	556	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

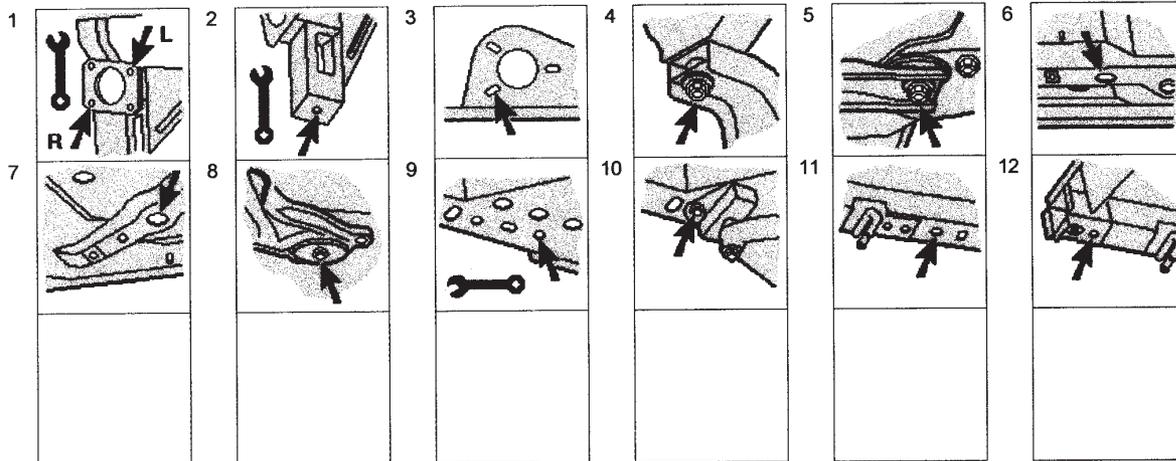
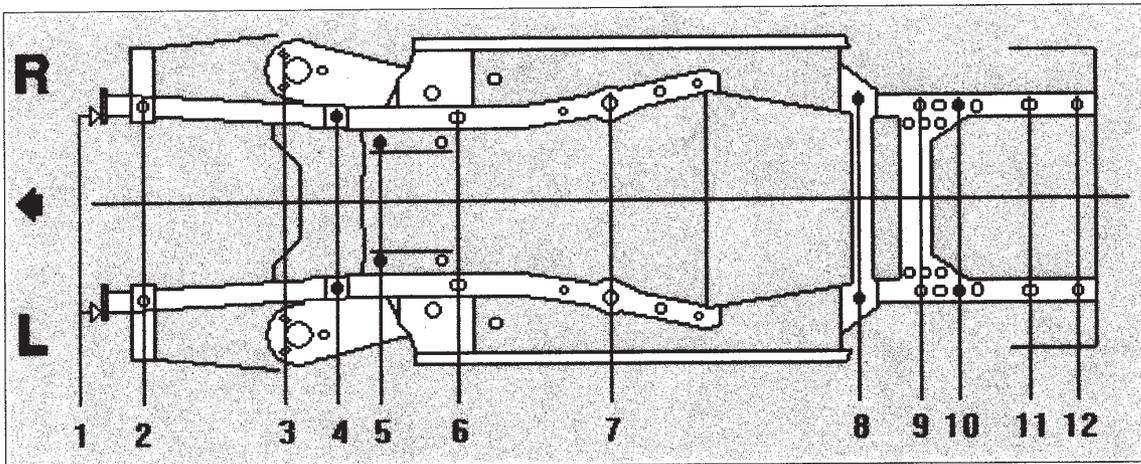
Copyright Dataliner AB, Sweden (2001) All right reserved



CITROEN C5 5dr BREAK
2001-
Wheel Base 2750 mm

4746

Model Year, see index



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	(S) 4s	(S) 5s	B6	7	(S) B8s	9	(S) 10s	11	12	
	H8	H20	10x16	B24	B24	20x25	H35	B17	H16	B17	12x16	H13	
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	300	—	500	100	—	—	—	100	200	200	200	200	
	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	153	189	199	187	138	130	131	111	203	189	201	201	
	148	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

	3098	2994	2373	2257	1914	1680	781	0	384	529	828	1078	
	1418	1314	693	577	234	0	899	1680	2064	2209	2508	2758	
	1012	1020	1336	902	700	874	1142	1164	1090	1110	1110	1114	
	456	510	668	451	350	437	571	582	545	555	555	557	
	556	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

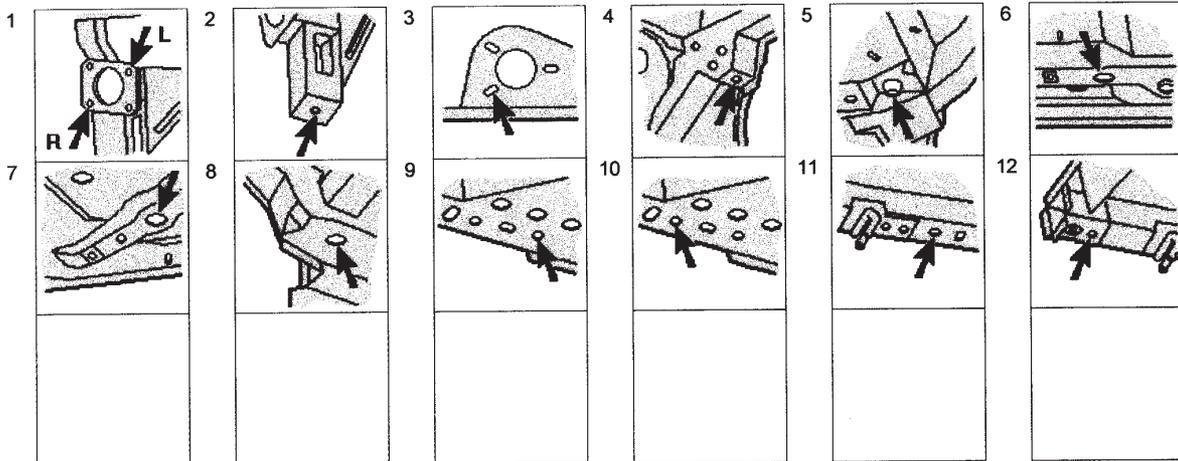
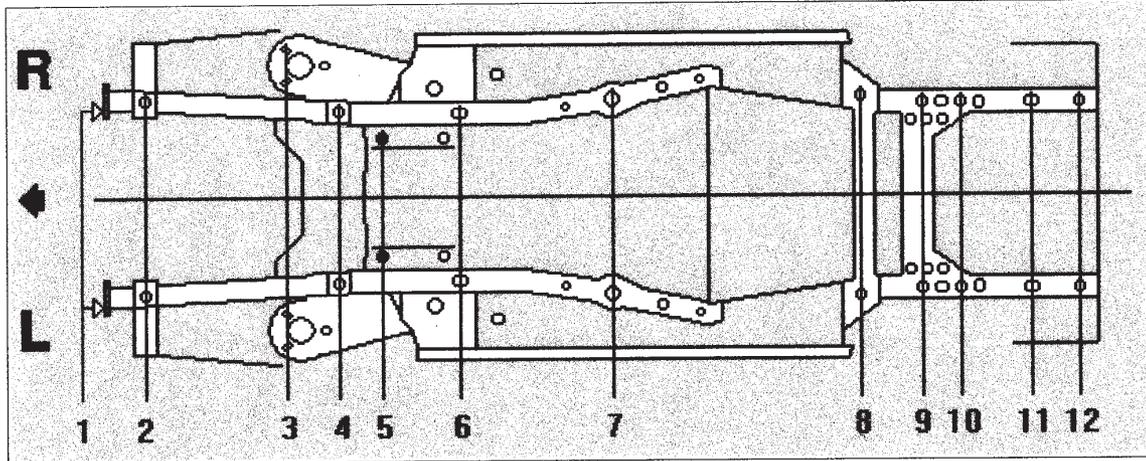
Copyright Dataliner AB, Sweden (2001) All right reserved



CITROEN C5 5dr BREAK
2001-
Wheel Base 2750 mm

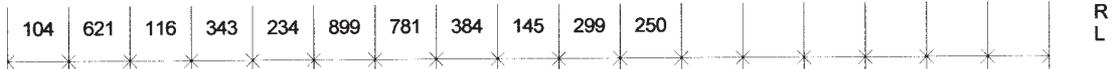
4746W

Model Year, see Index

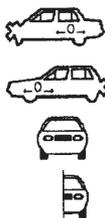


B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	B6	7	B8	9	10	11	12		
H8	H20	10x16	H20	B20	20x25	H35	H20	H16	H16	12x16	H13			R
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			L
300	—	500	100	—	—	—	100	200	200	200	200			R
400														R
153	189	199	241	193	130	131	178	203	202	201	201			R
148														L



3098	2994	2373	2257	1914	1680	781	0	384	529	828	1078				R
1418	1314	693	577	234	0	899	1680	2064	2209	2508	2758				L
1012	1020	1336	902	700	874	1142	1164	1090	1110	1110	1114				T
456	510	668	451	350	437	571	582	545	555	555	557				R
556															L

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

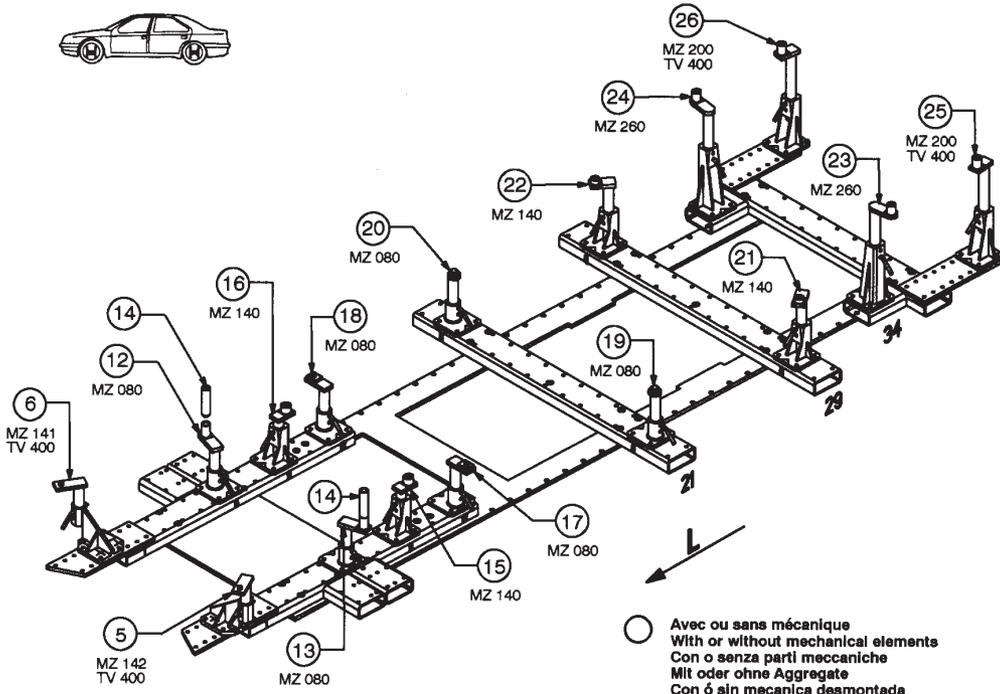
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CELETTE®

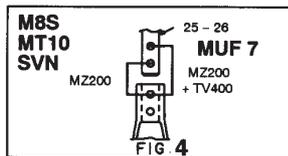
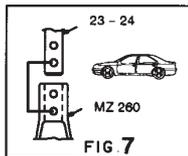
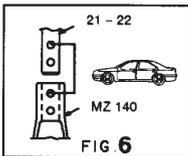
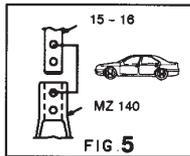
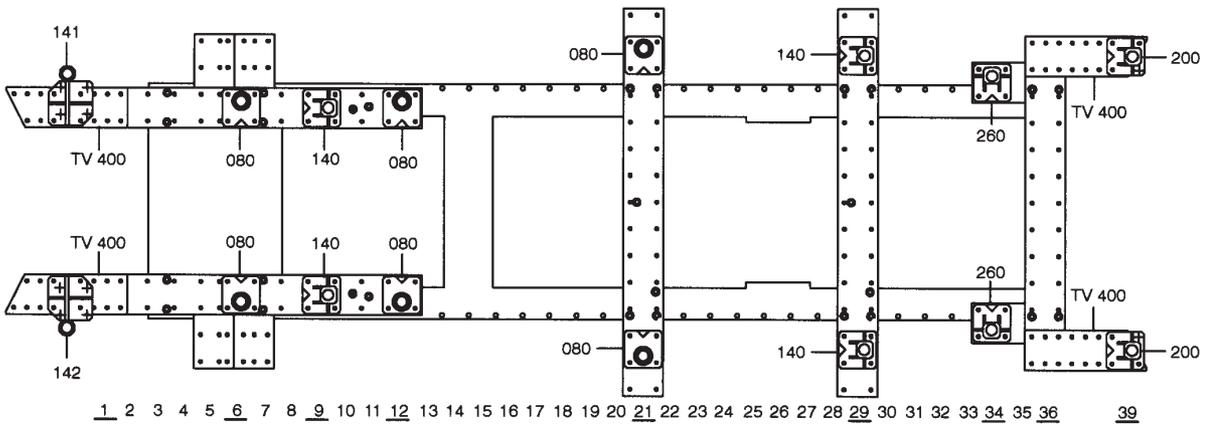
CITROEN C5



CITROEN

849.300

84 Kg	27.09.2000	408-D-16B
-------	------------	-----------



CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

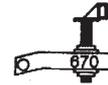
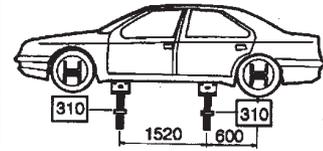
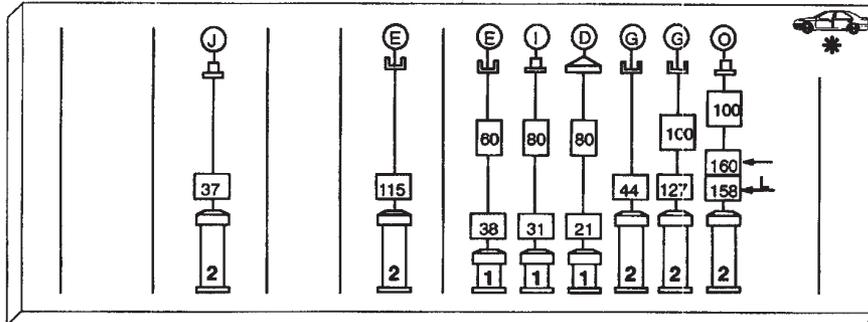
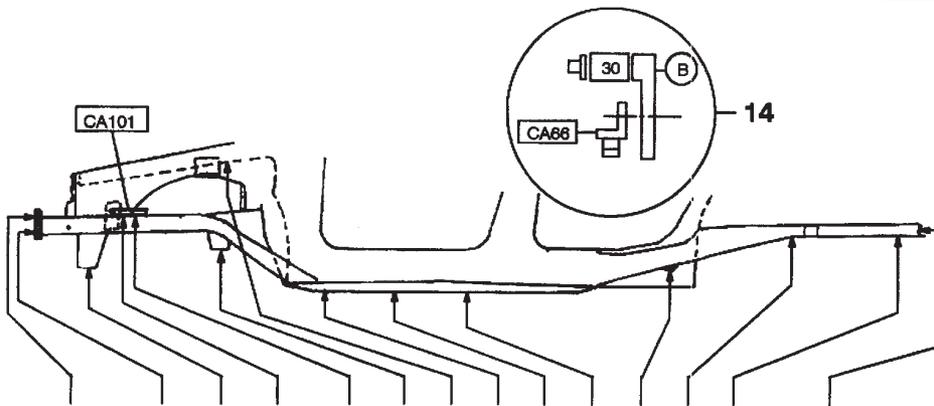
CARROSSERIE

CELETTE © METRO 2000
MYGALE

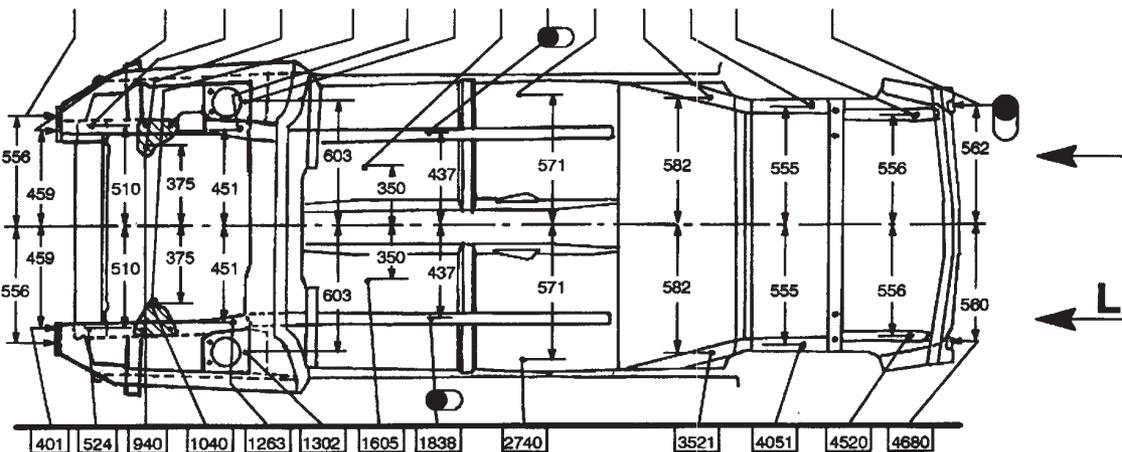
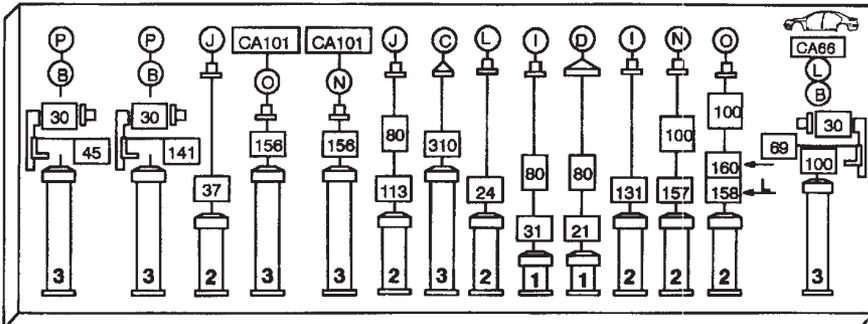
CITROEN C5

A 0826

**CA 66
CA 101**



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14



06/00

CELETTE © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

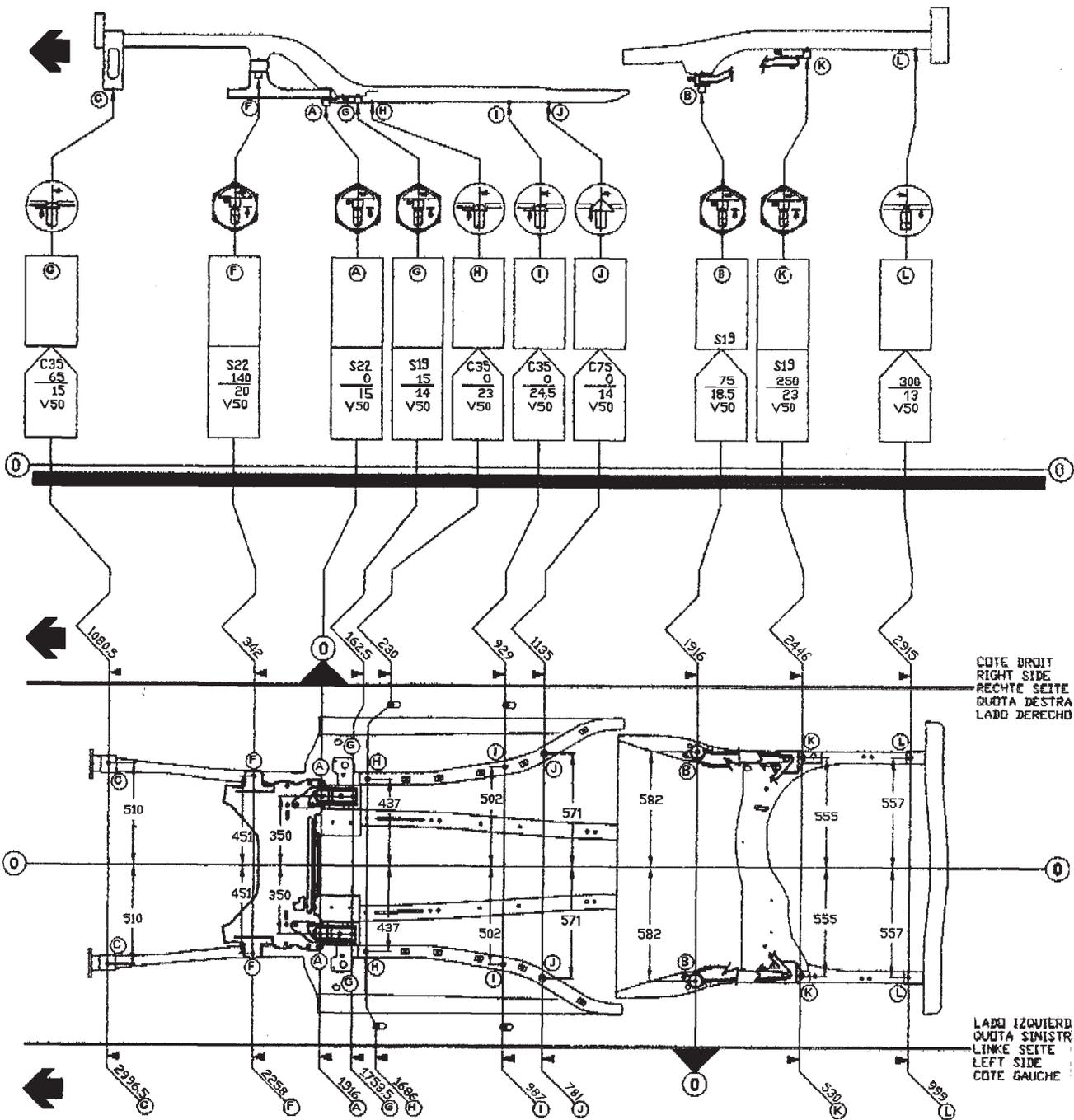
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **FAB** CITROEN C5 (03/2001-→) REF1289A

AP2



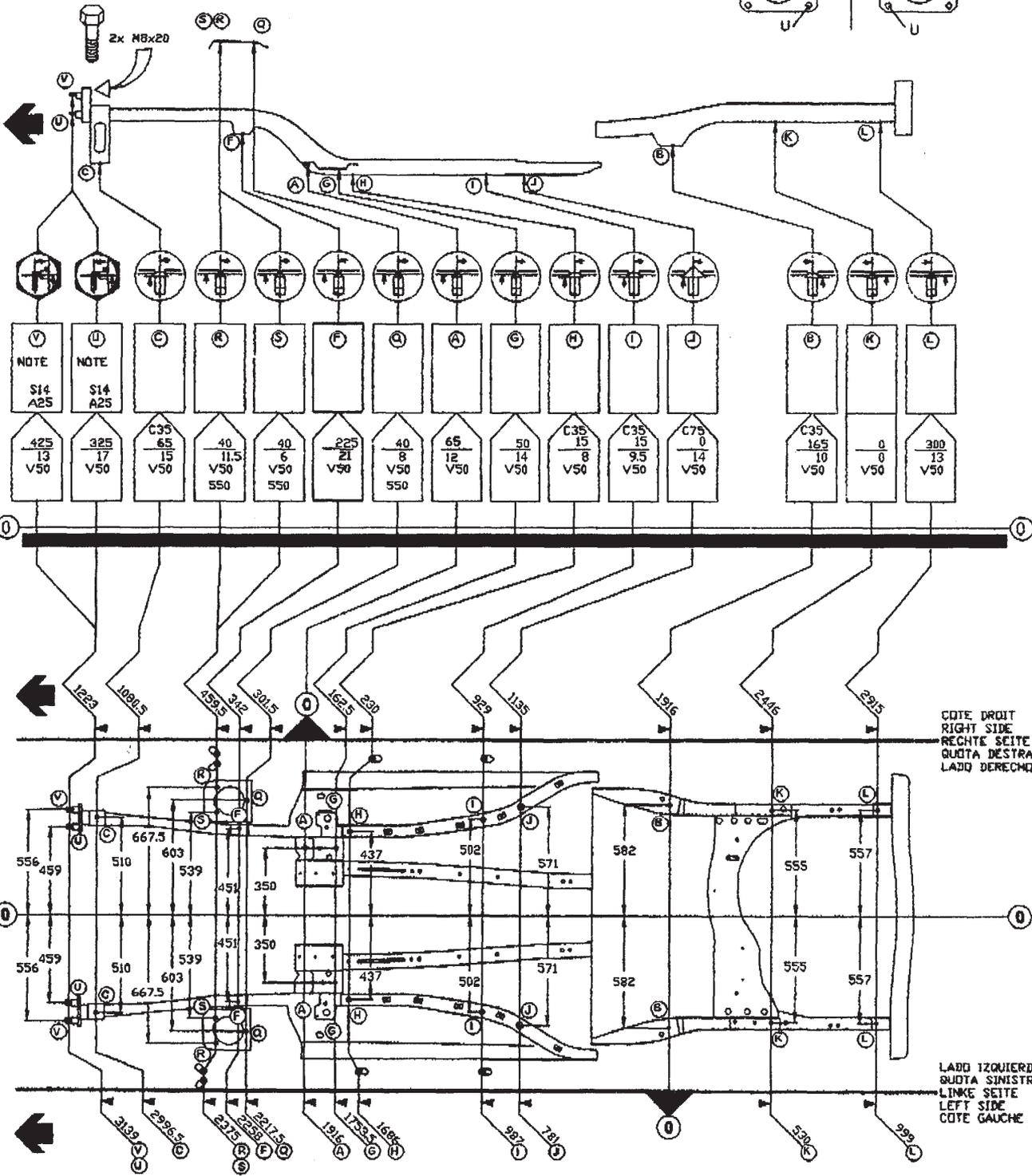
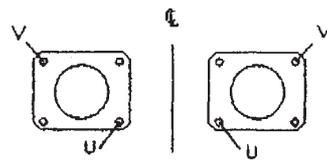
REF.1289A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK

BLACKHAWK **PBB** **CITROEN** **C5** (03/2001- \rightarrow)
 REF1289B

NOTE :
 POINTS U,V ;
 PUNTS U,V ;
 PUNKTE U,V ;



V	U	C	R	S	F	A	A	G	H	I	J	B	K	L
NOTE	NOTE													
S14 A25	S14 A25													
$\frac{425}{13}$ V50	$\frac{325}{17}$ V50	$\frac{C35}{65}$ $\frac{15}{15}$ V50	$\frac{40}{11.5}$ V30 550	$\frac{40}{6}$ V50 550	$\frac{225}{21}$ V50	$\frac{40}{8}$ V50 550	$\frac{65}{12}$ V50	$\frac{50}{14}$ V50	$\frac{C35}{15}$ $\frac{15}{8}$ V50	$\frac{C35}{15}$ $\frac{15}{9.5}$ V50	$\frac{C75}{0}$ $\frac{0}{14}$ V50	$\frac{C35}{165}$ $\frac{10}{10}$ V50	$\frac{0}{0}$ V50	$\frac{300}{13}$ V50

COTE DROIT
 RIGHT SIDE
 RECHTE SEITE
 QUITA DESTRA
 LADO DERECHO

LADO IZQUIERDO
 SUOTA SINISTR
 LINKE SEITE
 LEFT SIDE
 COTE GAUCHE

REF.1289B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE